

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA.

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET
SCIENCES GESTION**

Département des Sciences Economiques

Mémoire de fin de Cycle

En vue d'obtention du diplôme de Master en sciences Economiques

Option : Economie appliquée, ingénierie financière

Thème

**Impact du secteur des assurances sur la croissance économique
dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc)**

Réalisé par

M^{elle}: AFLALAYE Cylia
M^{elle}: ACHECHE Lynda

Encadré par

Mme : ASSOUL Dalila

Juin 2017

Remerciements

Nos remerciements s'adressent :

A notre promotrice Mme Assoul Dalila

qui nous a orienté et suivi durant l'élaboration de ce travail.

*A toutes les personnes qui ont contribué,
de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.*

Dédicace

J'ai toute la joie et l'honneur de dédier ce travail à :

- *Mémoire de mon grand père*
- *Mes grand_ mères*
- *Mes parents Amar et Rahima qui m'ont tous offert pour faire de moi ce qui je suis aujourd'hui et je les remercie Jamais assez*
- *Mes deux frères Said et Walid que j'aime beaucoup.*
- *Mon cher mari Mohand*
- *Mes copines de chambres : Icha, Aldja*
- *A ma très chère binôme Lynda*
- *Toute ma famille et toute personne qui m'a aidé et donné le Courage de Continuer*

CyLIA

Dédicace

Je dédie ce travail à :
Mes très chères Parents
Mon très cher Ancle
Mon cher frère Karim et sa femme Dendouna
et leur petit Adem
Mon très cher frère Bilal
Ma chère sœur Farida et son mari Toufik et
leur petits Sara Sidali Sidra
Ma chère sœur Siham et son mari Yacine et
leur petit Amir
Mes chères sœurs Souhila Hanane
Ma chère binôme cylvia
A tous mes chères amies
Ainsi que tout ceux qui m'ont soutenu durant
ma carrière d'étude

lynda...
rose du jassmine

Liste des abréviations

2A : Algérienne des Assurances
BADR : Banque d'Agriculture et du développement Rural
BCMA : Bureau Centrale Marocaine d'Automobile
BDL : Banque Développement Local
BEA : Banque Extérieure d'Algérie
CAAR : Compagnie Algérienne des Assurances et de Réassurance
CAAT : Compagnie Algérienne d'Assurance de Transport
CAE : Comité Européen des Assurances
CAGEX : Assurance Crédit à l'Exportation
CASH : Compagnie d'Assurance des Hydrocarbures
CAT-NAT : Catastrophes Naturelles
CCAP : Comite Consultatif des Assurances Privées
CCR : Compagnie Centrale de Réassurance
CIAR : Compagnie Internationale d'Assurance
CGA : Comite Générale des Assurances
CNA : Conseil National des Assurances
CNEP : Caisse Nationale d'Epargne et de prévoyance
CNMA : Caisse Nationale de Mutualité Agricole
CR : Centrale des Risques
CSA : Commission de Supervision des Assurances
DA : Dinar Algérien
DAPS : Direction des Assurances et de prévoyance Sociale
Dh : Dirham (marocain)
DT : Dinar Tunisien
FGAC : Fonds de Garantie des Accidents de la Circulation
FMSAR : Fédération Marocaine des Société d'Assurance et de Réassurance
GAM : Général Assurance Méditerranéenne
IARD : Incendie, Accident, et Risques divers
MAATEC : Mutuelle Algérienne d'Assurance des Travailleurs de l'Education et de la Culture
MCO : Moindre Carré Ordinaire
PIB : Produit Intérieur Brut
RMA : Royale Marocaine d'Assurance

SAA : Société Algérienne des Assurances

SCR : Société Centrale de Réassurance

SGCI : Assurance de Crédit Immobilier

STAR : Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance

Tunis-Re : Société Tunisienne de Réassurances

USD : Dollar Américain

Sommaire

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Introduction générale.....01

Chapitre 01 : Les fondements théoriques et conceptuels de l'assurance et de la

Croissance économique.....03

Section 01 : Fondement historique et théorique de l'assurance.....03

Section 02 : Notion de base sur la croissance économique..... 13

Section 03 : La relation entre l'assurance et la croissance économique..... 16

Conclusion chapitre 1.....23

**Chapitre 02 : Evolution du marché des d'assurances dans les trois pays Maghrébins
(Algérie, Tunisie,**

Maroc).....25

Section 01 : Présentation du secteur assurantiel Algérien, Tunisien et Marocain.....25

Section 02 : Caractéristiques des marchés assurantiels des trois pays Maghrébins.....40

Section 03 : Etude comparative entre les secteurs d'assurances des trois pays Maghrébins
(Algérie, Tunisie, Maroc).....51

Conclusion chapitre 2.....58

**Chapitre 03 : Analyse économétrique de l'impact des assurances sur la croissance
économique dans les trois pays maghrébin60**

Section 01 : Les facteurs du développement de secteur assurantiel.....60

Section 02 : Aperçu sur l'étude des données de panel:.....65

Section 03 : Etude empirique sur l'impact du secteur des assurances sur la croissance
économie dans les trois pays Maghrébins (modèle panel).....69

Conclusion chapitre 3.....81

Conclusion générale.....83

INTRODUCTION

GENERALE

Introduction générale

L'assurance a fait son apparition dans le monde depuis le moyen âge. Elle s'est développée progressivement et apparaît comme l'un des meilleurs procédés qui à pour objet d'assurer la protection de l'individu, de sa famille ou de son patrimoine, qui peuvent être très souvent exposés à certains risques de la vie quotidienne.

Aujourd'hui, l'assurance est devenue un secteur très développé et permet de couvrir des risques extrêmement variés, comme l'Assurance maladie, assurance auto, assurance du travail... Outre les garanties qu'il offre, le secteur de l'assurance fait partie intégrante du secteur financier.

Pour les pays développés, un solide secteur de l'assurance est une caractéristique essentielle pour un système économique performant. D'ailleurs, la littérature économique a démontré que la croissance économique et le développement de l'assurance étaient interdépendants et qu'une économie sans services d'assurance serait beaucoup moins développée et stable.

Dans les pays du Maghreb, précisément l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, l'activité des assurances a été introduite par l'administration coloniale européenne. Cela a conduit après l'indépendance à l'héritage des lois et des règlements antérieurs. De plus, ces pays ont adopté une politique de réformes très importantes pour mieux encadrer et développer davantage cette activité. Cette dernière a évolué dans un contexte de changements permanents tels que les privatisations, la libéralisation des marchés, les modifications des règles administratives, ainsi que la volonté d'ouvrir leurs économies au monde extérieur.

Actuellement, ces pays sont à l'instar des autres pays du monde et reconnaissent que l'assurance est un acteur qui stimule la croissance économique. Cependant, la problématique de notre recherche est :

Quel est l'impact du secteur des assurances sur la croissance économique dans les pays maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc) ?

A partir de cette question de départ, nous retenons les deux sous-questions suivantes :

- Quels sont les indicateurs qui déterminent le poids de l'assurance dans l'économie d'un pays ?
- Quels sont les résultats des recherches empiriques traitant de la relation croissance-assurance dans les pays développés et en développement ?

Pour répondre à l'objet de notre recherche, nous allons nous appuyer sur l'hypothèse suivante :

Introduction générale

- L'assurance peut exercer un effet positif sur la croissance économique dans les trois pays maghrébins.

Ce travail va être réalisé à partir d'une recherche documentaire et une collecte de donnée statistique au près de certaines institutions comme le CNA (Conseil Nationale Des Assurances). Ainsi que l'exploitation du logiciel Eviews9 pour la partie empirique.

Notre travail sera donc divisé en trois chapitres. Le premier chapitre sera consacré à étudier l'évolution du cadre conceptuel de l'assurance et de la croissance économique. Ainsi que la relation entre l'assurance et la croissance économique. Le deuxième chapitre, portera sur l'évolution des marchés assurantiels des trois pays Maghrébins ainsi qu'une analyse comparative entre ces trois marchés en retenant deux indicateurs essentiels : la densité de l'assurance par habitant et le taux de pénétration de l'assurance. Enfin, le troisième chapitre sera consacré pour l'analyse empirique de l'impact de l'assurance sur la croissance économique dans les trois pays. La méthodologie retenue est le modèle de panel par la méthode des moindres carrés ordinaires MCO et ce à l'aide du logiciel Eviews9.

CHPITRE 1

**Les fondements théoriques et
conceptuels de l'assurance et de
croissance économique**

Chapitre 1 : Les fondements théoriques et conceptuels de l'assurance et de la croissance économique

Le risque et l'assurance sont étroitement liés. autrement dit, le risque est inévitable et indissociable des décisions et des activités économiques que l'être humain exerce. Leurs réalisations peuvent toucher l'homme dans sa personne, comme ils peuvent lui causer des dommages à ses biens ou lui faire encourir des responsabilités. Cependant la crainte de la réalisation de ces aléas pousse l'homme à avoir recours à l'assurance qui sert d'apporter la sécurité nécessaire. De ce fait, nous pourrions dire que l'assurance est une source de bien être d'une économie. Elle peut tout de même représenter un facteur stimulant la croissance économique.

A partir de notre thème de recherche, Il nous a apparu important de deviser ce premier chapitre en trois sections, qui vont nous servir tout au long de notre travail. L'objectif est de mettre l'accent sur le concept historique et théorique de l'assurance, ainsi que la croissance économique.

La première section servira à déterminer les origines et les concepts de bases de l'assurance. La deuxième section sera consacrée à expliquer les différentes notions liées à la croissance économique. Et la troisième section traitera la relation entre le secteur de l'assurance et la croissance économique.

Section 1 : Fondement historique et théorique de l'assurance

Dans cette première section, notre but est de donner un bref aperçu des étapes de l'évolution de l'assurance. L'objectif étant de comprendre ces origines, puis à présenter les différents concepts fondamentaux liés à l'assurance.

1- Approche historique de l'assurance

L'histoire de l'assurance revêt un intérêt certain pour comprendre nombre de mécanisme et de règles applicables aujourd'hui. Elle met aussi une évidence : l'assurance n'existe que pour satisfaire des besoins.¹

1-1 Origine de l'assurance

Depuis le moyen âge, des moyens ont été utilisés au travers des âges par des marchands et les armateurs pour réduire leur perte en cas d'accident ou de sinistre. L'assurance maritime fut développée bien avant l'assurance terrestre pour trois principales raisons; Premièrement, les voyages maritimes étaient plus sujets à la piraterie que ne l'étaient les voyages terrestres au

¹Couilbault.F., Latrasse.M., Eliashberg.C., « les grandes principes de l'assurance », 10^{ème} Editions, l'Argus, paris, 2011, p.13

Chapitre 1 : Les fondements théoriques et conceptuels de l'assurance et de la croissance économique

brigandage. Deuxièmement, les cataclysmes naturels affectent plus le commerce par mer que le commerce par terre, et troisièmement, le commerce maritime est plus développé que le commerce terrestre.

1-1-1 L'assurance maritime

Les assurances maritimes ont été mise en place dans la pratique du commerce sur la mer par les armateurs pour les risques affectant leurs vies. En effet pour couvrir les expéditions maritimes, les banquiers, dans un but spéculatif, accordaient des prêts aux armateurs, c'est que l'on appelé « le prêt à la grosse aventure ». Ce prêt était déjà pratique par les Grecs et les Romains. Le mécanisme est comme suit :

- pour le commerce maritime, les marchands avaient besoin de beaucoup d'argent. Ils s'adressaient à des banquiers qui leur prêtaient les capitaux nécessaires ;
- si le bateau faisait naufrage, le marchand ne remboursait rien au banquier. En revanche en cas de réussite de l'expédition, le prêteur était non seulement remboursé, mais touchait en plus une participation très élevée en compensation du risque encouru. L'intérêt pouvait atteindre 40%.

Au 12^e siècle, avec la reprise des échanges commerciaux, le prêt à la grosse se redéveloppa et donna lieu à des abus quant au taux d'intérêt, le pape Grégoire IX, par Décrétale de 1234, interdit le prêt usuraire (taux d'intérêt excessif) et ainsi condamna le prêt à la grosse aventure.

A cette effet, Il a fallu trouver un moyen qui permet aux banquiers d'être sur du remboursement de leur prêt. Et c'est par là que fut apparaitre le système qui a donné naissance à l'assurance maritime : des banquiers ou des groupements de commerçants acceptèrent de garantir, en cas de perte, la valeur du navire et de sa cargaison, moyennant le paiement d'une somme fixée au préalable, l'écrit qui matérialisait se contrat s'appelait déjà une police (au sens de preuve).La promesse de garantie était la sureté et la somme payée à l'avance s'appelait le premium".Durant cette époque, il existait peu de contrats d'assurances. Car une fois le voyage assuré fut terminé, le contrat va être déchiré.

Le plus ancien contrat d'assurance conservé jusqu'à nos jours a été émis à Gênes, en Italie depuis 1347.²

²Couilbault.F., Latrasse.M ., Eliashberg.C., « les grandes principes de l'assurance », 10^{ème} Editions, l'Argus, paris, 2011, p.18

Chapitre 1 : Les fondements théoriques et conceptuels de l'assurance et de la croissance économique

1-1-2 L'assurance terrestre

Le besoin de l'homme de se sentir en sécurité et l'essor des compagnies d'assurances, ont donné naissance à l'assurance terrestre au 18^{ème} siècle. Cette assurance est constituée de trois sous branches, à savoir l'assurance sur la vie, l'assurance incendie et l'assurance responsabilité civile.

1-1-2-1 L'assurance sur la vie

Avec les tontines, le financier italien "Lorenzo Tonti" créait en 1652 une forme de contrat d'assurance avec un mode opératoire proche de l'assurance vie.

Les tontines sont encore aujourd'hui, des associations de personnes constituées pour une certaine durée et qui mettent en commun des fonds. A l'issue d'une durée définie préalablement, l'association est dissoute et les fonds répartis entre les survivants.

1-1-2-2 L'assurance incendie

L'assurance incendie a été apparue à la fin de 17^e siècle après l'énorme incendie à Londres qui a provoqué la destruction de 13200 maisons et 100 églises sur une surface de 175 hectares.³C'est suite à ce sinistre que fut créé en 1667 le « fire office », qui a stimulé la création de plusieurs compagnies dont la célèbre « hand in hand » en 1996.

1-1-2-3 L'assurance responsabilité civile

Avec le développement de la mécanisation au XIX^{ème} siècle, les risques liés au travail sont devenu de plus en plus nombreux, Ceci a causé par la suite un nombre important d'accident qui défavorisent la sécurité des ouvriers. A cet effet, ces derniers accusent les employeurs d'être responsables des dommages subis. Afin de régler cette situation, les employeurs souscrivaient des polices d'assurances garantissant leur responsabilité civile en indemnisent ces victimes une fois l'accident est prouvé.

Cette formes d'assurance est devenue très importante jusqu'à nos jours. Elle s'est développée avec l'apparition de nouvelles activités et la multiplication des accidents qui ont donné naissance à de nouvelles formes et de nouveaux contrats d'assurances responsabilité civile.

³Lambert.F., « Droit des assurances », Edition Dalloz, Paris, 2001, P.5

2- Notions générales et éléments essentiels de l'assurance

A travers cette étude nous allons présenter les notions générales de l'assurance ainsi que ces éléments afin de bien comprendre son concept.

2-1 Définition de l'assurance

L'assurance est un terme complexe, car elle couvre un domaine large. Il se pose alors le problème de donner une seule définition à cette notion. Pour cela nous retenons quatre définitions principales : empirique, juridique, économique et technique.

2-1-1 Définition empirique

Le mot assurance est d'origine latine appelait *secourus* qui veut dire sûr, d'où vient le terme *Asse curatio* (sécurité, garantie, certitude, assurance...). Ce terme est adopté en suite par le français Méridional, tout en conservant les mêmes consonances retrouvées dans les termes : sécurité, sûreté, secours.⁴

2-1-2 Définition juridique

Le législateur algérien a défini l'assurance comme suite : « l'assurance est un contrat par lequel l'assureur s'oblige, moyennant des primes ou autres versements pécuniaires, à fournir à l'assuré ou au tiers bénéficiaire au profit duquel l'assurance est souscrite, une somme d'argent, une rente ou une autre prestation pécuniaire, en cas de réalisation du risque prévu au contrat.»⁵

Cette définition présente l'inconvénient de ne pas faire apparaître le caractère économique des assurances. Elle fait seulement ressortir les liens juridiques qui unissent l'assureur, l'assuré et le bénéficiaire.

2-1-3 Définition économique

Dans un contexte économique, l'assurance est l'activité qui consiste à « transformer des risques individuels en risque collectif en garantissant le paiement d'une somme (indemnité ou prestation) en cas de réalisation d'un risque à ceux qui ont préalablement versé une prime contractuelle (cas de l'entreprise d'assurance) ou une cotisation sociale volontaire (cas de la mutuelle) ».⁶

⁴Mezdad L., « Essai d'analyse du secteur des assurances et de sa contribution dans l'intermédiation financière nationale », mémoire du magistère en science économique, Option MFB, Université de Bejaïa, p.17

⁵Article 02 de l'ordonnance n° 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances

⁶Piriou-P., Clerc D. : « Lexique de sciences économiques et sociales », Edition la découverte, paris, 2007, P.10

2-1-4 Définition technique

D'une manière plus précise, selon M. Joseph Hémard : « l'assurance est une opération par laquelle une partie, l'assuré, se fait promettre, moyennant une rémunération (la prime), pour lui ou pour un tiers, en cas de réalisation d'un risque, une prestation par une autre partie, l'assureur qui, prenant en charge un ensemble de risque, les compense conformément aux lois de la statistique ». ⁷

Comparativement à l'approche juridique, l'approche technique est plus claire. En effet, l'homme éprouve dans sa vie un besoin de sécurité. Il cherche à se protéger contre les risques immédiats et futurs, certains et incertains.

2-2 Le contrat d'assurance

Selon le législateur Algérien, le contrat d'assurance est un document constatant les engagements mutuels de l'assureur et de l'assuré pour la garantie d'un risque déterminé. Il est signé par les deux parties.

En effet selon l'article 07 de l'Ordonnance n° 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances, le contrat d'assurance doit contenir obligatoirement, outre les signatures des parties, les mentions suivantes :

- Les noms et domiciles des parties contractant ;
- La chose ou la personne assurée ;
- La nature des risques garantis ;
- La date de la souscription ;
- La date d'effet et la durée du contrat ;
- Le montant de la garantie ;
- Le montant de la prime ou cotisation d'assurance. ⁸

2-3 Caractéristiques du contrat d'assurance

Le contrat d'assurance est en outre doté de plusieurs caractéristiques juridiques. Il s'agit en effet d'un contrat consensuel, synallagmatique (ou bilatéral), aléatoire, à titre onéreux et de bonne foi.

⁷ Sadi-Talbi, N.H. « Le secteur de l'assurance et le développement économique. Une approche empirique des comportements des PME face au risque », Doctorat en science économique, Option : Gestion du développement, Université de Bejaia, 2015/2016, P.23

⁸ Article 07 de l'ordonnance n° 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances

2-3-1 Le caractère consensuel

Le contrat d'assurance est à caractère consensuel car il est considéré valable dès le moment où intervient l'accord des deux parties à conclure ce contrat.

2-3-2 Le caractère synallagmatique

Un contrat synallagmatique est un accord où les deux parties doivent respecter les obligations contractées lors de la souscription du contrat. Elles doivent être réciproques et interdépendantes.

Dans la mesure où il fait naître des obligations réciproques pour les deux parties, le contrat d'assurance est obligatoirement bilatéral. En effet, l'assuré est, par exemple, tenu de payer la prime et de faire des déclarations exactes, tandis que l'assureur doit payer les indemnités en cas de sinistre.

2-3-3 Le caractère aléatoire

Un contrat aléatoire est un contrat dans lequel la prestation de l'une des parties dépend d'un événement incertain, futur et indépendant de leur volonté.

2-3-4 Le caractère onéreux

Un contrat à titre onéreux est un contrat dans lequel chaque contractant reçoit une contrepartie à la prestation qu'il fournit à l'autre.

Le contrat d'assurance est donc à titre onéreux, puisque l'assureur n'intervient en cas de réalisation du risque garanti qu'en contrepartie d'une prime ou cotisation versée par l'assuré.

2-3-5 Le contrat de bonne foi

La notion de bonne foi est fondamentale et définit des relations contractuelles basées sur les notions d'honnêteté et de loyauté.

Le contrat d'assurance est par définition un contrat de bonne foi, puisqu'il impose aux deux parties contractantes de faire preuve de transparence l'une vis-à-vis de l'autre.

2-4 Les parties du contrat d'assurance

Le contrat d'assurance engage deux ou plusieurs parties. Nous allons voir quelles sont les parties engagées au contrat et comment elles se définissent.

2-4-1 L'assureur

L'assureur est souvent défini comme « un organisme habilité à pratiquer des opérations d'assurances dans certaines branches de l'assurance, qui organise la mutualisation des risques au sein de la communauté des assurés et qui s'engage, en cas de réalisation de ces risques, à

couvrir les pertes financières éventuelles de ses assurés dans la limite de la convention (contrat d'assurance) qu'ils ont fixé ensemble »⁹

2-4-2 Le souscripteur

C'est la personne qui souscrit un contrat d'assurance, qui signe les documents contractuels (la proposition, le questionnaire, les conditions particulières) et qui se trouve seul engagée envers l'assureur pour le paiement des primes.¹⁰

2-4-3 L'assuré

L'assuré est une personne dont la vie, les actes ou les biens sont garantis par un contrat d'assurance contre les différents risques, moyennant le versement d'une certaine somme (prime ou cotisation). Elle n'est pas nécessairement le souscripteur du contrat, car l'assurance peut être contractée par une tierce pour son compte.¹¹

2-4-4 Les tiers bénéficiaires

Les tiers bénéficiaires sont des personnes qui n'ont eu aucun contact direct avec l'assureur avant la survenance d'un sinistre, mais qui bénéficient des prestations de l'assureur après la réalisation dudit sinistre.¹²

2-5 Les éléments d'une opération d'assurance

Il existe principalement quatre éléments qui caractérisent l'opération d'assurance. A savoir :

2-5-1 Le risque

Le risque est « l'éventualité de la survenance d'un fait dommageable tel que le vol, la perte, l'incendie, l'accident ... Le risque a un caractère aléatoire puisqu'il dépend d'un événement hasardeux provoquant le sinistre. Mais en matière d'assurance le mot « risque » s'emploie également pour désigner l'objet de la garantie. Il en est l'élément constitutif, c'est pourquoi il doit être défini avec la plus grande précision possible »¹³

2-5-2 La prime ou la cotisation

La prime est généralement définie comme étant le prix que paye l'assuré à l'assureur pour couvrir un risque quelconque. Mais cette prime est bien distincte de la cotisation. En effet il s'agit de prime lorsque l'assureur est une société à but lucratif, par contre lorsque l'assureur est une mutuelle ou société à forme mutuelle, nous utilisons le terme cotisation.¹⁴

⁹ www.assurance-et-mutuelle.com

¹⁰ Landel J., Charré-Serveau M. : LEXIQUE des termes d'assurances, Paris 2000, P. 349

¹¹ Idem P. 42

¹² www.assurance-et-mutuelle.com

¹³ Revue centre de recherche pour les budgets familiaux, « bien utilisé les assurances », les éditions de l'épargne, 1990, P.22

¹⁴ Couilbault.F., Latrasse.M., Eliashberg.C., « les grands principes de l'assurance », 10^{ème} Editions, l'Argus, Paris, 2011, p.46

2-5-3 La prestation de l'assureur

La prestation de l'assureur est d'une manière générale une somme d'argent que l'assureur doit versé soit au souscripteur assuré, soit à un tiers, ou bien au bénéficiaire en cas de réalisation du risque.

En pratique, il convient de distinguer deux sortes de prestations :

- Des indemnités qui sont déterminées après la survenance du sinistre, en fonction de son importance.

- Des prestations forfaitaires qui sont déterminées à la souscription du contrat, avant la survenance du sinistre. Ces prestations forfaitaires se traduisent par le versement d'un capital, ou une rente.¹⁵

2-6 Classification des assurances

On distingue généralement deux catégories de classification des assurances, elles se présentent comme suit:

2-6-1 Classifications juridique des assurances

Elle regroupe les assurances de dommages et les assurances de personnes.

2-6-1-1 Les Assurances de dommages (assurances de bien et de responsabilité)

Les assurances de bien et de responsabilité ont pour but de réparer les conséquences d'un événement dommageable affectant le patrimoine de l'assuré.¹⁶

Ces deux catégories d'assurance dommage se définissent comme suite :

-Assurances de chose : Ce sont les assurances qui garantissent les biens d'un assuré (une maison, un véhicule...) contre divers événements ou risque tels que l'incendie, le vol, les risques divers.

Par définition, les choses sont destinées à faire partie des éléments matériels du patrimoine d'une personne (qu'il s'agit d'un bien mobilier ou immobilier, ou d'un animal).¹⁷

-Assurances de responsabilité : cette assurance a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile encourue par les personnes couvertes par le contrat.

¹⁵ Idem, P.60

¹⁶ Idem, p.74

¹⁷ Idem, P.76

2-6-1-2 Les Assurances de personnes

Ces assurances couvrant les risques susceptibles d'affecter une personne dans son existence et dans son intégrité physique.

Les assurances de personne sont par principe réputées forfaitaires. L'assureur s'engage à verser à l'assuré un forfait, un capital, en cas de réalisation de risque. Ce forfait présente la particularité de n'avoir aucun lien avec l'importance « monétaire » du sinistre.¹⁸

Il existe quatre types d'assurances de personne qui sont :

-Les assurances sur la vie : Assurance dont le risque dépend de la durée de la vie humaine et, plus particulièrement, de la vie de la personne assurée, ou personne sur la tête de qui repose

-L'assurance. Si plusieurs personnes sont assurées, on dit que l'assurance repose sur plusieurs têtes ;

-Les assurances individuelles : Assurances, dit individuelle accident, couvrant les risques de l'assuré contre les conséquences d'accidents susceptibles de porter atteinte à son intégrité physique pendant la période de garantie ;

-Les assurances maladies : Assurances couvrant l'assuré au premier franc ou en complément de son régime de sécurité sociale, contre les conséquences de maladies dont il peut être atteint pendant la période de garantie ;

-Les assurances de groupe : Assurances, dites collectives, couvrant contre les risques ci-dessus les personnes ayant adhéré à une assurance souscrite par un organisme pour leur compte.¹⁹

2-6-2 Classification technique des assurances

On distingue les assurances gérées par le mécanisme de répartition et les assurances gérées par le mécanisme de capitalisation.

2-6-2-1 Assurances gérées par répartition

C'est une technique qui consiste à mutualiser les risques. Au cours d'une même année, ou exercice, l'assureur répartit entre les assurés sinistrés la masse des primes payées par l'ensemble des assurés.²⁰ Cette technique englobe, les assurances de bien et de responsabilité

ainsi que certaines assurances de personne comme les assurances complémentaires santé et dommages corporels.²¹

¹⁸ Martin A., Techniques d'assurances, 3^{ème} édition, Paris, 2014, P.29

¹⁹ Idem P.29

²⁰ Landel J., Charré-Serveau M. : LEXIQUE des termes d'assurances, Paris 2000, P.323

²¹ Couilbault.F., Latrasse.M., Eliashberg.C., « les grandes principes de l'assurance », 10^{ème} Editions, l'Argus, Paris, 2011, p.73

2-6-2-2 Assurances gérées par capitalisation

Ce sont des assurances souscrites à long terme, dont les primes sont capitalisées selon la technique des intérêts composés. Les branches gérées en capitalisation sont les assurances sur la vie, la capitalisation, la prévoyance collective, la réassurance mais aussi l'assurance construction.²²

2-7 Les lois fondamentales de l'assurance

L'activité d'assurance repose sur un certain nombre d'éléments qui sont la nécessité de la production, l'homogénéité des risques, la dispersion des risques et la division des risques.

2-7-1 La nécessité de la production

L'assureur doit chercher à enregistrer le maximum de contrats d'assurances possibles et de réaliser en permanence de nouvelles affaires afin d'augmenter sa production. L'importance de ceci s'explique par deux raisons :

- Plus le nombre d'assuré est grand, plus il sera facile de régler les sinistres. Ce raisonnement est justifié pleinement par la loi des grands nombres.
- Les contrats déjà réalisés ne restent pas éternellement en portefeuille ; il y a des résiliations, des décès, des disparitions de risques, etc. il faut donc compenser les sorties de contrats.

2-7-2 L'homogénéité des risques

Pour que la compensation entre les risques puisse se faire dans les meilleures conditions, il faut réunir un grand nombre de risques semblables, qui ont les mêmes chances de se réaliser et qui occasionnent des débours du même ordre, c'est-à-dire des risques homogènes. A cet effet l'assureur doit sélectionner les risques qu'il va assurer tout en prenant certaines mesures afin de limiter le nombre de sinistres, Par exemple :

- Proposer un tarif majoré pour l'assurance d'un risque plus grave que la normale : c'est le cas pour l'assurance en cas de décès d'un homme qui a une tension artérielle plutôt élevée pour son âge ;
- Refuser d'assurer les risques dont la probabilité de survenance est quasi certaine. Comme le fait de refuser d'assurer contre le vol une maison insuffisamment protégée tant que son propriétaire n'aura pas pris certaines mesures de prévention.

²²Landel J., Charré-Serveau M. : LEXIQUE des termes d'assurances, Paris 2000, P.66.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques et conceptuels de l'assurance et de la croissance économique

2-7-3 La dispersion des risques

L'assureur doit éviter que tous les risques assurés ne se réalisent en même temps, sinon la compensation ne pourra avoir lieu. Comme le cas d'assurer en cas de décès tous les ingénieurs d'une usine susceptibles de prendre place dans le même avion pour se rendre à un congrès professionnel, ou bien encore de couvrir contre l'incendie tout un pâté de maisons. A cet effet, Le risque va paraître énorme et l'assureur ne pourra pas agir contre ces sinistres.

2-7-4 La division des risques

Bien que la sélection et la dispersion des risques soient indispensables au bon fonctionnement de l'assurance, il faut aussi éviter d'accepter un trop gros risque dont le cout, en cas de sinistre, ne pourrait être compensé par les primes. Il ne faut pas qu'un seul sinistre puisse menacer la mutualité.²³

2-7-4-1 La coassurance

La coassurance est l'opération qui consiste à garantir un même risque ou un même ensemble de risques au moyen d'un seul contrat, par plusieurs sociétés d'assurances. Autrement dit, chaque société en prend une part (exprimée en pourcentage) en fonction de laquelle elle perçoit sa quote-part de la prime totale et contribue à l'indemnisation en cas de sinistre dans la même proportion.²⁴

2-7-4-2 La réassurance

La réassurance est l'opération par laquelle un assureur, cède à un autre assureur appelé : le réassureur ou cessionnaire, une partie d'un risque que lui-même a pris en charge en direct. Cette pratique se justifie par le désir de limiter les risques auquel l'assureur s'expose et d'éviter qu'un sinistre dont l'ampleur serait catastrophique ne le conduise à la ruine. L'existence du réassureur n'est pas connue des assurés et l'assureur reste seul responsable à leur égard.

Section 2 : Notion de base sur la croissance économique

La notion de la croissance ainsi que ses instruments de mesures ont connu une longue histoire et continuent d'alimenter les débats sur leurs efficacités et leur pertinences. Afin de mieux cerner le concept de croissance économique, nous avons considéré nécessaire de commencer par donner quelques définitions et notions de base essentielles.

²³Couilbault.F., Latrasse.M ., Eliashberg.C., « les grandes principes de l'assurance », 10^{ème} Editions, l'Argus, paris, 2011, p.63

²⁴,Landel J., Charré-Serveau M. : LEXIQUE des termes d'assurances, paris 2000, P.83

1- Définition de la croissance économique

Ils existent plusieurs types de définitions :

- François Perroux « La croissance économique est l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, pour une nation, c'est le produit global en termes réels ». ²⁵

- Marc Hervein et Jacques Bouchoux : « La croissance est définie par l'accroissement durable de la dimension d'une unité économique, simple ou complexe, réalisé dans des changements de structure et éventuellement de système, et accompagné de progrès économiques variables ». ²⁶

-Selon S.Kuznets: « la croissance économique moderne est l'extension d'un système de production-au sens le plus large du terme - reposant sur l'application toujours plus poussée de la science, c'est t-à-dire un système organisé de connaissances contrôlées» ²⁷

Au sens strict la croissance économique correspond donc à l'augmentation de la production de biens et services d'une nation, sur une période longue.

2- Les différents types de la croissance économique

La croissance économique ce diffère d'une économie à une autre et elle ne repose pas nécessairement sur les mêmes facteurs. Il est alors judicieux d'essayer de caractériser des types de croissance en fonction de l'importance relative des différents facteurs.

2-1 La croissance extensive

La croissance extensive résulte principalement de l'augmentation des quantités de facteurs de production mis en œuvre (plus de travail, plus de machines et/ou plus de matières premières)

2-2 La croissance intensive

Celle-ci est le résultat de l'amélioration de l'efficacité des facteurs de production, elle se traduit par l'augmentation de la valeur ajoutée par salarié ou par l'accroissement des performances des machines, du fait du progrès technique. Elle s'appuie donc sur des gains de productivité. ²⁸

2-3 La croissance potentielle

Ce type de croissance résulte de l'utilisation efficiente de la totalité des facteurs de production existant. La croissance économique effective se définit comme la croissance

²⁵Beitone A., Cazorla A., Dollo C., Drai.a M., Dictionnaire des sciences économiques, 2^{ème} Edition, Paris, 2007, P. 117.

²⁶Perroux F., (1961), « L'économie du XX^o siècle», édition PUF, Paris, p.408.

²⁷Nouschi M.,Benchi, R., « La croissance aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, Histoire Economique contemporaine », 15 thèmes, 2^{ème} édition , P.44

²⁸Beitone A., Cazorla A., Dollo C., Drai.a M., Dictionnaire des sciences économiques, 2^{ème} Edition, Paris, 2007, P.123

Chapitre 1 : Les fondements théoriques et conceptuels de l'assurance et de la croissance économique

empiriquement mesurée. L'écart entre le taux de la croissance effective et celui de la croissance potentielle conduit à deux situations :

-Lorsque le taux de la croissance effective est inférieur au taux de croissance potentielle, le taux d'utilisation des capacités de production est insuffisant et le chômage augmente.

-Lorsque le taux de croissance effective est supérieur au taux de croissance potentielle, le taux d'utilisation des capacités est à son maximum et l'économie nationale se trouve en situation de "surchauffe" (pression inflationniste). La croissance potentielle peut donc se définir comme la croissance maximale compatible avec une inflation stable.

2-4 La croissance Zéro

La croissance zéro est une expression utilisée dans les années 1970 par un rapport du club de Rome à la suite d'un débat portant sur les effets pervers de la croissance économique

(pollution, épuisement des ressources naturelles) et le partage inégalitaire de ses fruits. Certains économistes se sont alors demandés s'il ne fallait pas « stopper » la croissance, en défendant l'hypothèse d'une « croissance zéro ».²⁹

3- Les facteurs de la croissance économique

L'un des premiers facteurs de la croissance économique est le travail, il est possible donc d'augmenter le niveau de la croissance économique en augmentant la population active (la population qui travaille). L'autre facteur de croissance économique est le capital. L'augmentation du stock de capital, c'est-à-dire l'investissement, permet d'assurer une croissance durable. Il y a aussi le progrès technique qui désigne une amélioration qualitative des facteurs de production eux même ou de leur utilisation.

3-1 Le facteur travail

Le facteur travail désigne l'ensemble des heures de travail effectuées par les personnes (salariés ou non), qui travaillent dans l'entreprise. Il faut donc multiplier le nombre de travailleurs par le nombre d'heure qu'ils assurent.

Il y a deux types d'indicateurs qui sont utilisés :

-Tout d'abord le nombre de travailleurs c'est que l'on appelle aussi le nombre d'actifs occupés ou le nombre d'emplois.

²⁹Idem, P.124

Chapitre 1 : Les fondements théoriques et conceptuels de l'assurance et de la croissance économique

-Ensuite, et c'est le plus pertinent mais pas toujours disponible, le nombre total d'heures effectuées au cours d'une année par chacun des travailleurs.

Il ya aussi deux aspects caractérisent ce facteur, à savoir :

-L'aspect quantitatif : se traduit par le niveau de la population active (la population en âge de travailler ayant ou cherchent un emploi)

-L'aspect qualitatif : déterminé par le niveau moyen des qualifications (la qualité du travail fournie par la main d'œuvre qualifiée).

3-2 Le facteur capital

Le facteur capital regroupe les biens ou les services qui peuvent être utilisés lors de plusieurs cycles de production car ils ne sont pas détruits au cours d'un de ces cycles. Il s'agit des machines, des outilles, des matérielles de transports etc.

Comme le facteur travail, le facteur capital peut croître en quantité et en qualité. En ce qui concerne la quantité, portant essentiellement sur le capital technique, il s'agit de la multiplication des machines qui facilitent le travail à l'homme. De plus, l'augmentation des capitaux facilite l'investissement qui favorise la croissance.

3-3 Le progrès technique

Il se définit comme tout ce qui rend la combinaison capital-travail plus performante. Il provient de la combinaison de trois domaines de recherche essentiels :

- La recherche fondamentale : elle correspond à un approfondissement général de la connaissance scientifique.

-La recherche appliquée : est liée directement à des besoins cruciaux du marché (création du nouveau produit).

-La recherche développement : qui a pour but d'aboutir à la commercialisation d'une nouveauté, soit au niveau des processus de production, soit au niveau des produits.

Section 3 : La relation entre l'assurance et la croissance économique

Afin d'aborder cette étude, il est nécessaire de revoir les différentes théories d'assurance et les diverses études empiriques qui abordent la relation causale entre l'assurance et la croissance économique, ainsi que le rôle prouvé de l'assurance sur l'économie d'aujourd'hui.

1- Revue de la littérature théorique et empirique sur la relation entre l'assurance et la croissance économique

Ce thème a été traité par plusieurs économistes. Cependant, nous allons présenter ceux qui nous ont semblé plus importantes.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques et conceptuels de l'assurance et de la croissance économique

En 1776, l'économiste classique Adam Smith, a introduit les concepts de l'assurance dans son livre sur les Richesse des Nations, En indiquant l'importance de la prime d'assurance dans la compensation des pertes communes, dans le paiement des dépenses de gestions et de pouvoir dégager un profit tel qu'il est dégager par n'importe quel commerce général.

Adam Smith annonce que le commerce d'assurance garantie la sécurité des fortunes et des populations grâce au principe de mutualisation des risques et à l'aide d'un très grand capital obtenu.³⁰

Cela n'a pas permis une véritable compréhension du terme "assurance", ce dernier a été développé au fil du temps avec le développement de la théorie économique qui a pris beaucoup d'importance dans les débats et les études effectuer entre les économistes.

En effet il existe trois principaux centres qui ont contribué à la convergence entre la théorie de l'assurance et la théorie de la croissance économique ; Cambridge, Lausanne, et vienne.

Dans l'école de Cambridge, en 1880, l'économise Alfred Marshall a éclaircie la théorie de l'assurance, en mettent en exigence une prime qu'il considère comme un prix à payer contre lequel se débarrasse des conséquences de la réalisation de risque. Il indique que la valeur de cette prime doit être déterminé selon le risque définit, suivant la loi des grandes nombres élaboré par Bernoulli en 1738, qu'il considère comme étant une clé au problème des primes d'assurance.

A partir de cette analyse, John (1953), affirme que l'assurance contribue au développement de l'économie par les capitaux qu'offrent les compagnies d'assurances aux entrepreneurs afin de financer leurs investissements.³¹

Dans l'école de Lausanne, Léon Walras, dans son analyse de l'équilibre économique général en 1874, affirme que l'activité économique qui est en plein certitude, permet la réalisation de

³⁰ Mulumba-Kenga, Tshielekeja.M, « L' Assurance : Catalyseur du Développement : Modèles de références et Applications au cas de la République Démocratique du Congo », thèse du doctorat en sciences économiques et de gestion, Université catholique de Louvain, 2011. P42

³¹ Benahmed kafia, « Essai d'analyse de la relation entre l'assurance et la croissance économique », mémoire du magistère en science économiques, option monnaie, finance et banque, université mouloud maamri, tizi ousou, 2014. P.50

Chapitre 1 : Les fondements théoriques et conceptuels de l'assurance et de la croissance économique

l'équilibre économique général. A partir de cette condition, il considère l'assurance comme étant le seul moyen qui permet d'éliminer les conséquences de l'incertitude. Pour Walras, le

lien entre l'assurance et l'économie est la prime d'assurance qui est reconnue par l'économie moderne sous forme de coût du capital.

Dans l'école de Vienne, le fondateur Carl Menger n'a pas apporté quelque chose d'important à la théorie d'assurance, c'est en 1881 que son successeur Bohm-Bawerka a eu une vision sur l'assurance, mais sans tenir compte des conséquences de l'incertitude. A partir de cette vision les actuaires allemands et australiens ont développé vers la moitié du 19^{ème} siècle la théorie du risque qui a pour principe de déterminer le capital nécessaire qu'un assureur devrait prévoir à fin de garantir la sécurité des assureurs.

Ces principaux travaux théoriques effectués par ces écoles, ont réalisé beaucoup de progrès dans le thème du rapprochement entre l'assurance et l'économie, au-delà de ces travaux théoriques, plusieurs travaux empiriques ont été réalisés en vue d'établir les relations qui existent entre l'assurance et l'économie en développant l'hypothèse, que l'assurance est un facteur de développement économique d'une nation.³²

Une étude a été lancée par Outreville en 1990, sur 55 pays en voie de développement. Ces travaux visent essentiellement à démontrer l'existence d'une relation de corrélation entre le développement de l'assurance et le développement financier. Son hypothèse stipule que la relation entre les primes d'assurance des dommages par habitant et le PIB par habitant est une relation non linéaire estimée avec la méthode des Moindres carrés Ordinaires (M.C.O).

Arrivant aux résultats de son étude, Outreville réalise qu'il existe une relation positive entre le développement financier et l'habileté individuelle et/ou la bonne volonté de payer l'assurance.

Toujours dans l'analyse de l'impact du secteur d'assurance sur la croissance économique, Ward et Zurbrugg (2000), ont réalisé qu'il existe une relation de causalité entre ces deux domaines après avoir lancé une étude sur une base de données constituée de neuf pays de

l'OCDE. Ils affirment que cette relation est déterminée par deux facteurs essentiels qui sont le taux de pénétration et la densité de l'assurance. Il annonce ainsi que ces résultats se différencient

³²Mulumba-Kenga, Tshielekeja.M, « L'Assurance : Catalyseur du Développement : Modèles de références et Applications au cas de la République Démocratique du Congo », thèse du doctorat en sciences économiques et de gestion, Université catholique de Louvain, 2011, P.43

Chapitre 1 : Les fondements théoriques et conceptuels de l'assurance et de la croissance économique

d'un pays à un autre en terme d'intensité. Cette étude a été suivie par l'explication qualitatives, qui estime que l'aversion au risque et la volonté d'accepté l'assurance comme technique de gestion de risque peuvent être déterminants dans cette diversité de la causalité d'un pays à un

autre. Ces deux auteurs rajoutent aussi que l'assurance facilite les transactions économiques par le biais de transfert de risque et favorise l'intermédiation financier.³³

Le comité européen des assurances (CEA) retient également le taux de pénétration comme outil qui permet d'analysé la contribution du secteur de l'assurance au PIB et faire des comparaisons entre les pays. En appliquent cette méthode sur 25 pays européens, le CEA déduit que certains pays ont atteint des taux de pénétration important et certain d'autres des taux faibles. Il a ainsi comparé le ratio moyen de ces 25 pays aux taux de pénétration des États-Unis et constat que le secteur d'assurance des États-Unis est plus développé que celui des pays européens.³⁴

Blondeau (2002) dans son approche empirique sur les déterminants du cycle de l'assurance de dommages en France, a mis en évidence une relation entre les primes et l'ensemble des variables explicatives, elles sont représenté par le taux de croissance du PIB réel, le taux de croissance de l'inflation, le taux du marché monétaire, le taux de croissance des primes réelles, le taux d'intérêts, les dépenses réelles de distribution et de gestion des sociétés d'assurances, le rendements nominal moyen des obligations, l'indice représentatif de la bourse de paris et le capital réel des sociétés d'assurances sur une période allant de 1963 jusqu'à 1999. En effet

Blondeau s'est servi de ces données a fin de démontré s'il existe une relation à long terme entre ces variables, en admettent le teste de stationnarité et le teste de cointegration ainsi que le modèle a correction d'erreurs. Finalement cette relation a été vérifier notamment entre le taux d'intérêts, les rendements boursiers et le PIB sachons que les résultats financiers dépendent de l'évolution des taux d'intérêts, tandis que la sinistralité est liée à la conjoncture économique.

³³Sadi-Talbi, N.H. « Le secteur de l'assurance et le développement économique. Une approche empirique des comportements des PME face au risque », Doctorat en science économique, Option : Gestion du développement, Université de Bejaia, 2015/2016, P.71

³⁴Benahmed kafia, « Essai d'analyse de la relation entre l'assurance et la croissance économique », mémoire du magistère en science économiques, option monnaie, finance et banque, université mouloud maamri, tizi ouzou, 2014, P.54

Chapitre 1 : Les fondements théoriques et conceptuels de l'assurance et de la croissance économique

De plus, pour Thierry (2005), l'appréciation de la place de l'assurance dans une économie nationale peut se faire selon deux approches pertinentes : la cotisation par habitant (densité d'assurance) et le ratio cotisations sur le produit intérieur brut (taux de pénétration).

Thierey stipule qu'en prenant en considération la répartition de l'épargne financière, nous observons que, les sociétés d'assurances occupent une place relativement restreinte par rapport

aux autres investissements institutionnels représentant une fraction limitée du total des engagements du secteur financier notamment dans les pays en voie de développement.³⁵

Dans la Grand Bretagne, Kugler et Ofoghi (2005), réalisent une étude empirique qui vise à décrire la relation existante entre l'assurance et la croissance économique, Entre la période allant de 1966 jusqu'à 2003. En admettent le teste de cointégration, ils déduisent à partir des résultats opéré, qu'il existe bien une relation de long terme entre ces deux variables, qui influencent positivement sur le développement économique.

Liedtke (2006) montre à son tour que l'assurance joue un rôle prépondérant dans le domaine financier, ce secteur prouve un effet purement financier sur la croissance économique. Et son impact est essentiellement lié au mode de fonctionnement des économies modernes. Liedtke souligne une forte corrélation entre l'existence de l'assurance dans certains marchés et les mesures de prévention.³⁶

En 2009, Mohamed R, K, décrit par son analyse que le secteur des assurances occupe une place prépondérante dans le processus du développement due à ces multiples interventions dans les différents domaines économiques, financiers et sociaux. Selon lui, il est important de mettre en place un cadre législatif et réglementaire adéquat qui permet d'accroître le rendement de ce secteur et l'amélioration de sa contribution au développement.

Aussi, Il souligne l'importance du domaine agricole dans le secteur des assurances, notamment pour les pays en voie de développement, voir qu'ils possèdent un potentiel agricole très important. Et propose le renforcement de partenariats avec les entreprises ayant une expertise suffisante dans le domaine agricole.

³⁵ Idem p56

³⁶ Sadi-Talbi, N.H. « Le secteur de l'assurance et le développement économique. Une approche empirique des comportements des PME face au risque », Doctorat en science économique, Option : Gestion du développement, Université de Bejaia, 2015/2016, P.70

Chapitre 1 : Les fondements théoriques et conceptuels de l'assurance et de la croissance économique

Mohamed, apprécie également La situation du secteur de l'assurance dans l'économie à travers l'analyse de certaines variables telle que le nombre de sociétés évoluant dans le secteur, les différents domaines couverts, le nombre d'emplois créés, le volume des primes émises, etc. Cette méthode a été adoptée dans plusieurs études, en particulier, le rapport du CEA, qui a constaté l'existence de plus d'un million de personnes souscrits dans ce secteur au niveau des vingt-cinq pays de l'Union Européenne.³⁷

Les résultats de ces travaux ont nécessité beaucoup d'efforts de la part de ces économistes. Elles réalisent à la fin qu'il existe bien un lien positif entre l'assurance et la croissance économique et le développement de l'économie en générale. Aujourd'hui l'assurance est devenue un domaine très vaste voir ces multiples fonctions économiques et sociales que nous allons aborder comme suite.

2 Rôle de l'assurance dans l'économie

L'appréciation des biens faits de l'assurance peut se faire à travers plusieurs niveaux. Nous pouvons se les utiliser sur un plan économique et social.

2-1 Le rôle économique de l'assurance

Sur le plan économique, l'assurance représente un outil de crédit, un dispositif d'épargne qui stimule par voie de conséquence l'investissement et un moyen de reconstitution du patrimoine.

2-1-1 L'assurance est un dispositif d'épargne

L'accumulation des primes des assurés permettent la constitution de capitaux très important sur tout à long terme comme l'assurance vie. Les assureurs exercent leur rôle de primes en les redistribuant sous forme de prestation au profil de d'assuré en cas ou un sinistre se réalise ou au profit des autres bénéficiers en cas de décès.

Par ailleurs les assureurs sont considérés comme étant des investisseurs institutionnels car les primes qui ne sont pas encore arrivées à échéance seront épargnées sur des places financières qui génèrent par la suite des masses financières importantes qui seront orienté vers le financement des investissements. En effet l'assurance mobilise l'épargne et contribue au financement de l'économie et constitue un élément essentiel à la croissance économique.

2-1-2 L'assurance outil de crédit

La souscription d'une assurance vie est très importante. Elle a pour rôle non seulement de protégé la personne mais elle est aussi une source d'encouragement à l'octroi de crédit pour les

³⁷Mulumba-Kenga, Tshielekeja.M, « L'Assurance : Catalyseur du Développement : Modèles de références et Applications au cas de la République Démocratique du Congo », thèse du doctorat en sciences économiques et de gestion, Université catholique de Louvain, 2011, P.44

Chapitre 1 : Les fondements théoriques et conceptuels de l'assurance et de la croissance économique

banques et les organismes financières en général et un moyen de financement des projets d'investissements pour l'emprunteur. En effet, ce dernier a plus de chance d'acquiescer un crédit il est souscrit en assurance vie. Car celle-ci représente une garantie au crédit du fait que si l'assuré ou bien l'emprunteur décèdera, c'est l'assureur qui prendra en charge son crédit.

2-1-3 l'assurance instrument de la protection du patrimoine

La protection du patrimoine est l'un des rôles les plus importants de l'assurance. En effet cette dernière ne fait pas qu'indemniser les assurés en cas de la réalisation de sinistre, mais elle permet aussi de réparer ou de reconstruire le bien endommagé à travers les prestations versées aux assurés et aux bénéficiaires. Ce type d'assurance est lié à l'assurance de dommage il constitue bien évidemment une source de bien être pour l'économie.

2-2 Le rôle social de l'assurance

L'ensemble des organismes qui ont pour but de garantir une protection sociale sont financés par des cotisations obligatoires de la part des individus puisque ces derniers sont soumis à des risques qui sont généralement qualifiés de risques sociaux. Ils sont de caractère aléatoire et ils dépendent d'un événement hasardeux provoquant le sinistre. Ainsi, leur survenance est inévitable et peut toucher non seulement les personnes dans leur intégralité physique mais elle peut aussi toucher leur patrimoine. Par ailleurs l'assurance est là pour apporter la sécurité dont ils ont besoin.

En effet, le rôle social de l'assurance se trouve dans plusieurs angles dans la société. Cela consiste notamment à offrir aux sinistrés les fonds nécessaires pour reconstruire ou racheter des biens à la place de ceux endommagés, à rembourser aux individus l'intégralité des coûts liés à leur consommations personnelles en matière de soins médicaux (maladie, maternité...etc.), dans le cadre d'une gestion distincte, l'assurance sociale consiste à gérer la branche des accidents du travail et maladies professionnelles, elle consiste également à garantir le versement d'un revenu de remplacement (pension de retraite) aux personnes qui cessent de travailler et qui ont l'âge requis pour prétendre à la perception d'une pension de retraite et à gérer les différentes prestations familiales et diverses prestations particulières comme les aides au logements, allocation de rentrée scolaire et les aides aux personnes handicapées.³⁸

³⁸ Le Conseil National des Assurances, « Contribution des Assurances à L'économie », revue de l'assurance n°8, janvier à mars 2015.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques et conceptuels de l'assurance et de la croissance économique

Nous pouvons conclure que l'assurance procure le bien être de la société en générale et consiste à mettre en œuvre des actions destinées à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Elle contribue donc d'une manière directe au développement de l'économie.

Conclusion

Dans le cadre de ce chapitre nous avons vu que l'univers dans lequel l'économie évolue est marqué par une grande incertitude. Cependant, depuis le moyen âge, la souscription d'un contrat d'assurance a été le seul moyen qui permet de se couvrir contre tout événement sinistrables non désirés. Celui-ci se fait avec la volonté qu'un individu, dit assuré, paye des primes à l'assureur, qui s'engage par la suite à couvrir les risques encourus.

L'assurance s'est construite progressivement en passant par différents étapes. Aujourd'hui, dans ce monde complexe, l'assurance a pris de l'ampleur. En effet, la diversité des activités économiques et la multiplication des risques ont fait qu'il existe plusieurs sociétés d'assurance. Ces dernières s'adaptent à deux grandes formes d'assurances principales : l'assurance dommage et l'assurance de personnes. La première est liée à l'assurance de tout ce qui est risqué et de la responsabilité civile. La deuxième, fait référence à la protection de la personne dans son intégralité physique.

Il existe notamment deux modes de gestion des primes d'assurances. Une technique qui consiste à répartir les primes entre les assurés sinistrés au sein de la mutualité et une autre technique qui consiste à capitaliser les primes souscrites à long terme.

Ainsi, Les sociétés d'assurances pratiquent plusieurs techniques pour permettre une meilleure gestion des risques assurés, comme le recours à la technique de division de risque qui a pour objectif de faciliter la gestion de gros risques qu'un assureur ne peut pas assurer individuellement.

L'activité d'assurance remplit plusieurs fonctions qui génèrent des richesses dans une économie. De point de vue économique et financière, l'assurance contribue à la croissance économique à travers la mutualisation et la gestion des risques, la protection et la reconstitution du patrimoine, la mobilisation de l'épargne, la gestion et l'allocation des ressources ainsi, qu'en facilitant les échanges. De point de vue social, l'assurance permet d'offrir une meilleure vie aux individus car elle prend en charge les risques liés à la santé, à l'emploi, à l'éducation des enfants, aux activités culturelles...etc.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques et conceptuels de l'assurance et de la croissance économique

L'assurance est indispensable au bon fonctionnement de l'économie. Son importance réside dans la part de celle-ci dans la constitution du produit intérieur brut. En effet, si cette part est très importante, elle va contribuer massivement à la croissance économique.

Cette dernière permet par la suite d'améliorer la situation économique d'un pays et d'évoluer le niveau de vie de la société et la rendre plus performante sur le long terme.

L'assurance a en effet un impact positif sur la croissance économique. Son importance a pourtant bien été identifiée depuis les années 1964, où la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement a reconnu qu'« un marché national d'assurance et de réassurance fondé sur une base rationnelle est un élément essentiel de la croissance

économique ». ³⁹Cela signifie que ce progrès sera bien marqué par les pays développés, que par les pays en voie de développement. Par ailleurs, nous allons tenter d'étudier dans le chapitre qui suit l'effet de l'assurance sur les trois pays Maghrébins (Algérie, Maroc, Tunisie).

³⁹Jean François Outreve, Revue d'économie financière (n° 106), système financière et création de valeur, Montréal, 2012/2, p.63 disponible sur : www.cairn.info

CHAPITRE 2

**Evolution des assurances dans les
trois pays Maghrébins (Algérie,
Tunisie, Maroc)**

Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

Le grand mouvement de l'économie vers l'activité assurantielle est aujourd'hui largement reconnu et même encouragé par les politiques économiques. Vue son rôle fondamental dans le fonctionnement et la stabilité de l'économie moderne au point où de nombreuses activités ne peuvent être exercées sans assurances.

L'Algérie, le Maroc et la Tunisie, ont connu des reformes importantes durant ces dernières années afin de promouvoir l'assurance et de réguler le secteur. Ce qui est favorable au développement de leur marché assurantiel et au développement de leurs situations économiques, nous pouvons supposer par-là que malgré leur différences, ils ont tout de même un nombre de caractéristiques communes.

L'objet de ce chapitre est de présenter les marchés assurantiels des trois pays du Maghreb dans trois sections. Nous allons étudier dans la première section l'évolution historique de ces marchés, dans la deuxième section nous allons voir quelle sont les caractéristique de ces marché, Ceci va nous servir vers à effectuer une analyse comparative de ces trois marchés dans la troisième section.

Section 1 : Le secteur de l'assurance dans les pays du Maghreb

Le secteur des assurances de l'Algérie tout comme celui du Maroc et de la Tunisie, ont connu des mutations considérables au fil des temps. Ces trois pays sont passés par la colonisation française. Ainsi, depuis l'indépendance ils n'ont pas cessé d'apporter des modifications à leurs systèmes d'assurance.

Cette section étudie l'évolution historique et présente les intervenants sur les marchés d'assurance dans chacun des trois pays : Algérie, Tunisie et le Maroc.

1- Présentation du secteur assurantiel en Algérie

Le secteur Algérien des assurances se présentera dans un premier lieu par un aperçu historique de son évolution, puis en deuxième lieu par la citation des différents intervenants dans ce secteur.

1-1 Aperçu historiques du secteur des assurances en Algérie

A travers l'histoire, l'évolution du secteur Algérien des assurances est passe par plusieurs période; la période : confronté avec le colonisateur français, la période caractérisé par la nationalisation et la spécialisation de l'activité d'assurance, la période du monopole d'Etat

Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

après son indépendance et la période de la libéralisation du secteur jusqu'à nos jours qui apparaît avec un nouvel essor.⁴⁰

1-1-1 La période coloniale (avant 1962)

L'Algérie est considérée par les autorités coloniales comme étant une partie intégrante du territoire français et par conséquent la législation applicable aux compagnies d'assurance en France était applicable à leurs agences en Algérie. Le gouverneur général contentait de donner son avis sur les agréments des agences principales et de publier un rapport annuel sur l'industrie des assurances en Algérie.⁴¹

La majorité des Algériens vivant en deca du seuil de pauvreté et n'avaient donc rien à assurer et encore moins les moyens de payer les primes. On veut dire par là, qu'à l'intra des autres activités économiques, l'assurance a été introduite et développée en Algérie pour les besoins des populations européennes. Ainsi, au cours des années 1950 deux assurances obligatoires ont été instituées :

- L'une relative aux accidents de travail en 1950.
- L'autre relative à l'automobile en 1958.

Suite à son institution, le marché des assurances a connu une certaine expansion qui incita les sociétés mères dont le siège était en France à ouvrir des agences en Algérie.⁴²

1-1-2 La période de 1962 à 1989

Cette période a été caractérisée par une nationalisation et une spécialisation de l'activité d'assurance. Les compagnies d'assurances étrangères se sont vues notifiées l'obligation de céder 10% de leurs portefeuilles au profit de la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR), créée en 1963. Cependant ces compagnies étrangères ont refusé cette obligation, et ils ont arrêté d'exercer toute activité assurantielle en Algérie. De ce fait, la CAAR se trouve seule à prendre en charge les engagements envers les assurés.

En 1964, outre la CAAR, la Société Algérienne d'Assurance (SAA), la société Algéro-Egyptienne, a continué d'exercer ses activités avec la Société Tunisienne d'Assurance et de

⁴⁰ Bouaziz cheikh, l'histoire de l'assurance en Algérie, assurance et gestion des risques, vol.81 (3-4), octobre-décembre, 2013, p.285

⁴¹ www.ccr.dz

⁴² Idem

Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

Réassurance (STAR), à côtés de deux Mutuelles d'assurances, l'une pour les risques agricoles et l'autre pour les travailleurs de l'enseignement.

L'ordonnance n°66-127 du 27 mai 1966 a institué le monopole de l'Etat sur toutes les opérations d'assurances.

Les entreprises publiques nationalisées étaient : la CAAR, spécialisée dans les risques transports et industriels, et la SAA (après rachat des parts égyptiennes) pour les risques automobiles, assurances de personnes et risques simples.

En 1975, la Compagnie Centrale de Réassurance (CCR) est créée. Les compagnies d'assurances étaient dans l'obligation d'effectuer l'intégralité de leurs cessions au profit de la CCR.⁴³

La mise en place de la première réforme, a eu lieu en 1980 en adoptant la loi n°80-06 du 9 août 1980. Celle-ci constitue le premier pilier réglementaire des assurances en Algérie. Elle apporte des détails concernant les assurances, elle propose essentiellement l'amélioration de la protection des assurés et autres bénéficiaires de l'assurance et l'assouplissement de la procédure d'indemnisation.

L'objectif ultime de cette réglementation (la loi n°80-07) est de faire participer les compagnies d'assurances algériennes qui étaient étatiques à l'économie nationale. Cependant, le contrôle de l'Etat sur le marché assurantiel algérien a constitué l'une des raisons de l'échec de cette réforme.

Une accentuation de la spécialisation a été entamée en 1982, avec la création de la Compagnie Algérienne d'Assurance Transport (CAAT) qui monopolisait les risques de transport prenant ainsi, une part de marché à la CAAR qui monopolisait les risques industriels.

En 1989, la parution des textes relatifs à l'autonomie des compagnies publiques entraîne la déspecialisation. A compter de cette date, les sociétés ont pu souscrire dans toutes les branches. Ainsi, les trois compagnies publiques existantes ont modifié leurs statuts en inscrivant dans leurs exercices toutes les opérations d'assurance et de réassurance.

1-1-3 La période de l'ouverture et de libéralisation à partir de 1995

En 1995, c'est avec l'ordonnance n° 95-07 du 25 janvier 1995, que l'Algérie s'est dotée d'un cadre juridique des assurances. En effet, cette ordonnance est le texte de référence du

⁴³Benilles B., « l'évolution du secteur algérien des assurances », colloque international sur les sociétés d'assurances takaful et les sociétés d'assurances traditionnelles entre la théorie et l'expérience pratique, p.3

Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

droit algérien des assurances. Elle met fin au monopole de l'Etat en matière d'assurances et permet la création de sociétés privées algériennes. Ce texte réintroduits les intermédiaires d'assurances (agents généraux et courtiers), disparus avec l'institution du monopole de l'Etat sur l'activité d'assurance.⁴⁴

1-1-4 Révision de la loi n° 95-07 du 25 janvier 1995

L'ordonnance n° 95-07 du 25 janvier 1995 a été complétée et modifiée par la loi n° 06-04 du 20 février 2006. Les principaux apports de cette loi sont :

- Le renforcement de l'activité d'assurances de personnes.
- La généralisation de l'assurance de groupe.
- La réforme du droit du bénéficiaire.
- La création de la bancassurance.
- La séparation des activités vie et non-vie des compagnies d'assurances.
- Le renforcement de la sécurité financière.
- La création d'un fonds de garantie des assurés.
- L'obligation de libération totale du capital pour agrément.
- L'ouverture du marché aux succursales des sociétés d'assurances et/ou de réassurance étrangères.

La loi n° 06-04 du 20 février 2006, vient par la suite pour combler les insuffisamment suite à l'analyse de l'ordonnance n°95-07 du 25 février 1995 relative à l'assurance, l'objectifs principales de cette loi est de :

- Veiller au respect, par les sociétés et intermédiaires d'assurances agréés, des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'assurance et à la réassurance.
- S'assurer que ces sociétés tiennent et sont toujours en mesure de tenir les engagements qu'elles ont contractés à l'égard des assurés.
- Vérifier les informations sur l'origine des fonds servant à la constitution ou à l'augmentation du capital social de la société d'assurance et/ou de réassurance.

1-2 Les intervenants dans la marche algérienne des assurances

Plusieurs intervenants apparaissant sur le marché des assurances à savoir : Le Conseil National des Assurances (CNA), la Commission de Supervision des Assurances (CSA) et la Centrale des Risques (CR). Tous ces intervenants sont sous la tutelle du Ministère des Finances.

⁴⁴Idem

1-2-1 Le ministère des Finances

Les sociétés d'assurance et de réassurance ne peuvent exercer leurs activités qu'après avoir obtenu l'agrément du ministre des Finances. Ce dernier veille au bon fonctionnement du secteur des assurances, il a un rôle de régulateur et a pour mission de protéger les droits des assurés et des bénéficiaires des contrats d'assurances et veiller à la solidité de l'assise financière des sociétés d'assurances et de réassurance, leur capacité à honorer leurs engagements ainsi qu'au respect de la réglementation en vigueur. En effet, le ministre des finances suit toute activité liée au secteur par le contrôle des entreprises d'assurances et de réassurance et c'est à lui de préparer les textes aux études touchant aux développements et l'organisation du secteur.

1-2-2 Les institutions autonomes

Les institutions autonomes sont de trois catégories à savoir : le Conseil National des Assurances, la Commission de Supervision des Assurances et la Centrale des Risques. Ainsi, chacune de ces trois catégories se définit comme suit :

1-2-2-1 Le Conseil National des Assurances (CNA)

Le Conseil National des Assurances est le cadre qui s'en charge de mettre en accord tout les intervenants d'une opération d'assurance. Il s'agit des assureurs et intermédiaires d'assurance, des assurés, le pouvoir public ainsi que le personnel exerçant dans le secteur. Le conseil est une force de réflexion et de proposition à même de préserver les intérêts des parties impliquées dans la concentration. Présidé par le ministre des finances, il représente l'organe consultatif des pouvoirs publics, sur tout ce qui se rapporte à la situation, à l'organisation et au développement de l'activité d'assurance et de réassurances.

1-2-2-2 La Commission de Supervision des Assurances (CSA)

La commission agit en qualité d'administration de contrôle au moyen de la structure chargée des assurances au ministère des Finances, et cela par le biais des inspecteurs d'assurance.

Dans l'objectif de garantir la solvabilité des compagnies d'assurance, la CSA peut requérir des expertises d'évaluation liées aux engagements réglementés.

La commission peut également restreindre l'activité d'une société d'assurance dans une ou plusieurs branches, restreindre ou interdire la libre disposition des éléments de son actif ou encore désigner un administrateur provisoire. La commission est aussi habilitée à demander aux sociétés d'assurance la mise en place d'un dispositif de contrôle interne et d'un programme de détection et de lutte contre le blanchiment d'argent.

1-2-2-3 La Centrale des Risques (CR)

La centrale des risques est rattachée à la structure chargée des assurances au ministère des Finances. Elle a pour mission la collecte et la centralisation des informations afférentes aux contrats d'assurance-dommages souscrits auprès des sociétés d'assurance et les succursales d'assurance étrangères agréées.

1-2-3 Les assureurs

Les assureurs ou société d'assurances, peuvent prendre deux formes : les assureurs directs et les assureurs à forme mutuelle

1-2-3-1 L'assurance directe

L'assurance directe en Algérie est contractée par des sociétés d'assurance publiques et des sociétés d'assurance privées. Ils sont au nombre de quatorze, sept sociétés publiques, sept sociétés privées qui représente Six sociétés publiques directes, Dante quatre compagnies généralistes opèrent dans toutes les branches d'assurance, la CAAR, la SAA, la CAAT et la CASH, qui représentent 74 % de la production du marché.

Deux compagnies publiques sont spécialisées dans l'assurance du risque crédit : la CAGEX (assurance crédit à l'exportation) et la SGCI (assurance crédit à l'immobilier).

Une société publique de réassurance qui est la CCR (Compagnie centrale de réassurance) bénéficie des cessions préférentielles du marché et de la garantie de l'Etat. Sept sociétés privées elles représentent 20 % de la production globale du marché, acquis en un peu plus de 10 ans, en progression régulière. Ces compagnies sont : CIAR, Compagnie internationale d'assurance et de réassurance. 2A (Algérienne des assurances) TRUST Algeria. GAM (Générale d'assurance méditerranéenne). Salama Assurances (ex Al Baraka Oua Al Amane). Cardif El Djazaïr.

1-2-3-2 Les mutuelles d'assurances

Il existe deux sociétés mutuelles pratiquent l'assurance directe. CNMA (mutuelle agricole) héritière de la mutualité agricole française, représente une part de marché de 6 %. MAATEC (mutuelle des travailleurs de l'éducation nationale et de la culture).⁴⁵

1-2-4 Les compagnies de Réassurances

Il n'existe qu'une seule compagnie dédiée exclusivement à la réassurance : la Compagnie Centrale de Réassurance (CCR), elle propose la réassurance dans les branches marine, non marine et transport. La CCR assure également pour le compte de l'état, la gestion du

⁴⁵Guide des Assurance en Algérie, KPMG, 2015.

Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

programme national des catastrophes naturelles (CAT-NAT) qui a été mis en place après le séisme du 21 mai 2003.

1-2-5 Les banques

L'Algérie s'est ouverte à la bancassurance en vertu de loi 06-04 du 20 février 2006, qui a autorisé la distribution des produits d'assurance par les banques, établissements financiers et assimilés. Il faut savoir que la bancassurance est une forme d'intermédiation qui permet à l'assureur de distribuer ses produits par l'intermédiaire des banques. Les produits d'assurance concernés sont limités à cette liste :

- Les assurances crédits.
- Les assurances de personnes.
- Les assurances des risques simples d'habitation.
- Les assurances agricoles.

La période 2008 à 2015 a été marquée par la concrétisation de plusieurs accords de bancassurance :

- La SAA a noué des partenariats avec deux banques publiques : la Banque du Développement Local (BDL) et la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR).
- Le groupe bancaire BNP Paribas, via sa filiale Cardiff, s'est associé avec la CNEP Banque pour créer une filiale commune dans la bancassurance.
- La CAAT et la CAAR ont loué un partenariat avec la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) en mai.⁴⁶

1-2-6 Les agents généraux

Plus de 797 agents généraux d'assurance interviennent en dehors du réseau direct des compagnies pour une distribution de proximité. Ils représentaient en 2012 plus de 28 % de la production des compagnies d'assurances.

Certaines sociétés, surtout privées, travaillent davantage avec des agents généraux qu'avec leurs propres salariés. C'est le cas de la CIAR dont 98 % du chiffre d'affaires est réalisé par les agents généraux.

⁴⁶Benilles B., « l'évolution du secteur Algérien des assurances », Colloque international sur : Les sociétés d'Assurances Takaful et les sociétés d'assurances Traditionnelles Entre la Théorie et l'Expérience Pratique septembre ,2012

1-2-7 Les courtiers

Les courtiers sont au nombre de 30, exclusivement nationaux car la loi interdit aux courtiers internationaux d'exercer directement leurs activités. Les courtiers représentent, en 2012, 6 % de la production des compagnies, contre 2 % en 2002.

Le chiffre d'affaires moyen généré par les courtiers a été de 4.7 millions de dinars en 2012, très supérieur à la moyenne des points de vente. Ceci s'explique par le fait que les courtiers interviennent davantage dans les entreprises où les primes moyennes des contrats sont plus élevées.⁴⁷

2- Présentation de secteur assurantiel en Tunisie

Plusieurs tentatives, visant la mise à niveau et la refonte du secteur des assurances en Tunisie ont déjà été menées depuis plusieurs années. Il s'agit de la touche nécessaire qui complète l'ensemble des intervenants sur ce marché, après avoir étudié le marché algérien d'assurance en termes de son histoire et ces intervenants, nous allons effectuer la même étude sur le marché assurantiel tunisien.

2-1 Aperçue historiques de secteur des assurances à la Tunisie

L'évolution du marché assurantiel tunisien est passée par plusieurs périodes.

2-1-1 Le marché tunisien avant l'indépendance

Les débuts de l'assurance tunisienne remontent à 1874 lorsque la société Phénix Vie ouvre un bureau de représentation à Tunis. Quelques années plus tard, les premières agences d'assurance françaises apparaissent. A cette époque les quelques milliers d'européens installés dans le pays, dont une majorité d'italiens et de maltais, constituent un potentiel d'assurance intéressant. Tout comme en Algérie, seuls les étrangers s'assurent.

En 1882, une année après l'installation du protectorat en Tunisie, les sociétés françaises: Phénix Incendie, Centrale Incendie et Renaissance arrivent à Tunis. Mais le marché ne prend réellement son essor qu'à partir de 1885, avec l'ouverture d'agences de la Providence (1885) d'Aigle-vie (1886), de la Compagnie d'Assurances Générales-Vie (1886), de la Nationale-Vie (1886) et de l'Urbaine et la Seine (1890). A côté des sociétés françaises, s'établissent également entre 1886 et 1900 deux compagnies américaines, deux britanniques, deux suisses, une espagnole et une italienne.

⁴⁷Guide des Assurance en Algérie, KPMG, 2015.

Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

2-1-2 Les assureurs créés entre 1874 et 1954

Tableau N°1 : Représentation du secteur des assurances en Tunisien de 1874 à 1899

	Nationalité	Date de création
Le Phénix	Française	1874 (vie) et 1882 (non vie)
Union-Incendie	Française	1881
Centrale-Incendie	Française	1882
Confiance-Incendie	Française	1882
Renaissance	Française	1882
La Providence	Française	1885
La Métropole	Française	1886 (vie) et 1897 (non vie)
Aigle-Vie	Française	1886
La Cie d'Assurances Générales-vie	Française	1886 (vie) et 1896 (non vie)
New York Life	Américaine	1886
La Nationale	Française	1886 (vie) et 1897 (non vie)
Urbaine et la Seine	Française	1890
Abeille-Accidents	Française	1890
Northern	Britannique	1896
Assicurazioni Generali	Italienne	1899
Guardian	Britannique	1899
Winterthur	Suisse	1899
Mutual Life	Américaine	1900
Zurich	Suisse	1900

Source: Jacques Charbonnier, «Histoire de l'assurance en Tunisie». In atlasse magasin, l'actualité de l'assurance dans le monde, disponible sur : www.atlas-mag.net

Le début de l'assurance agricole remonte à 1912 avec la création de la Caisse Régionale d'Assurance Mutuelle «Tunis Assurances».

En 1919, 131 assureurs sont présents dans le pays, parmi lesquels 26 commercialisent des polices vie. En 1929, le nombre de sociétés passe à 202, dont les plus importantes sont françaises, britanniques et italiennes.

Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

Comme en Algérie et au Maroc, les sociétés françaises réalisent la majorité de leur chiffre d'affaires dans la branche vie. Les sociétés tunisiennes et étrangères souscrivent principalement des risques dommages avec un pourcentage de primes d'environ 40% en incendie et transport.

Après la deuxième guerre mondiale, le marché connaît une croissance rapide. Le chiffre d'affaires triple entre 1947 et 1950. Il est multiplié par 2,5 entre 1950 et 1954. En fait, les primes sont multipliées par six au cours de la période 1947 à 1954.

C'est également après la deuxième guerre mondiale que naissent les premières sociétés tunisiennes d'assurance. A la veille de l'indépendance, ces sociétés contrôlent 20% du marché local. Le Lloyd Tunisien et Astree sont respectivement créés en 1945 et 1949.

A la veille de l'indépendance, c'est-à-dire en 1954, 188 assureurs étrangers sont présents en Tunisie, répartie entre l'assurance incendie, l'assurance accident et l'assurance transport.

Tableau N°2 : Représentation des assureurs étrangers installés en Tunisie de 1874 à 1899

Nationalité	Incendie	Accidents	Vie	Transport	Total
Française	29	25	30	34	118
Britannique	21	2	1	11	35
Marocaine	1	2	1	7	11
Suisse	2	3	2	7	14
Espagnole	-	1	1	1	3
Autre	2	-	-	5	7
Total	55	33	35	65	188

Source: Jacques Charbonnier, «Histoire de l'assurance en Tunisie». In atlas magasin, l'actualités de l'assurance dans le monde disponible sur : www.atlas-mag.net

2-1-3 Le marché tunisien après l'indépendance

L'indépendance, obtenue en 1956, marque un tournant important dans la structure du marché. Les sociétés étrangères installées dans le pays considèrent que le nouveau cadre

Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

juridique mis en place par les autorités leur impose trop de contraintes. Entre 1956 et 1961, nombre d'entre elles cèdent ou fusionnent leur portefeuille.

En 1958, la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance (STAR) est créée avec un capital détenu à 50% par l'Etat, à 30% par des personnes physiques et morales tunisiennes et à 20% par des sociétés d'assurance étrangères, parmi lesquelles figure la SwissRe. En complément de ses activités de souscription directe, la STAR gère de 1960 à 1980, pour le compte de l'Etat, la cession légale de réassurance qui s'élève à 10%.

La création d'entreprises d'assurance privées est encouragée par les autorités. Entre 1968 et 1976, de nombreux groupes privés apparaissent sur le marché.

La tunisification du marché s'achève en 1981 avec la création de la Société Tunisienne de Réassurance «Tunis Re», dont le capital est à 100% tunisien. La cession légale de 10% prend fin avec l'arrivée de Tunis Re sur le marché. Les groupes privés apparus sur le marché entre 1968 et 1976. Ensuite d'autres sociétés ont été créées et ont permis le développement du marché.⁴⁸

En 2015, le secteur d'assurance en Tunisie occupe la quatrième position sur le marché d'assurance en Afrique en termes de primes émises, il comporte 21 compagnies d'assurances, 20 compagnies privées, et une seule publique.

2-2- Les intervenants dans la marche tunisienne des assurances

Les différents intervenants sur le marché tunisien des assurances sont :

2-2-1 Le Comité général des Assurances (C.G.A.)

Le Comité Général des Assurances (CGA), est un organisme doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et qui relève du Ministère des Finances. Il a pour objectifs de protéger les droits des assurés et de sauvegarder les capacités des entreprises d'assurances et de réassurances à honorer leurs engagements. Il intervient dans le Contrôle des entreprises d'assurances et de réassurances et des professions liées au secteur, dans le Suivi de l'activité du secteur, dans l'étude de toutes les questions d'ordre juridique et technique se rapportant aux opérations d'assurances et de réassurances et préparation des textes y afférant, dans l'étude de toutes les questions relatives au développement et à l'organisation du secteur et enfin dans le suivi de l'activité du secteur des associations mutuelles.

⁴⁸ Jacques Charbonnier, «Histoire de l'assurance en Tunisie», Collection Taâminat, novembre 2012 Cérés Editions, 2006 disponible sur : www.atlas-mag.net

2-2-2 Sociétés d'assurance et de réassurance

Le marché tunisien est composé 21 sociétés d'assurance : une seule société publique et 20 privés. Compte aux sociétés de réassurances, il existe qu'une seule compagnie dans le secteur privé.

2-2-3 Intermédiaires en assurance

Il existe deux intermédiaires essentiels sur le marché des assurances tunisien. Les producteurs vie et les courtiers.

2-2-4 Les actuaires, les experts en assurance et commissaires d'avaries

Est considéré comme expert, tout prestataire de service habilité à rechercher les causes, la nature, l'étendue des dommages et leur évaluation. Mission est exclusivement technique. Est considéré comme commissaire d'avaries tout prestataire de service habilité à constater les dommages pertes et avaries survenus aux marchandises assurées, à exercer le recours contre les tiers responsables et à prendre les mesures conservatoires et de prévention à l'effet de limiter l'aggravation des pertes.⁴⁹

2-2-5 Associations mutuelles

Le nombre d'associations mutuelles est de quarante-trois, composés de treize publics, dix-huit semis publics et neuf privés.

3- Présentation de secteur assurantiel Marocain

L'assurance est aussi ancienne que le besoin prouve les individus de se prémunir des risques auxquels ils sont exposés leurs affaires. Le secteur des assurances marocaines a connu plusieurs réformes et changements. Dans cette partie nous intéresserons à une aperçue sur leur histoire et des intervenants sur ce marché.

3-1 Aperçu historique de l'assurance au Maroc

Tout comme dans le reste du Maghreb, c'est avec l'arrivée des européens et en particulier avec l'instauration du protectorat français que l'assurance s'implante dans le Royaume.

Les premières formes d'assurance remontent à la deuxième moitié du 19^{ème} siècle. Elles découlent du régime des concessions étrangères autorisées par le traité de décembre 1856.

Les premières succursales sont spécialisées dans le transport: l'Espagnola en 1879, la Centrale et la Réparation en 1883, la Manheim en 1886, Calpean Maritime Insurance en 1887 en sont les premiers exemples.

⁴⁹www.jurisetunisie.com

Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

En 1916, naît à Tanger la première société de droit local, mais à capitaux étrangers, «Le Maroc», axée sur la branche transport et les risques de guerre. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, le marché de l'assurance est dominé par les cabinets de courtage et les succursales de compagnies étrangères.

L'arrêté du 6 septembre 1941 instaure une réorganisation du secteur par l'Etat. La pratique de l'assurance ne devient possible que pour les sociétés agréées.

Les risques locaux doivent être assurés sur le territoire marocain. Une réglementation portant sur les aspects techniques et financiers est mise en application. Le marché est ainsi constitué de compagnies de droit marocain et d'assureurs étrangers ayant obtenu l'autorisation d'établir des succursales.

La Royale Marocaine d'Assurance (RMA), créée en 1950 est la première société à 100% marocaine.

En 1958, deux ans après l'indépendance, 315 compagnies, dont 23 marocaines, se partagent un marché de 150 millions MAD. Le peu d'attrait des capitaux privés pour l'assurance pousse l'Etat à créer en 1960 la Société Centrale de Réassurance (SCR) qu'il contrôle par l'intermédiaire de la Caisse de Dépôts et de Gestion.

En 1962, subsistent au Maroc 237 assureurs, dont 23 ont le statut marocain. Ces compagnies se partagent un marché de 156 millions MAD.⁵⁰

Pour encourager la concentration, les autorités imposent en 1965, un chiffre d'affaires minimum de 1 million MAD pour chaque société. Ce minimum est porté à 4 millions MAD en 1968, les fusions et acquisitions s'accélèrent.

En 1970, il ne subsiste au Maroc que 40 sociétés d'assurance qui évoluent dans un cadre réglementaire qui se durcit de plus en plus.

En 1975, ne sont présentes sur le marché que 27 sociétés.

C'est au cours des années 1990 que le visage actuel du marché se dessine, des mesures de redressement draconiennes sont imposées. L'un des faits marquants de l'histoire du secteur était sans doute la liquidation de cinq sociétés d'assurances (Arabia Insurance Company Morocco S.A., la Compagnie Atlantique d'Assurances, la Réunion Marocaine d'Assurances et

⁵⁰Benjouid Zakaria : « quelle politique industrielle pour le secteur des assurances », mémoire de licence, option : commerce et Marketing , Université Hassan 2, Maroc, 2006, p.28

Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

de Réassurances, la Renaissance et la Victoire) en vertu des arrêtés du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs du 12 septembre 1995.

La liquidation de ces sociétés, fait suite aux mesures de redressement appliquées par les autorités dans le cadre de la politique d'ajustement structurel entamée depuis 1982, et à la promulgation de certaines règles de gestion et des indicateurs d'appréciation de la solvabilité globale des entreprises d'assurances.

En 2004, le marché marocain des assurances et de réassurance a été marqué par la fusion par absorption de la société ALWATANIYA par la Royale Marocaine d'Assurances (RMA) donnant ainsi naissance à la RMA WATANYA. Le nombre des entreprises s'est ramené cette année à dix-huit dont quinze entreprises commerciales et trois mutuelles.⁵¹

3-2 Les intervenants dans la marche Marocaine des assurances

Les différents intervenants sur le marché Marocain des assurances sont :

3-2-1 Les entreprises d'assurances et de réassurance

Le marché marocain des assurances et de réassurance compte dix-huit en 2015 compagnies avec quinze compagnies commerciales et trois mutuelles.

Parmi ces dix-huit compagnies, dix sont présentes dans l'assurance vie et capitalisation, trois sociétés sont présentes dans l'assurance non-vie.

Ainsi, deux compagnies exploitent exclusivement l'opération d'assistance, une société exerce seulement les opérations d'assurances vie et capitalisation

Les compagnies d'assurances au Maroc sont regroupées au sein de la Fédération Marocaine Sociétés d'Assurances et de Réassurance (FMSAR) : c'est une association dont l'objectif est de défendre les intérêts des entreprises d'assurances et de réassurance et de coordonner leurs actions; de représenter le marché national des assurances devant les instances nationales.⁵²

3-2-2 Les intermédiaires d'assurances

Les entreprises d'assurances et les intermédiaires d'assurances peuvent autoriser des personnes physiques dénommées " démarcheurs " à présenter pour leur compte et sous leur responsabilité, les opérations d'assurances.

⁵¹Idem p 29

⁵²www.fr.scribd.com

Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

Les démarcheurs n'ont pas la qualité d'intermédiaire d'assurances. Leur mission se limite à conseiller la souscription d'un contrat d'assurance ou d'exposer oralement ou par écrit à un souscripteur éventuel des conditions de garantie d'un contrat d'assurance.

Le code des assurances distingue entre deux sortes d'intermédiaires d'assurances : agents généraux et les courtiers.

3-2-3 Les institutions de régulation du secteur

Plusieurs institutions exercent dans le secteur des assurances au Maroc comme instances de régulation ou de promotion.

3-2-3-1 La Direction des Assurances Prévoyance Sociale (D.A.P.S.)

Elle est la plus importante de ses institutions relevant du Ministère de l'Economie et des Finances. Elle attributions, entre autres, d'instruire les demandes d'agrément présentées par les compagnies d'assurances, d'exercer le contrôle sur l'activité de ces compagnies et d'apprécier leur solvabilité, d'assurer le suivi des opérations financières des entreprises d'assurances et d'accorder après le visa aux produits d'assurances émis dans le marché.

3-2-3-2 Le Comité Consultatif des Assurances Privées (C.C.A.P.)

Est un organisme chargé du conseil et de faire des propositions pour l'évolution du secteur.

Le Comité consultatif des Assurances examine toutes les questions relatives aux opérations d'assurances et de réassurance qui lui sont soumises par l'avis du ministre.

Le siège du Comité consultatif des assurances est fixé à Rabat au ministère chargé des finances Direction des assurances et de la prévoyance sociale.

3-2-3-3 Le Fonds de garantie des accidents de la circulation (FGAC)

Le Fonds de garantie de la circulation constitue la continuité de l'organisme créé par le dahir du 28 février 1955. Il est chargé, selon l'article 134 de la loi n° 17-99 portant code des assurances, d'assurer réparation totale ou partielle des dommages corporels causés par un véhicule terrestre. Dans le cas où les personnes responsables de ces accidents sont inconnues ou non assurées incapables d'en dédommager les victimes en raison de leur insolvabilité. Ce fonds est doté de la personnalité morale et administré par un conseil d'administration de représentant de l'administration, de la Caisse de dépôt et de gestion et des entreprises d'assurances pratiquant l'assurance automobile.

Il est alimenté principalement par une contribution des entreprises d'assurances (10% des fonds) et une contribution des assurés (1,5% de la prime d'assurance automobile).

3-2-3-4 Le Fonds de solidarité des assurances

Le Fonds de solidarité des assurances est l'article 15 du dahir portant loi n° 1-84-7 du 10 janvier 1984, dans l'objectifs d'accorder des aides financières aux entreprises d'assurance dans les conditions prévues par le code des assurances, et accorder des subventions aux entreprises d'assurances liquidées.

Il est alimenté par la moitié de la taxe sur les contrats d'assurance et une contribution des entreprises d'assurances en activité (10% du bénéfice net avec un minimum de 100000 un maximum de 500000 dirhams).

En effet, La protection sociale désigne tous les mécanismes des prévoyances collectives qui permettent aux individus ou aux ménages de faire face financièrement aux conséquences des risques sociaux. Il s'agit de situations pouvant provoquer une baisse des ressources ou une des dépenses (vieillesse, maladie, invalidité, chômage, charges de famille...).

3-2-3-5 Le Bureau Central Marocain d'Automobiles (B.C.M.A)

C'est une association de droit privé par l'ensemble des entreprises d'assurances pratiquant l'assurance automobile. Créées le 20 février 1969, dont la convention précitée définit les fonctions et obligations. Tâches essentielles de ce bureau se résument en l'émission et la gestion de la carte verte émetteur) et en la gestion et le règlement de sinistres survenus sur le territoire marocain par des véhicules immatriculés à l'étranger (organisme gestionnaire).

Le B.C.M.A a pour missions: la gestion et le règlement des sinistres survenus sur le territoire marocain est causés par des véhicules immatriculés à l'étranger ou des sinistres survenus à l'étranger et causés par des véhicules immatriculés au Maroc ainsi que l'émission de la carte internationale d'assurance automobile, qui est un document délivré par l'assureur automobile à son assuré et qui a une valeur à l'étranger.⁵³

Section N°2 : Caractéristiques des marchés assurantiels des trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc).

Dans cette section nous allons retenir quelque indicateurs essentiels qui vont nous servir à évaluer la contribution du secteur assurantiel à l'économie du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) pour la période allons de 2005 à 2015 tel que : le chiffre d'affaires réalisé par branches, le taux de pénétration qui permet d'apprécier la part de l'assurance dans le produit intérieur brut d'un pays, et la densité qui permet de mesurer les dépenses destinées aux

⁵³Idem

Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

assurances par chaque habitant et par année. Pour ce faire, il nous assemblé nécessaire d'évaluer ces indicateurs dans un premier temps avec la monnaie nationale de chaque pays.

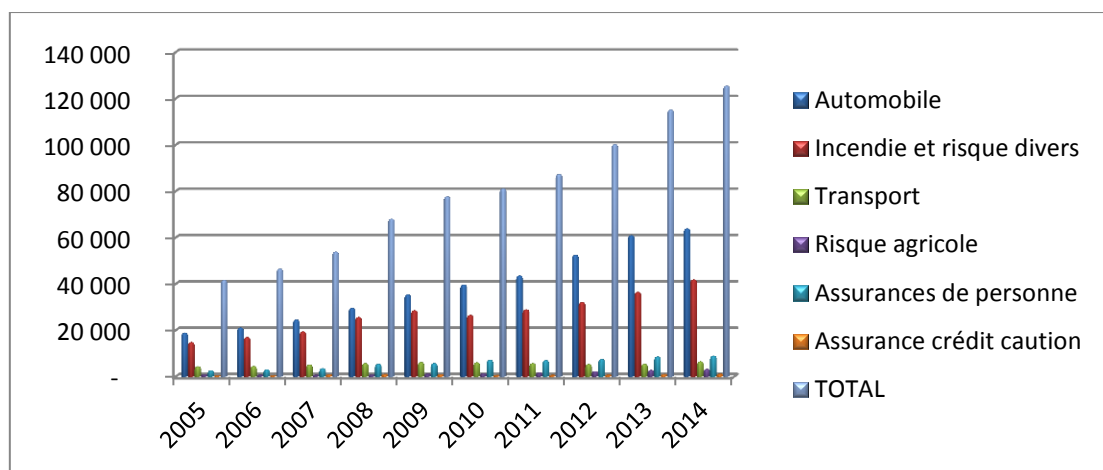
1- Evolution du marché Algérien des assurances

Afin de mettre en exergue l'évolution du secteur assurantiel de l'Algérie au cours de cette dernière décennie nous prenant en considération les quelques caractéristiques suivantes.

1-1 L'évolution des primes émises par branches

Dans cette analyse, nous allons voir dans quelle façon évolue le chiffre d'affaires des assurances par branches en Algérie durant la période 2005/2014.

Figure N°1 : Evolution de la production par branches du secteur des assurances en Algérie en (DA)



Source : réalisé par nos mêmes, d'après les donner de la CNA.

La figure N°1, nous permet de constater que le chiffre d'affaires global (hors acceptation) a fortement progressé durant la période 2005/2014. Passent de 41,6 milliards de dinars en 2005 à 125,4 milliards de dinar sa la fin 2014. Soit une évolution globale de 201,3% et une évolution moyenne annuelle de 12%.

La constitution de ce chiffre d'affaires est réalisée en premier lieu par la branche d'assurance automobile. Elle représente la branche d'activité la plus développée sur le marché Algérien des assurances, elle marque des parts importants qui fluctuent autour d'une moyenne annuelle de 48% durant la période 2005/2014. Nous remarquons aussi que la production de ce secteur n'a pas cessé d'augmenter. Elle connaît une évolution successive remarquable due

Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

notamment à l'augmentation du volume du parc automobile après la libéralisation des importations des véhicules, suivis par l'augmentation des accidents de la circulation, sachant que l'assurance automobile est obligatoire.

La branche assurance incendie et risque divers (IARD) qui est classée en deuxième position après l'assurance automobile, contribue avec un taux moyen annuel de 34,5 % à la production globale, avec une évolution soutenue de son chiffre d'affaires, d'un taux moyen annuelle de 11%. Ces chiffres représentant le résultat du lancement de grand projet d'infrastructures dans le cadre des plans de relance économique.

La branche assurance de personne contribue avec une part moyenne annuelle de 7%. Compte à l'évolution de son chiffre d'affaires, nous constatons qu'il réalise un taux d'évolution moyen annuel de 14%.

L'assurance transport perd de plus en plus de part de marché avec un taux moyen annuel faible de 6,5%. L'évolution de sa production a connu un recul continu à partir de l'année 2010 et qui a commencé à prendre de l'ampleur qu'en 2014, avec un taux d'évolution de 19,5% par rapport à 2013.

La branche assurance-crédit caution a connu une augmentation fulgurante de son chiffre d'affaires réalisé entre 2003 et 2008 grâce notamment au développement du crédit à la consommation puis une chute brutale dans les deux années qui se sont suivies, due à l'annulation de ce crédit. Et elle n'a commencé à reconstituer son chiffre d'affaires qu'à partir de l'année 2012 avec une évolution moyenne annuelle de 21 % jusqu'à 2014. Quant à sa part sur le marché, elle reste trop faible. Et jusqu'à 2014, elle n'a pas dépassé 1%

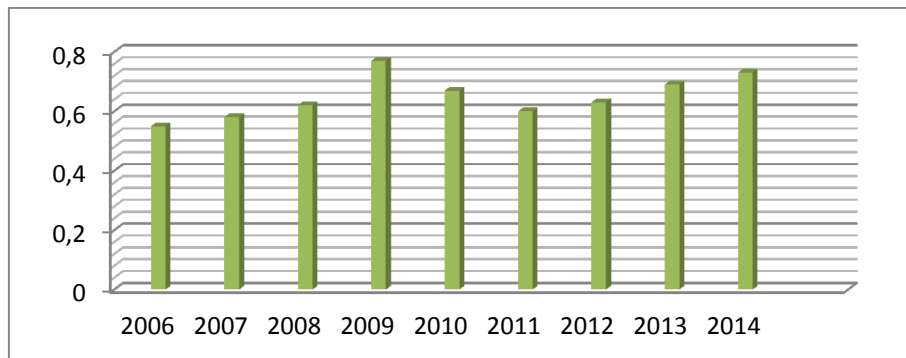
La branche assurance agricole ne contribue que peu à la production globale. Sa part n'est que d'une moyenne annuelle de 2 %. Concernant l'évolution de son chiffre d'affaires, malgré sa chute dans les années 2006 et 2007, elle réalise des efforts avec une moyenne annuelle de 32,5 % entre la période 2008/2014.

1-2 Le taux de pénétration des assurances en Algérie

La figure N°2 présente les taux de pénétration qui expriment le rapport entre le chiffre d'affaires global du secteur d'assurance et le PIB national du pays.

Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

Figure N° 2: L'évolution du taux de pénétration des assurances en Algérie (2005-2014) en (%).



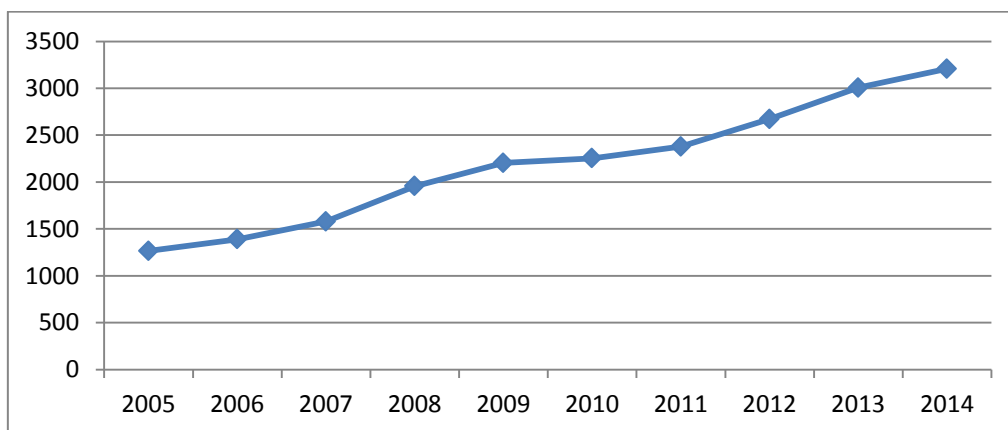
Source : réalisé par nos même, d'après les donner de la CNA

Les compagnies d'assurance algériennes ont marqué de très faibles taux de pénétration qui sont évalués entre 0.5% et 0.8% durant la période 2005/2014, ceci nous fait dire que l'activité assurantielle Algérienne ne contribue que peu à la formation du PIB national.

1-3 La densité par habitant en Algérie

Les dépenses de chaque individu en assurance pour l'Algérie se présentent comme suite :

Figure N°3 : L'évolution de la densité par habitant en Algérie (2005-2014) en (DA).



Source : réalisé par nos même, d'après les donner de la CNA.

En prenant compte la figure N°3, nous remarquons clairement une augmentation sensible et continue de la densité par habitant. Elle est passée de 1 266 DA à 2 308 DA de l'année 2005 à l'année 2014. Cette augmentation est d'une moyenne annuelle 10%.

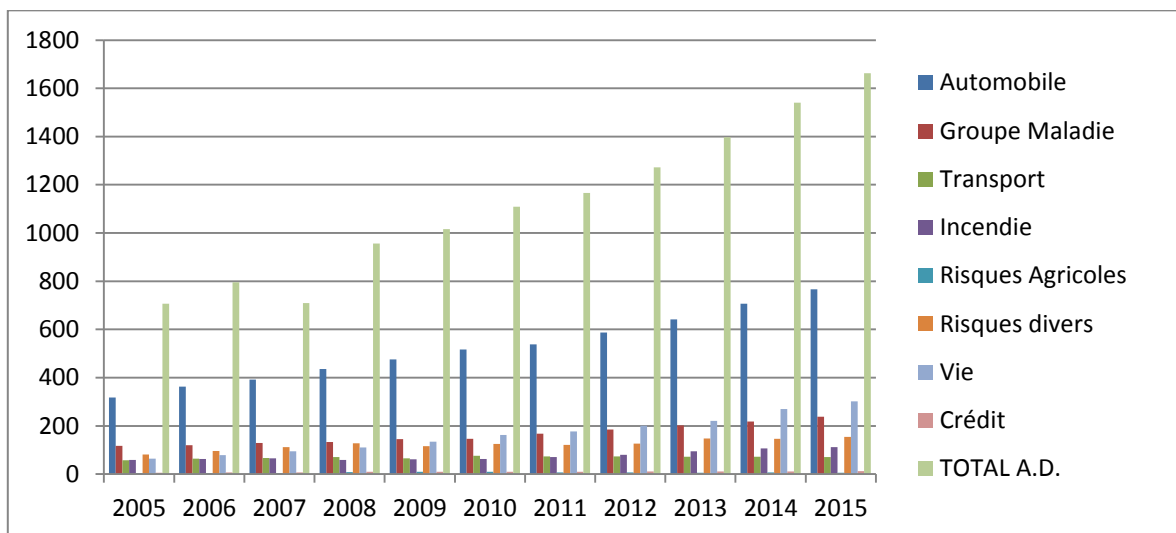
2- Evolution du marché Tunisien des assurances

Plusieurs tentatives qui visent la mise à niveau et la refonte du secteur des assurances en Tunisie ont déjà été menées depuis plusieurs années. Cependant nous allons observer les résultats de ces tentatives à travers les caractéristiques suivants :

2-1 Evolution du chiffre d'affaires par branche en Tunisie

Le graphe suivant démontre l'évolution du chiffre d'affaires du secteur Tunisien des assurances par branche de 2005 à 2015.

Figure N°4 : La production du secteur des assurances tunisien par branche (En millions de dinar tunisien, hors acceptation)



Source : réalise par nos même, d'après les donnés Fédération Tunisienne des sociétés d'assurance de 2005 a 2015.

La figure N°4 démontre que le secteur tunisien des assurances est bien dynamique vue son chiffre d'affaires qui enregistre une progression assez importante. Malgré le point de recule touché durant l'année 2007, le chiffre d'affaires a repris une tendance haussière avec un taux d'évolution moyen annuel de 11,5% pour la période 2008/2015 pour atteindre un montant de 1662,57 millions de dinars tunisien à la fin 2015.

La structure du marché tunisienne des assurances est fortement dominé par la branche automobile, cette dernière occupe toujours la première place. Elle contribue avec une part moyenne annuelle de 45 % à la formation du chiffre d'affaires global, Cette branche

Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

progresses assez vite d'une moyenne annuelle de 9% avec l'accroissement du volume du parc automobile avec 70 à 80 mille véhicules chaque année.⁵⁴

La branche d'assurance groupe maladie présente un chiffre d'affaires qui progresse assez lentement durant la période 2005/2015, avec une moyenne annuelle de 7,4%. Nous constatons qu'à l'année 2007 cette branche a contribué avec un taux de 18,15 % à la constitution du chiffre d'affaires globale. Ce taux paraît important par rapport au taux réalisé durant les années 2008/2015, avec une part qui ne fluctue qu'autour d'une moyenne annuelle de 14 %.

Jusqu'à l'année 2009 la branche d'assurance groupe maladie occupe la deuxième place sur le marché. Mais à partir de l'année 2010, c'est la branche assurance vie qui prend sa place. Cette dernière est en amélioration continue de son chiffre d'affaires, avec une moyenne annuelle de 17%. Sa part dans le marché reste encore modeste, en contribuant en 2015 avec une part de 18,15% contre une part de 17,54% en 2015.

La branche assurance risque divers enregistre des chiffres d'affaires considérables mais sa part dans le marché connaît un ralentissement d'une année à une autre passant de 15,76% à 9,27 % durant la période 2007/2014.

La branche assurance transport a connu une dégradation de son chiffre d'affaires à partir de l'année 2010 et elle perd d'une année à une autre sa part dans le marché durant la période 2010/2015 en passant de 6,82% à 4,26%.

La branche assurance incendie réalise une évolution sans cesse de son chiffre d'affaires durant la période 2008/2015 d'une moyenne annuelle plutôt élevée de 52,53%

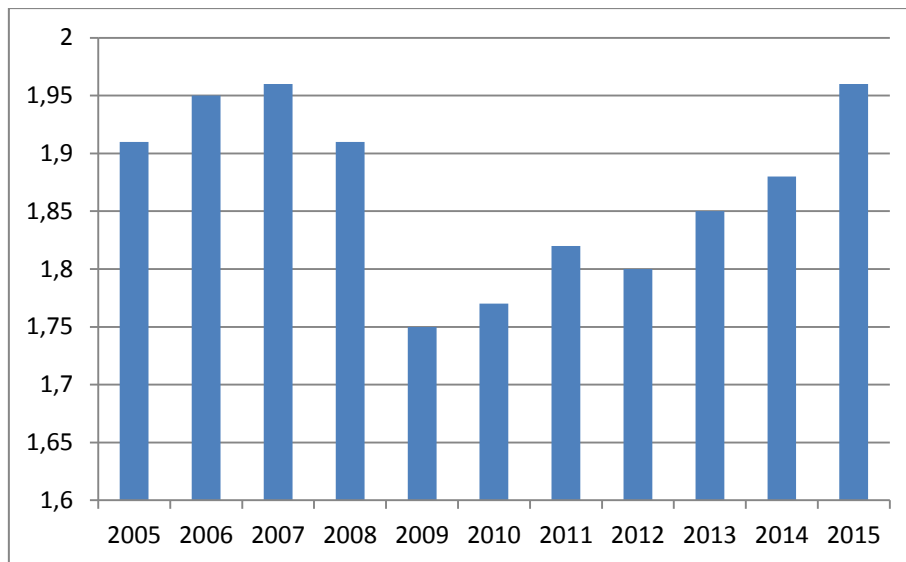
La branche assurance risques agricoles et la branche assurance-crédit, sont évaluées avec de faibles taux de contribution à la formation du chiffre d'affaires global. La part de chaque branche dans le total du chiffre d'affaires est respectivement de 0,34 % et 0,74 % pour l'année 2015. Ces parts connaissent tout de même une évolution mais plutôt lente de leurs chiffres d'affaires.

⁵⁴L'Agence Technique des Transports Terrestres « ATTT », Dossier : La distribution automobile en Tunisie, 2014.

2-2 Le taux de pénétration des assurances en Tunisie

La figure N°5 représente les indicateurs qui mesurent la contribution du secteur des assurances tunisien dans la constitution du produit intérieur brut.

Figure N°5 : Evolution des taux de pénétration des assurances de 2005 à 2015 en (%)



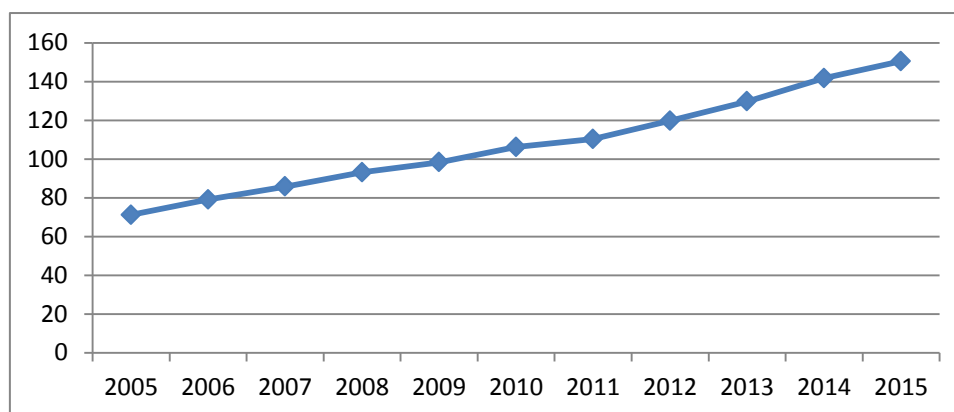
Source : réalise par nos même, d'après les donnés Fédération Tunisienne des sociétés d'assurance de 2005 a 2015.

La part des assurances dans le PIB tunisien a connu de forte croissance au cours de ces dernières années. Cependant, cette évolution demeure faible avec des taux de pénétration qui n'ont pas atteint les 2 %. Cela reste toujours insuffisant pour le financement de l'économie nationale.

2-3 la densité d'assurances Tunisienne par habitant

La figure N°6 représente les dépenses destinées aux assurances par chaque habitant pour chaque année allons de 2005 a 2015.

Figure N°6 : Evolution de la densité d'assurances par habitant (2005-2015) en (DT)



Source : réalise par nos même, d'après les donnés Fédération Tunisienne des sociétés d'assurance de 2005 a 2015.

La prime moyenne par habitant n'a cessé de croître durant la période 2005/2015. Cela s'explique par le faite que le taux d'évolution moyen annuel de cette prime émise, évalué à 7,8%, se trouve plus élevé que celui de la population totale qui enregistre un taux d'évolution annuel de 1,6%.

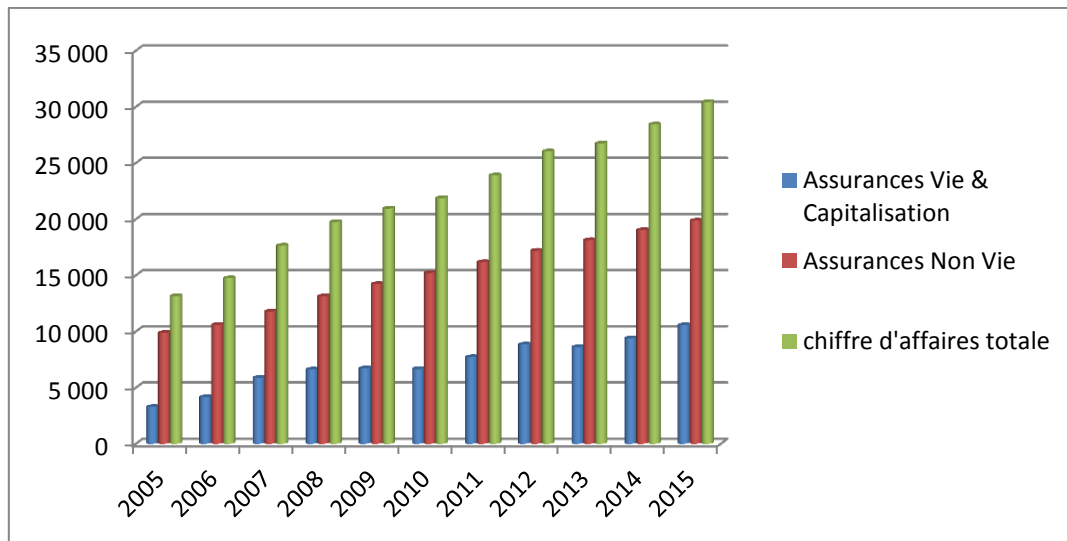
3- Evolution du marché marocain des assurances

Le marché marocain des assurances a connue de fortes croissances grâce à tous les efforts fournis par l'Etat durant ces dernières années, pour mieux illustrer cette croissance nous allons interpréter l'involution des indicateurs suivants :

3-1 L'évolution du chiffre d'affaires marocain en assurance vie et non vie

Le Maroc enregistre affiche un bon potentiel en assurance vie et non vie. Son évolution se présente dans la figure N°7 comme suit.

Figure N°7 : L'évolution du chiffre d'affaires marocain en assurance vie et non vie en millions de dirham marocain.



Source : réalisé par nos même, d'après les données de la FMSAR.

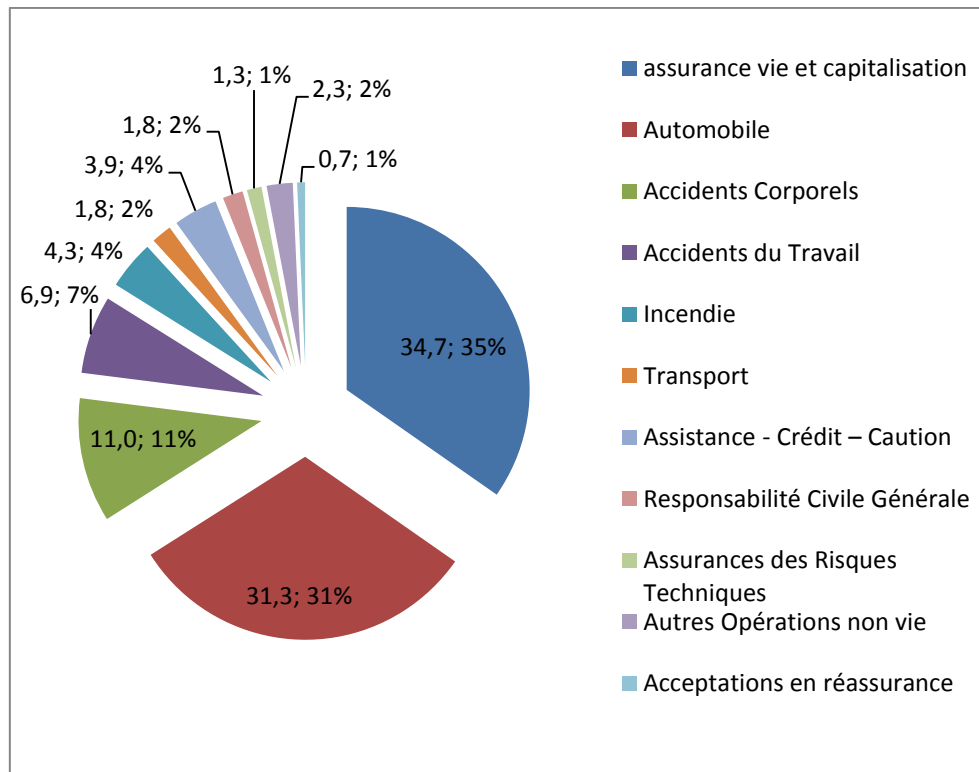
Il apparait dans la figure N° 7 que le secteur des assurances au Maroc affiche une croissance accélérée de son chiffre d'affaires, avec une moyenne annuelle de 8,9% pour la période 2005/2015, pour s'établir à un montant de 30,4 milliards de DH à la fin de cette période avec une progression de 7% comparativement à 2014 contre une évolution de 6,3% en 2014 par rapport à 2013.

L'assurance non vie, constitue un ensemble de primes qui n'cessé de croitre durant ces dix dernières années. Sa part moyenne annuelle est évaluée à 70%, contre une moyenne annuelle de 30% en assurance vie et capitalisation pour la période 2005/2015.

3-2 La constitution du chiffre d'affaires marocain par branche pour l'année 2015

Dans la figure N°8, nous allons analyser le chiffre d'affaire globale pour l'année 2015 constitué par branche.

Figure N°8 : la constitution du chiffre d'affaire globale par branche pour l'année 2015 (%)



Source : réalisé par nous même, d'après les données de la FMSAR.

Durant l'année 2015, la structure du marché marocain des assurances se trouve toujours dominé par la catégorie assurance non-vie. Celle-ci est constituée en première position par la branche assurance automobile avec 31% de part de la production globale. Suivie par la branche assurance accidents corporels avec une part de 11%.

D'autres parts, la branche d'assurance accidents du travail et celle de l'assurance incendie, contribuent avec un même taux à la constitution du chiffre d'affaires global, comptabilisé à 7%.

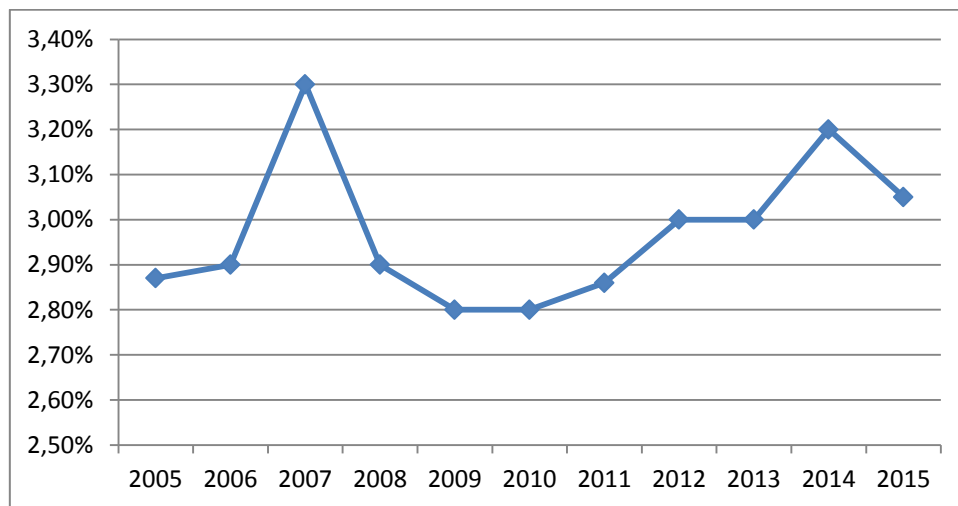
Par contre pour le reste des activités assurantielles comme l'assurance assistance - crédit caution, assurance transport et autres opérations assurantielles Non-Vie, elles représentent une part assez faible, qui n'a pas dépasser les 4% du chiffre d'affaires globale.

Face à la catégorie de l'assurance Vie, sa production est tout de même considérable et contribue avec un taux de 35% à la formation du chiffre d'affaires globale, mais qui reste faible par rapport à la catégorie assurance non-vie.

3-3 Le taux de pénétration de l'assurance au Maroc

Les parts de l'assurance dans le PIB Marocain se présentent comme suit.

Figure N°9 : L'évolution du taux de pénétration des assurances au Maroc pour la période 2005/2015 en (%).



Source : réalisé par nos même, d'après les données de Sigma de l'année 2005 à 2015.

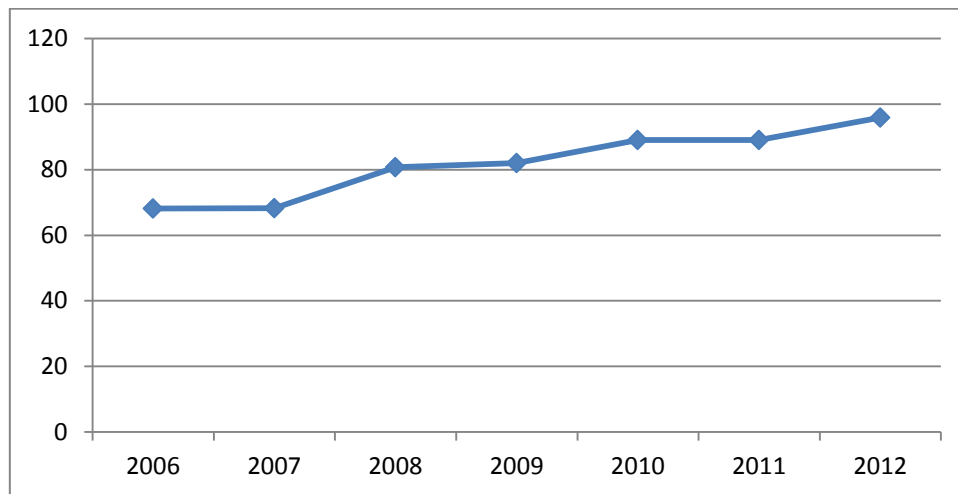
En observons la figure N°9, nous constatons que malgré les efforts fournis par l'Etat marocain mais le taux de pénétration au PIB demeure faible avec une moyenne qui tourne au tour de 3% durant tout cette période.

3-4 La densité par habitant au Maroc

La densité d'assurance par habitant au Maroc progresse d'une année à une autre, mais elle pourra progresser mieux en développant ces facteurs économique, comme le revenu des ménages, ou bien encore, ces facteurs sociaux comme la culture vis à vie des assurances.

Cette part du revenu consacré par tête aux assurances s'affiche comme suit :

Figure N°10 : L'évolution de la densité d'assurance au Maroc (2006-2012)



Source : réalisé par nos même, d'après les données de Sigma de l'année 2005 à 2012.

Section N°3 : Etude comparative entre les secteurs d'assurances des trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc).

Après avoir analysé le marché assurantiel de l'Algérie, de la Tunisie et celui du Maroc, et à fin de mieux apprécier cette étude, il est important d'effectuer une analyse comparative entre ces trois systèmes assurantiels. Cette analyse comparative repose sur trois indicateurs essentiels qui sont : la pénétration de l'assurance dans le PIB national, la densité de l'assurance par habitant et le rang de ces deux indicateurs au niveau mondiale. Pour cela nous nous somme appuyé sur les données enregistré par sigma en dollars américains pour la période 2005/2015.

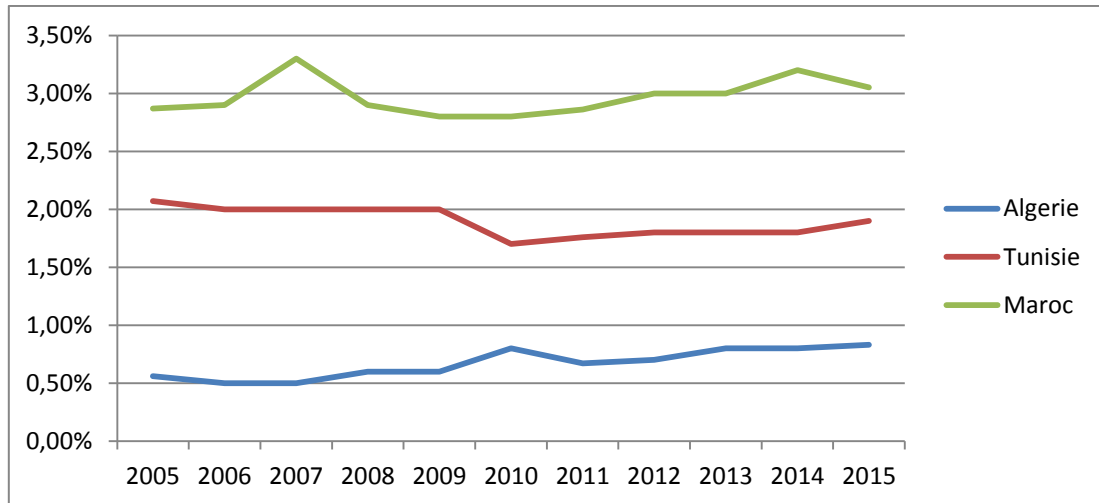
1- La comparaison en termes de taux de pénétration de l'assurance dans le PIB national dans les trois pays maghrébins

Le taux de pénétration de l'assurance dans le PIB est un facteur essentiel qui pourra nous aider à comparer les marchés assurantiels des trois pays dans l'étude qui suit. Pour mieux approfondir cette étude, nous allons comparer ainsi le taux de pénétration d'assurance vie et non vie de ces pays.

1-1 la comparaison en termes de taux de pénétration de l'assurance dans le PIB

La figure N°11 représente l'évolution des trois pays Maghrébins en termes de taux de pénétration de l'assurance dans le PIB.

Figure N°11 : Evolution du taux de pénétration de l'assurance au Maroc, en Algérie et en Tunisie en % du PIB pour la période 2005/2015.



Source : réalisé par nos même, d'après les données de Sigma de l'année 2005 à 2015.

Nous apercevons d'après La figure N°11, que l'Algérie a enregistré une légère appréciation en termes de l'évolution du taux de pénétration au PIB ces dernières années, tout comme la Tunisie et le Maroc. Cependant elle ne contribue que faiblement au PIB de sa nation et reste la dernière avec un taux de pénétration qui n'a pas dépassé 0,83% en 2015. En effet ce dernier reste moins important par rapport au taux réalisé en Tunisie, évalué à 1,9 %. Quant au Maroc, son taux de pénétration paraît plus significatif avec une part de 3,05% dans le PIB.

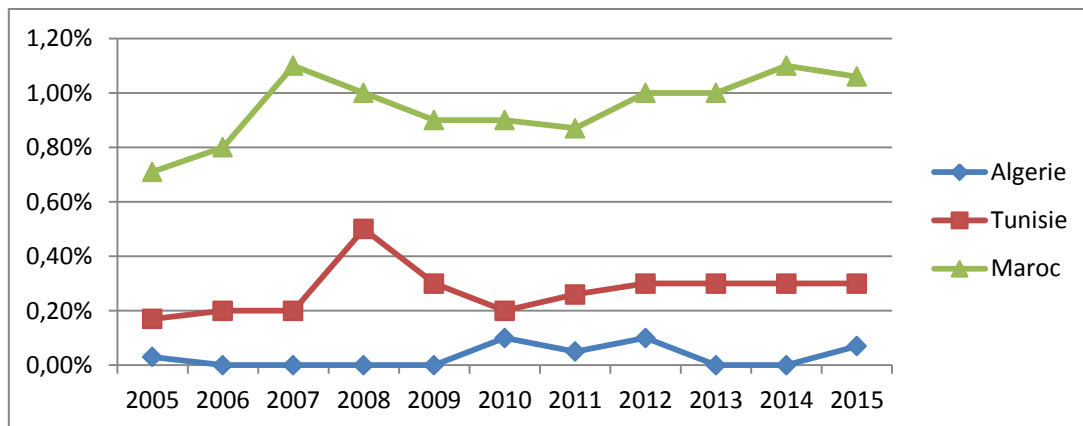
Mais dans l'ensemble de cette interprétation, il convient de dire qu'aucun de ces trois pays, contribuent massivement au PIB de leur nation car leurs taux de pénétration reste insignifiant lorsqu'on les compare à celui de l'Afrique du sud qui est de 14,7%, ou bien celui de Luxembourg qui à enregistré le taux le plus élevé, évalué à 36,5%. en 2015.⁵⁵

⁵⁵www.oecd.org

1-2 La comparaison en termes de taux de pénétration d'assurance vie dans le PIB

La figure N°12 démontre l'évolution des taux de pénétrations de l'assurance vie au PIB de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

Figure N°12 : Evolution du taux de pénétration d'assurance vie dans les trois pays du Maghreb en % entre 2005 et 2015



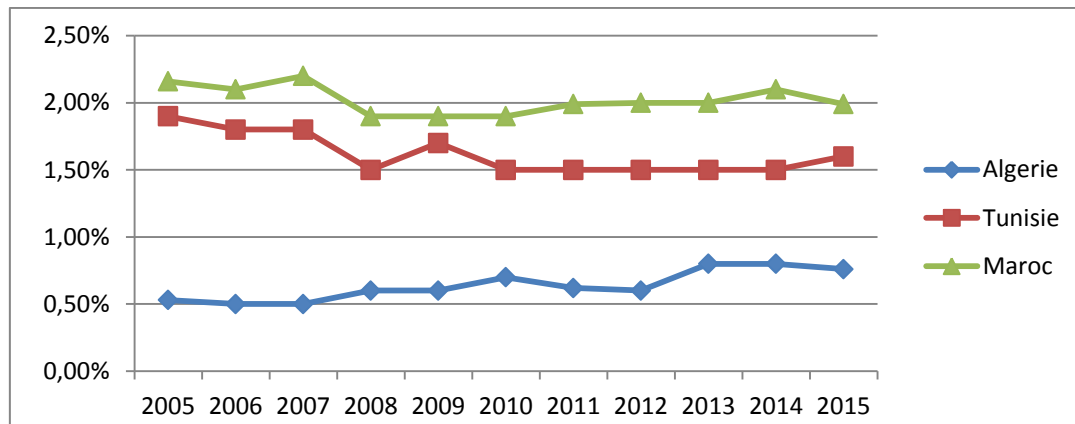
Source : réalisé par nos même, d'après les données de Sigma de l'année 2005 à 2015.

Il est claire de constater d'après la figure N°12 que le taux de pénétration de l'assurance vie au PIB demeure plus important et plus évolué au Maroc qu'en Tunisie ou encore en Algérie qui enregistre des taux de pénétration de zéro et qui n'a commencé à prendre de l'importance qu'à partir des années 2010/2011, après avoir séparé les assurance de dommage des assurances de personne. A l'année 2015, le Maroc a réalisé un taux de 1,06%. Ce dernier est presque quatre fois plus élevé que celui de la Tunisie qui représente un taux de 0,3%et quinze fois plus élevé que celui de l'Algérie qui est d'un taux de 0,07% pour la même période.

1-3 Comparaison en termes du taux de pénétration de l'assurance non vie au PIB

La figure N°13, démontre l'évolution du taux de pénétration d'assurance non vie dans les trois pays Maghrébins.

Figure N°13 : Evolution du taux de pénétration d'assurance non vie dans les trois pays Maghrébins en % entre 2005 et 2015



Source : réalisé par nos même, d'après les données de Sigma de l'année 2005 à 2015.

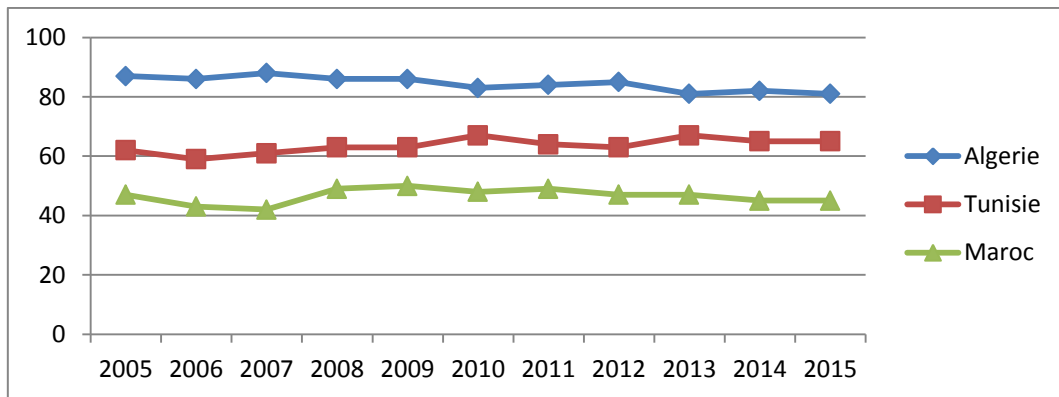
L'évolution du taux de pénétration de l'assurance non vie au PIB, fluctue au tour d'une moyenne de 2% au Maroc, de 1,5% en Tunisie et de 0,5% en Algérie durant la période 2005/2015. Bien que le Maroc pénètre avec un taux moyen plus appréciable que celui de la Tunisie et de l'Algérie, mais il reste quand même à dire que ce taux est encore faible pour pouvoir généré un plus dans l'économie de son pays.

1-4 La comparaison en termes de rang du taux de pénétration au PIB au niveau mondial

D'après le classement des pays effectué par la revue sigma dernièrement en termes de taux de pénétration de l'assurance au PIB, nous avons démontré les fluctuations de la place de l'Algérie du Maroc et de la Tunisie au niveau mondial, dans la figure N°14.

La position de ces trois pays au niveau mondial reste peu apprécier. Au près de 147pays, Le Maroc est au 45^{ème} rang il reste mieux placé que la Tunisie avec le 65^{ème} rang, suivie par l'Algérie avec le 81^{ème} rang en 2015.

Figure N°14 : Le rang de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie au niveau mondial en termes de taux de pénétration au PIB.



Source : réalisé par nos même, d'après les données de Sigma de l'année 2005 à 2015.

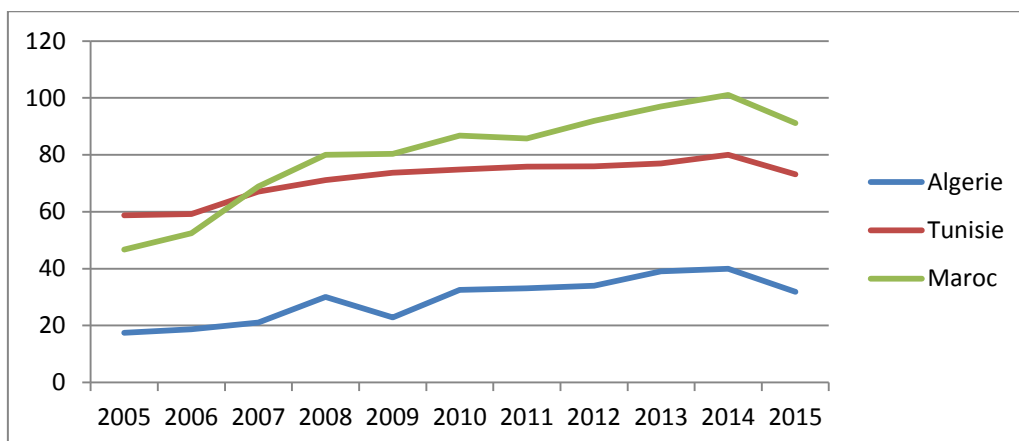
2- La comparaison en termes de la densité de l'assurance par habitant dans les trois pays maghrébins

La prime d'assurance émise par habitant est un facteur qui permet de constater quel est la part du revenu de chaque habitant consacré à la consommation annuel du produit assurantiel.

2-1 la comparaison en termes de densité par habitant

La figure N°15, va nous servir de classé l'Algérie, la Tunisie, le Maroc selon la densité d'assurance par habitant.

Figure N°15: L'évolution de la densité d'assurance par habitant des trois pays maghrébins (en USD entre 2005 et 2015)



Source : réalisé par nos même, d'après les données de Sigma de l'année 2005 à 2015.

Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

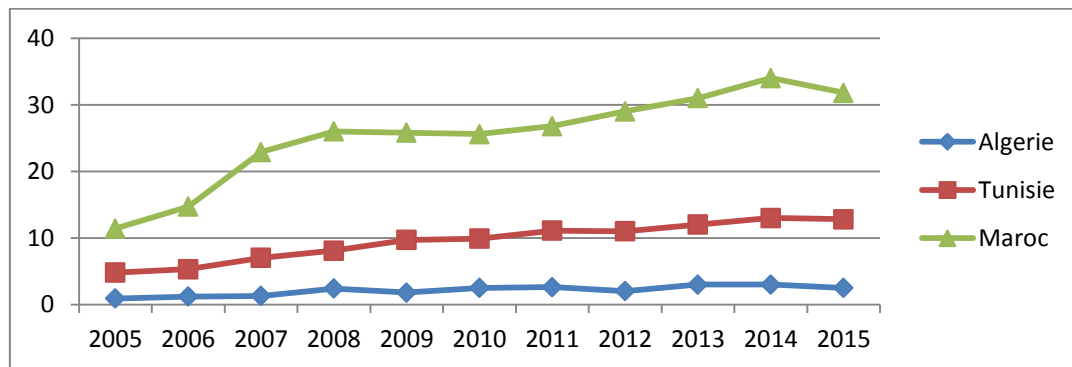
A partir de la figure N°15 nous réalisons que la densité de l'assurance par habitant de chacun de ces trois pays affiche une tendance soutenue jusqu'à l'année 2014, puis un léger recul durant la période 2014/2015. A l'année 2015 l'Algérie reste la dernière avec une densité de 31,8 USD dépassé par la Tunisie avec une densité de 73,1 USD et le Maroc avec une densité de 91,1 USD pour la même période. A la fin ce sont les Marocains qui dépensent le plus en matière de produit assurantiel que les tunisiens et les Algériens, mais qui ne dépensent pas autant que les habitants de l'Afrique du sud (844 USD), ou ceux des Etats-Unis (6 289 USD).⁵⁶

2-2 La comparaison en termes de densité de l'assurance vie par habitant

Bien que la souscription d'une assurance vie se fasse à long terme, une prime plus élevée, versé par habitant annuellement, peut contribuer massivement à la croissance économique d'un pays.

La figure N°16 représente l'évolution de la densité d'assurance vie de l'Algérie du Maroc et de la Tunisie.

Figure N°16 : L'évolution de la densité d'assurance vie par habitant des trois pays maghrébins (en USD entre 2005 et 2015)



Source : réalisé par nos même, d'après les données de Sigma de l'année 2005 à 2015.

A l'année 2015, La prime versé en terme d'assurance vie par un marocain apparait six fois plus élevée que celle versée par un tunisien, ainsi quinze fois plus élevée que celle versée par un Algérien. Elle a atteint en 2015 une somme de 31,8 USD au Maroc, 12,8 USD en Tunisie et 2,5 USD en Algérie. Il est donc clair que le Maroc est le pays qui représente la plus

⁵⁶Idem

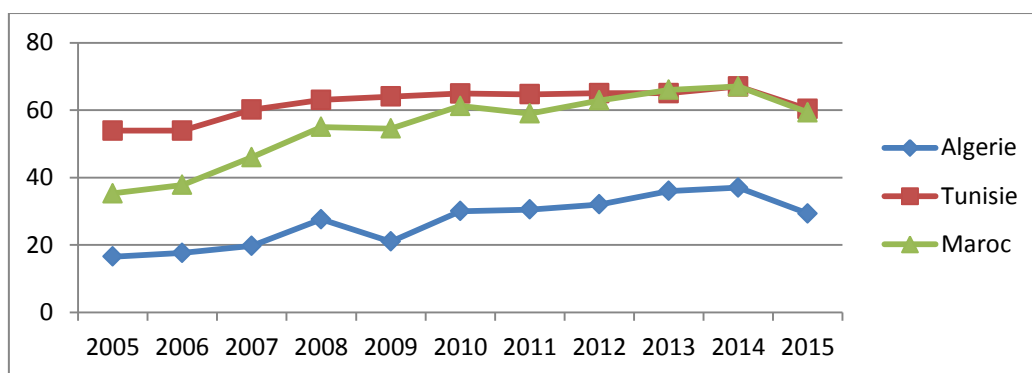
Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

grande densité d'assurance vie par habitant par rapport à ces pays voisins. Mais comparativement à d'autre pays plus développé ce pays doit encore fournir des efforts.

2-3 La comparaison en terme de densité de l'assurance non vie par habitant

La figure N°17 représente l'évolution de la prime d'assurance non vie émise par habitant dans les trois pays maghrébins.

Figure N°17: L'évolution de la densité d'assurance non vie par habitant des trois pays maghrébins (en USD entre 2005 et 2015)



Source : réalisé par nos même, d'après les données de Sigma de l'année 2005 à 2015.

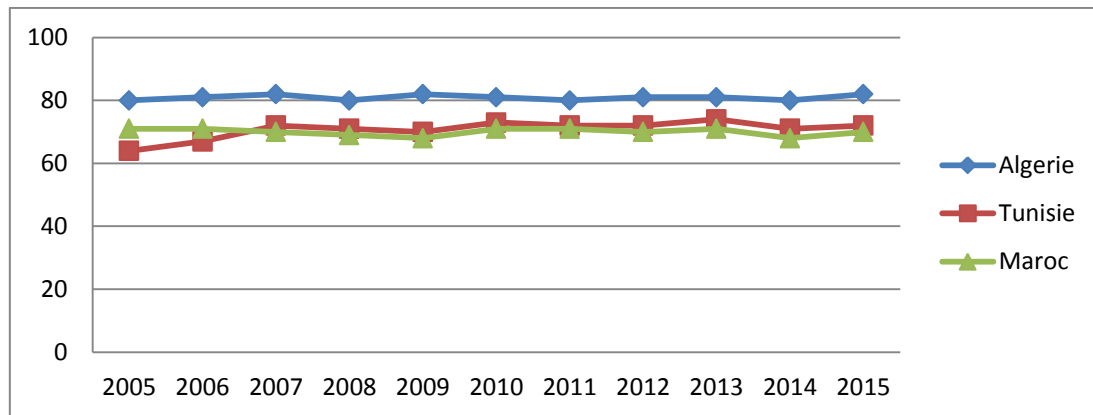
A travers la figure N°17 nous remarquons que la densité la plus élevée en assurance non vie par habitant réside en Tunisie avec une prime de 60,3 USD en 2015. Cette prime est très proche de celle du Maroc, qui est évalué à 59,3USD pour la même période. En effet, ces dernières années la Tunisie et le Maroc sont devenue des concurrents. Compte à l'Algérie, sa prime est deux fois moins faible que celle de la Tunisie et du Maroc et malgré les efforts quelle fournis a fin d'améliorer son système d'assurance, mais elle reste en dernière position.

2-4 La comparaison en termes de rang de la densité par habitant au niveau mondiale

Au niveau mondial, le rang de la densité par habitant de l'Algérien, du Maroc et de la Tunisie se présente comme suit.

Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

Figure N°18 : Le rang de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie au niveau mondial en termes de densité de l'assurance par habitant.



Source : réalisé par nos même, d'après les données de Sigma de l'année 2005 à 2015.

Au niveau mondial la densité d'assurance par habitant de ces trois pays est plutôt loin d'être bien classé auprès des autre pays développé. En 2015, Le Maroc arrive en 70^{em} rang suivi par la Tunisie en 72^{em} rang et l'Algérie qui est bien loin en 82^{em} rang sur 147pays.

Conclusion

La libéralisation et la déréglementation du marché des assurances dans les trois pays du Maghreb, notamment l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, ont conduit à une reconfiguration de leurs marchés. En effet, la présence des assurances dans cette région est aujourd'hui le fruit de tous les efforts fournis par les gouvernements pour assurer la survie de ce secteur et son développement.

L'analyse comparative au niveau de ces trois pays a démontré que le pays qui représente les meilleures positions en termes de chiffre d'affaires du secteur assurantiel ces dernières années est le Maroc. Face à l'Algérie et la Tunisie, Il est le pays le plus mature grâce à la bonne tenue de l'activité par la majorité des compagnies de son secteur assurantiel. Il demeure un pays stable, fiable, et doté d'une économie qui avance sans peine au moment où les autres pays voisins souffrent d'une instabilité politique. Il représente en effet, le second marché africain, loin derrière l'Afrique du Sud.

L'assurance non vie demeure le produit le plus largement vendue dans ces trois pays et devrait continuer à dominer le marché avec des parts très importantes dans la production globale. Cette branche reste portée par l'assurance auto puisque le nombre de véhicules

Chapitre 2 : Evolution des assurances dans les trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)

enregistrés augmente très rapidement d'une année à une autre sur tout au Maroc. Compte à l'assurance vie, elle apparaît mieux soutenue au Maroc qu'en Algérie ou en Tunisie, en constituent un tiers de la production globale de son secteur d'assurance durant l'année 2015. Ceci peut s'expliquer par l'augmentation de la population urbaine, l'élargissement de la classe moyenne et le vieillissement de la population qui insiste cette dernière à augmenter sa demande en produit d'assurance vie.

En termes de pénétration du secteur de l'assurance dans le PIB national, et bien que celui la représente un facteur important qui peut stimuler la croissance économique d'un pays, il demeure un peu faible au Maroc et faible en Tunisie et encore plus faible en Algérie. En effet, l'assurance de ces pays ne contribue que peu au PIB de leur nation. Compte à la densité d'assurance par habitant, ces trois pays ont connu une tendance à la hausse ces dernières années, mais qui reste plutôt modeste. C'est en effet le Maroc qui demeure le pays qui dépense plus en matière de produit assurantiel, suivie par la Tunisie puis l'Algérie en dernier lieu.

En effet, la densité par habitant et le taux de pénétration au PIB représentent les deux indicateurs performants qui permettent d'apprécier la situation du secteur assurantiel d'un pays ainsi de faire des comparaisons entre les pays. Leurs interprétations nous ont permis de constater, d'une manière générale, que le secteur de l'assurance marocain et le mieux développée dans la région du Maghreb suivit de celui de la Tunisie en deuxième position et celui de l'Algérie en troisième position. Mais il reste à dire que tous ces trois pays accusent un retard dans le développement de leur marché des assurances. Ces derniers apparaissent encore moins développés comparativement à d'autres marchés au niveau mondial. Il reste en effet beaucoup d'effort à fournir pour stimuler le développement de leurs secteurs assurantiers afin de réaliser un impact plus positif sur la croissance économique de leurs pays.

CHAPITRE 3

**Analyse économétrique de l'impact
des assurances sur la croissance
économique dans les pays du
Maghreb**

Après avoir exposé les différents éléments théoriques et empiriques du secteur des assurances et de la croissance économique dans les trois pays du Maghreb, il est nécessaire de procéder à une évaluation économétrique afin de vérifier l'impact du secteur assurantiel sur le PIB de ces pays, ou d'une manière générale sur la croissance économique de leur pays.

Ce présent chapitre est composé de trois sections. La première est une présentation des facteurs du développement du secteur assurantiel, la deuxième section repose sur une présentation du modèle de panel et la troisième section, représente une application de l'impact du secteur des assurances sur la croissance économie dans les trois pays Maghrébins.

Pour se faire, nous avons choisi d'analyser les séries d'observation suivant : le taux de croissance du PIB, la densité d'assurance et la population, sur une période allant de 1995 jusqu'à 2015. La méthodologie de recherche est basée sur une étude de séries temporelles des données de panel par la méthode de Moindre Carré Ordinaire (MCO).

Section 1 : Les facteurs du développement du secteur assurantiel

La littérature économique relie le développement du secteur assurantiel à des facteurs économiques, démographiques, socioculturels et structurels. L'étude de ces facteurs repose essentiellement sur l'explication de la demande d'assurance dans le monde et l'analyse de son impact sur le développement de ce secteur.

La pluparts des chercheurs se sont intéressé à la demande d'assurance vie, du fait qu'elle est plus pertinente de retenir les déterminants des placements financiers à longue terme.

1-Les facteurs économiques

Dans cette étude nous allons nous limiter aux facteurs les plus cités dans la littérature économique. Il s'agit du revenu, de l'inflation anticipée, du prix de l'assurance, du taux d'intérêt réel, du marché du travail et du marché boursier. Ces derniers sont analysés en termes d'assurance vie et d'assurance non vie.

1-1 Le revenu

Plusieurs études ont été effectuées dans le but de déterminer l'impact du revenu sur la demande d'assurance. Notamment celle de Campbell (1980), Lewis (1989), Outreville (1996), Beck & Webb (2003), Hwang& Gao (2003), Lim & Haberman (2004), Hwang&Greenford (2005), Lenten&Rulli (2006), Li & al (2007), Sen (2008), Kjosevski (2011). Tous ces auteurs

considèrent le revenu comme le principal facteur affectant positivement la demande d'assurance.⁵⁷

En effet, la demande d'assurance est une fonction croissante du revenu, car un revenu plus élevé, est susceptible d'induire une amélioration des conditions de vie de l'individu. Il permet aussi une plus grande préférence pour les produits et services de luxe. Et de meilleures perspectives d'épargne et d'investissement et bien évidemment une augmentation de la consommation des produits d'assurance vie qui est lui aussi considéré comme un produit de luxe.

1-2 L'inflation anticipée

Plusieurs auteurs ont reconnu l'effet négatif de l'inflation sur la demande d'assurance, en particulier, de la composante épargne de l'assurance vie. Du côté de Babbel (1979), Browne & Kim (1993), Outreville (1996), ils stipulent qu'une augmentation des coûts des produits d'assurance vie induits par une anticipation d'une augmentation du taux d'inflation freine la demande de ces produits.⁵⁸

Fortune (1973), met tout de même en évidence une corrélation négative entre les anticipations des revenus des consommateurs et le taux attendu de l'inflation. Pour lui un accroissement du taux d'inflation provoque une détérioration des anticipations des revenus et par là un fléchissement de la demande d'assurance vie.⁵⁹

Du côté de l'assurance dommage, aucune relation n'est détecté entre l'inflation anticipée et la demande d'assurance, du faite que certaine assurances dommage sont de caractère souvent obligatoire.⁶⁰

1-3 Le prix de l'assurance

Il est connu dans la logique économique que toute demande de biens et services est une fonction décroissante de son prix. Tout comme l'assurance, une augmentation de son prix (augmentation de la prime ou de la cotisation d'assurance à verser) influence négativement sur sa demande. Cette relation a été démontré par plusieurs auteurs voir : Mantis et farmer (1968) fortune (1973) Babbel(1985) Outreville (1990) Browne et al (2000) Esho et al (2004).

⁵⁷ Sylla .D.M, Fall.M, «Les déterminants de la consommation d'assurance vie », le cas de l'UEMOA,P5

⁵⁸ Idem

⁵⁹ Ferry. C, « L'approche empirique de la demande d'assurance vie ».1997

⁶⁰ Sadi. N.H (le secteur de l'assurance et le développement économique une approche empirique comportement des PME face au risque), doctorat en science de économiques, option : gestion de développement, université Abderrahmane Mira, Bejaia, 2015/2016 , P.100

Par ailleurs, en matière d'assurance vie, Outreville(2011) juge qu'il n'est pas facile d'évaluer le prix et de mesurer son impact sur la demande d'assurance. Il prend en considération l'espérance de vie à la naissance comme valeur approximative pour le calcul du prix l'assurance vie. Par contre, le prix de l'assurance dommages est considéré par la plupart des chercheurs par l'inverse de la sinistralité en tant que proxy pour intégrer cette variable.⁶¹

1-4 Le taux d'intérêt

Les résultats des recherches sur la extermination sens de causalité entre le taux d'intérêt et la demande d'assurance vie restent ambigus et non considérées dans tous les études.

Browne et kim (1993) ne trouvent aucun effet du taux d'intérêt sur les variations de la demande d'assurance. D'autre part, Outreville (1996) met en évidence une relation insignifiante entre le taux d'intérêt et la demande d'assurance vie. Quant à Beck & Webb (2003), ils considèrent que le taux d'intérêt réel est positivement corrélé à taux pénétration de l'assurance vie.

1-5 Le marché du travail

Le peu de travaux effectué dans le but d'examiner l'influence du marché du travail sur la demande d'assurance vie, notamment les travaux de Mantis et Farmer (1968), Outreville (1980), Beenstock et al.(1986) et Lente et Rulli (2006), ont réalisé qu'il existe un effet négative du taux de chômage sur la demande d'assurance vie.

2- Les facteurs démographiques

Pour étudier l'impact de l'état des populations sur la demande d'assurance, les chercheurs se sont intéressés essentiellement à trois facteurs qui sont : le ratio de dépendance, l'espérance de vie et le taux d'urbanisation.⁶²

2-1 Le ratio de dépendance

L'analyse de l'impact de la structure démographique sur la demande d'assurance vie peut s'observé à travers le ratio de dépendance des jeunes compris entre un âge de 1an et 14 ans pour certain auteurs et le ratio de dépendance vieux pour un âge de plus de 64 ans pour d'autres.

Lewis (1989) a essayé de démontrer l'impact de ces ratios sur la demande d'assurance vie. Son analyse théorique suppose que la demande d'assurance vie est une variable qui dépend de

⁶¹ Sadi-Talbi N.H. « Le secteur de l'assurance et le développement économique. Une approche empirique des comportements des PME face au risque », thèse du doctorat en science économique, Option : Gestion du développement, Université de Bejaia, 2015/2016.P 100

⁶² Sylla ¹.D.M, Fall².M, «Les déterminants de la consommation d'assurance vie », le cas de l'UEMOA, P.7

la structure démographique du ménage et du nombre de personnes à charge du chef de ménage. Cependant, cette relation reste difficile à cerner dans la documentation.

D'autre part, Beck & Webb (2003), constatent qu'un ratio de dépendance jeune élevé implique une baisse de la demande d'assurance vie. Leur analyse démontre l'existence d'une relation non significative entre ce ratio et la pénétration de l'assurance.

Quant à Browne & Kim (1993), Truett & Truett (1996), ils aboutissent à une corrélation positive de ce ratio avec la pénétration de l'assurance. Alors que Li & al (2007) et Kjosevski (2011) constatent une relation négative de ce ratio avec la demande d'assurance. Le ratio de dépendance vieux reste positivement lié à la consommation des produits vie dans les résultats de Beck & Webb (2003). Contrairement à l'analyse de Sen (2008), ce ratio est négativement lié à la demande.

2-2 L'espérance de vie

L'espérance de vie de la population se diffère d'un pays à un autre selon le niveau de vie. Ainsi, une augmentation de l'espérance de vie devrait être en corrélation positive avec la demande d'assurance vie. Ceci est admis par les estimations de Beenstock et al. (1993), Brown et Kim (1993), Outreville (1996), Ward et Zurbrugg (2002), Lim et Haberman (2003), Li et al. (2007), Feyen et al. (2011), Sen (2008) et Fayen et al. (2011), mais sans signification statistique.⁶³

2-3 Le taux d'urbanisation

Il est bien évident qu'un pays qui représente un taux d'urbanisation très élevé, enregistrera une demande plus élevée en assurance. Effectivement, les travaux de Hwang et Gao (2003) et de Hwang et Greenford (2005) réalisés dans les pays asiatiques, on aboutit à la relation positive entre le taux d'urbanisation et la demande d'assurance vie.⁶⁴

3- Les facteurs socioculturels

Pour certains auteurs, il semble très importante d'entreprendre des études relatives aux structures sociales et à la culture des populations afin de déterminer la nature de la relation existante entre celles-ci et la demande d'assurance.

⁶³ Sadi-Talbi N.H. « Le secteur de l'assurance et le développement économique. Une approche empirique des comportements des PME face au risque », thèse du doctorat en science économique, Option : Gestion du développement, Université de Bejaia, 2015/2016.P103

⁶⁴ idem p 104

3-1 La religion

Nous ne pouvons pas négliger le fait que le comportement d'un individu dépend très souvent de la religion du pays ou de la région où il vit. L'impact de cette variable sur la demande d'assurance vie est négative selon les résultats des études empirique de Brown et Kim (1993), Outreville (1996), Webb et al (2002), Ward et Zurbruegg (2002), Besk et Webb (2003), Chuiet Know (2008, 2009), Feyen et al. (2011) et Park et Lemaire (2011) en particulier, la région musulmane.⁶⁵

3-2 Le niveau d'instruction

Selon Brown et Kim (1993), Outreville (1990 et 1996), Beck et Webb (2003), Escho et al. (2004), et Park et Lemaire (2011), le niveau d'instruction à un effet très positive sur la demande d'assurance. En effet, l'aversion au risque ne peut pas être négligé par les individus ayant fait des études supérieurs. Et par conséquents, le produit d'assurance est plus demandé.⁶⁶

4- Les facteurs structurels

Parmi ces facteurs, nous retenons, la structure du marché de l'assurance, la sécurité sociale, le contexte juridique et réglementaire et le secteur financier. Nous allons voir quelle est l'impact de chacun de ces facteurs sur la demande d'assurance.

4-1 La structure du marché assurantiel

Selon Yeatmen, la structure du marché assurantiel des pays en voie de développement est monopoliste, non stimulé par la concurrence et par la nécessité d'innover pour mieux servir les assurés. Ceci à un effet négatif non seulement sur le développement du secteur assurantiel de ces pays, mais aussi sur la demande de leurs produits d'assurance.

Outreville, de sa part, réalise des travaux au-delà des pays en voie de développement. Ses résultats ont aussi montré qu'un marché assurantiel monopolistique est en relation négative avec la demande d'assurance.

En ce qui concerne les travaux d'Outreville (1990) et (1996), Browne et al. (2000) et Li et al. (2007), l'impact de la présence des compagnies d'assurances étrangères sur un marché d'assurance d'un pays reste très mitigé.⁶⁷

4-2 la sécurité sociale

La sécurité sociale et la branche d'assurance de personne proposant presque les mêmes services, tel que la garantie contre maladie, maternité, accidents du travail ou de la vie privée,

⁶⁵idem P.103

⁶⁶idem p 103

⁶⁷ idem

invalidité... De ce fait, nous pouvons conclure que les systèmes de sécurité sociale ont un effet négatif sur la demande d'assurance. Ceci est affirmé par Browne & Kim (1993) et Beck & Webb (2002) dans leurs recherches empiriques.⁶⁸

4-3 Le contexte juridique et réglementaire

Un contexte juridique est réglementaire peut avoir un effet significatif sur le secteur de l'assurance. Cette affirmation paraît évidente dans les pays développés. Par contre, La Porta et al. (1997,1998) et Levine (1998,1999), constatent que la population des pays en voie de développement, ne respecte pas les règles malgré les efforts fournis par les États en vue d'améliorer leurs contextes juridiques et réglementaires. Ceci conduira bien évidemment à une détérioration du secteur assurantiel.⁶⁹

4-4 Le secteur financier

Le secteur financier est un secteur qui regroupe toutes les activités qui se rapportent à la finance comme l'assurance. Outreville (1996), Beck & Webb (2003), Li & al (2007), Sen (2008) et Kjosevski (2011), reconnaissent l'existence d'une relation positive et significative entre le développement financier et la demande d'assurance. Ils supposent qu'un accroissement du secteur financier incite les agents à souscrire des contrats d'assurance vie.

En effet, lorsqu'une économie dispose d'un secteur financier très développé, les agents économiques se trouvent face à une multitude de choix en ce qui concerne la constitution de leurs portefeuilles d'actifs et se permettent d'accéder plus facilement aux services financiers offerts tel que les compagnies d'assurance vie.⁷⁰

Section 2 : Aperçu sur l'étude des données de panel

La disponibilité d'échantillons de données de panel est de plus en plus importante. Ces données ayant une dimension temporelle et individuelle permettent d'analyser la dynamique du comportement d'individus hétérogènes. De manière standard un échantillon de données de panel comporte beaucoup d'individus et peu de données temporelles.

Les données de panel, ou données croisées, possèdent les deux dimensions précédentes et rapportent les valeurs des variables considérées relevées pour un ensemble, ou panel, d'individus sur une suite période.

⁶⁸ Sylla¹.D.M, Fall².M, «Les déterminants de la consommation d'assurance vie », le cas de l'UEMOA, P7

⁶⁹ Sadi-Talbi N.H. « Le secteur de l'assurance et le développement économique. Une approche empirique des comportements des PME face au risque », thèse du doctorat en science économique, Option : Gestion du développement, Université de Bejaia, 2015/2016.P 105

⁷⁰ Sylla¹.D.M, Fall².M, «Les déterminants de la consommation d'assurance vie », le cas de l'UEMOA, P6

L'objectif de cette section est de présenter quelques notions de base sur l'économétrie des données de panel.

Le mot panel en marketing ou en statistique désigne généralement un échantillon fixe de consommateurs interrogés à différentes périodes, en économétrie, le terme de données de panel est simplement synonyme de données croisées ayant généralement une dimension temporelle.

On utilise une notation naturelle à deux indices : X_{it} note l'observation de la variable X pour l'individu i à la période t .

Si on fixe l'individu observé, on obtient la série chronologique, ou coupe longitudinale, le concernant, tandis que si on fixe la période examinée, on obtient une coupe transversale, ou instantanée, pour l'ensemble des individus.

Il est possible d'envisager des données croisées de plus de deux dimensions.⁷¹

Pour l'estimation de ce modèle, nous allons commencer par rappeler les différents types de modèles analytiques de données de panel. Nous distinguons donc des modèles à coefficients constants, les modèles à effets fixes et les modèles à effets aléatoires. Parmi ces types nous citons les modèles de panel dynamiques, les modèles robustes, et les modèles de covariance. Les solutions aux problèmes d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation sont particulièrement intéressantes dans le choix de la méthode d'estimation.

1- Les différents types de modèles analytiques de données de panel

Les différents types de modèle analytique de données de panel se présentent comme suit :

1-1 Les modèles à coefficients constants

Dans ces modèles on suppose que le terme constant (intercept) et les pentes sont constants. Dans le cas où l'effet des groupes et l'effet temporel ne sont pas significatifs, on peut tout simplement agréger (faire le pooling) les données et régresser le modèle par MCO. Cependant, dans la plus part des situations on a bien l'effet de groupe ou bien l'effet temporel (ou bien les deux) qui sont significatifs.

1-2 Les modèles à effet fixe

Un autre type de modèle des données de panel se caractérise par des pentes constantes mais les termes constants différents selon les individus ou les groupes. Malgré qu'il n'existe pas d'effets temporels significatifs, on relève des différences significatives entre les groupes (ou les pays) dans ce type de modèle. Bien que le terme constant soit spécifique au groupe (à

⁷¹Cours d'économétrie (méthodes et application) Sami Khedhiri, LA VOISIER 2007 P 93.94

l'unité des coups transversaux d'une manière générale) il peut comme même ne pas varier dans le temps.

$$y_{it} = a_1 + a_2 group_1 + a_2 group_2 + B_2 X_{2it} + B_3 X_{3it} + e_{it}$$

Un autre type de modèles à effets fixes peut être présenté par des pentes constantes mais des termes constants qui diffèrent dans le temps.

Dans ce cas, on n'a pas de différences significatives entre les pays mais on a probablement une auto corrélation due aux effets temporels retardés, et les résidus de ce type de modèles peuvent être autocorrélés. D'autre part, les variables sont homogènes entre les pays :

$$y_{it} = a_1 + \lambda_t + B_1 X_{it} + B_2 X_{it} + e_{it}$$

Il y a aussi un autre type de modèle à effets fixes, où les pentes sont constantes mais les termes constants varient entre les pays et aussi dans le temps. Dans ce cas on introduit dans le modèle des variables muettes pour les pays et des variables muettes pour les différentes périodes temporelles.

Un exemple de modèle de ce type est comme suit :

$$y_{it} = a_1 + a_2 pays_1 + a_3 pays_2 + \lambda_0 + \lambda_1 1991 + \lambda_2 1992 + \dots + \lambda_9 1999 + B_1 X_{1it} + B_2 X_{2it} + e_{it}$$

Dans un autre modèle à effet fixe les pentes et les termes constants varient selon les pays aussi dans le temps. On aura besoin d'introduire des muettes pour les groupes tous seuls et des muettes pour les pays et la dimension temporelle conjointement.

$$y_{it} = a_1 + a_2 pays_2 + a_3 pays_3 + B_2 X_{it} + B_3 X_{3it} + B_4 * pays_2 * X_{2it} + B_2 * pays_3 * X_{2it} + B_6 * pays_2 * X_{3it} + B_5 * pays_3 * X_{3it} + e_{it}$$

On peut voir dans ces exemples que les termes constants et les pentes varient selon le pays. Ainsi, le terme constant pour le pays 1 est (a_1), le terme constant pour le pays 2 est (a_1+a_2). La pente pour la variable (X_2) pour le pays 2 est (b_2+b_4), alors que la pente de (X_2) pour le pays 3 est égale à (b_2+b_5).

Tester l'hypothèse des effets fixes :

- On commence par tester les effets des groupes (pays), on calcule la statique :

$$F_{effetgroup} = \frac{(R_{ef}^2 - R_{pool}^2)/(n - 1)}{(1 - R_{ef}^2)/(nT - n - k)}$$

Où R_{ef}^2 désigne le coefficient de détermination de la régression du modèle à effets fixes,

R_{pool}^2 est celui de modèle à coefficients constant pour lequel on agrège les données et on estime par MCO ; et n, T et k désignent respectivement le nombre de groupes, les observations temporelles, et le nombre de variables explicatives dans le modèle. Si on trouve

une amélioration significative du R, alors on peut conclure que les effets individuels des groupes sont significatifs.

➤ On peut également tester les effets temporels :

$$y_{it} = a_i + \gamma_t + x_{it}\beta + \varepsilon_t$$

Dans cette formulation les effets individuels des groupes sont a_i et les effets temporels sont γ_t

D'autre part, on a les quantités estimées suivantes :

$$\hat{y}_{it} = y_{it} - \bar{y}_i - \bar{y}_t + \bar{y} \quad , \quad \hat{x}_{it} = x_{it} - \bar{x}_i - \bar{x}_t + \bar{x}$$

$$\bar{y} = \frac{\sum_{i=1}^n y_{it}}{n} \quad , \quad \bar{y} = \frac{\sum_{i=1}^n \sum_{t=1}^T y_{it}}{nT}$$

On présente les effets temporels par : $\hat{y} = c_t$

$$\hat{y} = c_t = (\bar{y}_t - \bar{y}) - (\bar{x}_t - \bar{x})b.$$

Puisque les estimateurs à effets fixes dépendent seulement des écarts par rapport aux moyennes des groupes, on les appelle aussi les estimateurs « within ». Si on a une corrélation entre les effets individuels et les variables explicatives, alors cela entraînera une corrélation entre les effets individuels et les moyennes des groupes.

L'estimation par les MCO du modèle agrégé donne des estimateurs non convergents, bien que l'estimateur « within » sera convergent. Par contre, si les effets fixes sont non corrélés avec les variables explicatives du modèle alors l'estimateur « within » ne sera pas efficace. Si on a seulement une variation entre les moyennes des groupes alors l'utilisation des estimateurs « between » sera possible mais elle peut donner des estimateurs non convergents dans le cas où les perturbations provenant de la variation en coupe transversale (u_i) sont corrélées avec les variables explicatives.

L'avantage du modèle à effets fixes c'est que les erreurs peuvent être corrélées avec les effets individuels, mais son inconvénient c'est la spécification de nombreuses variables muettes, ce qui détériore le degré de liberté et donc la puissance des tests statiques, et peut causer un problème de multicolinéarité.

1-3 Les modèles à effets aléatoire

On suppose que le terme constant (intercept) est spécifié par une variable aléatoire, comme suit :

$$y_{it} = \beta_{0i} + \beta_1 x_{it} + \beta_2 x_{it} e_{it}, \text{ avec } \beta_{0i} = \beta_i + v_i$$

On obtient l'équation suivant :

$$y_{it} = \beta_i + \beta_1 x_{it} + \beta_2 x_{it} + e_{it} + v_i$$

Le terme de perturbations e_{it} est spécifique à une observation particulière alors que le terme d'erreur v_i représente l'hétérogénéité spécifique à l'unité de la dimension coupe transversale, soit par exemple le pays ou la firme, et il constant dans le temps. Pour que v_i soit correctement spécifié, il doit être orthogonal aux effets individuels.

Si les effets aléatoires dépendent à la fois de dimension temporelle et individuelles (cross section) alors on peut décomposer le terme d'erreur comme suit :

$$e_{it} = v_i + e_t + n_{it}$$

Ou v_i est l'erreur spécifique à la coupe transversale, et e_t est la composante de la perturbation provenant de la dimension temporelle.⁷²

Section 3 : Etude empirique sur l'impact de secteur des assurances sur la croissance économique dans les trois pays Maghrébins (modèle panel)

L'étude économétrique nous permet d'identifier notre application en se basant sur les études qui ont été réalisées dans l'objectif de déterminer l'impact du secteur des assurances sur la croissance économique. Dans cette section nous allons interpréter cette étude sur les trois pays Maghrébins, en prenant en compte les trois variables suivantes: le produit intérieur brut (PIB), la densité d'assurance (des) et la population (pop).

Ces trois variables sont sélectionnées comme suit:

- Le produit intérieur brut (PIB) constant, qui est une variable indépendante, pris en compte dans cette étude comme une mesure à la croissance économique.

⁷²Cours d'économétrie (méthodes et application) Sami Khedhiri , LA VOISIER 2007 P 99.100.101.102

- La densité d'assurance, qui indique le rapport entre les primes d'assurance et la population.

- La population qui est en lien directe avec la densité d'assurance.

1- Méthodes d'estimation

Le modèle d'estimation que nous avons retenue, est le modèle de panel avec la méthode (MCO). Celui-ci nous permettra d'effectuer une étude empirique qui va nous aider à constater s'il existe ou pas un impact du secteur des assurances sur la croissance économique dans les trois pays Maghrébins.

L'analyse des séries se fait comme suit :

- La création des dummy pour chaque pays : dans cette étape on va énumère chaque pays alg=1, mar=2, tun=3.

- L'ouverture d'un pool : qui permet d'estimer le modelé pour que on obtenir un résultat suivant :

Tableau 03 : l'estimation des variables

Dependent Variable: PIB?				
Method: Pooled Least Squares				
Date: 05/22/17 Time: 10:35				
Sample: 1995 2015				
Included observations: 21				
Cross-sections included: 3				
Total pool (balanced) observations: 63				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
_ALG--DES_ALG	3.79E+09	2.66E+08	14.27645	0.0000
_MAR--DES_MAR	3.51E+08	1.17E+08	3.011689	0.0039
_TUN--DES_TUN	5.24E+08	1.64E+08	3.195042	0.0023
_ALG--POP_ALG	7336.328	174.9518	41.93342	0.0000
_MAR--POP_MAR	1002.482	240.7570	4.163873	0.0001
_TUN--POP_TUN	2213.024	944.5866	2.342849	0.0227
R-squared	0.993531	Meandependent var	1.41E+11	
Adjusted R-squared	0.992963	S.D. dependent var	1.34E+11	
S.E. of regression	1.13E+10	Akaike info criterion	49.22071	
Sumsquaredresid	7.25E+21	Schwarz criterion	49.42482	
	-			
Log likelihood	1544.452	Hannan-Quinn criter.	49.30098	
Durbin-Watson stat	0.554480			

Source : eviews9

Nous observons dans le tableau N°03 que le R^2 est de 0.99, donc il est proche de 1, cela signifie que la qualité d'ajustement est bonne. On trouve aussi que la probabilité de la densité et de la population est inférieure à 0.05 cela explique que le modèle est significatif.

Par la suite, nous devrions vérifier les modèles d'estimation suivant : None, Fixed, Random.

Tableau N°4 : Estimation du modèle None

Dependent Variable: PIB				
Method: Panel Least Squares				
Date: 05/22/17 Time: 10:57				
Sample: 1995 2015				
Periods included: 21				
Cross-sections included: 3				
Total panel (balanced) observations: 63				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
	-			
DES	2.08E+09	4.71E+08	-4.419059	0.0000
POP	6436.808	1132.735	5.682536	0.0000
C	7.32E+10	4.06E+10	1.802092	0.0766
R-squared	0.533843	Meandependent var		1.41E+11
Adjusted R-squared	0.518305	S.D. dependent var		1.34E+11
S.E. of regression	9.33E+10	Akaike info criterion		53.40290
Sumsquaredresid	5.23E+23	Schwarz criterion		53.50496
	-			
Log likelihood	1679.191	Hannan-Quinn criter.		53.44304
F-statistic	34.35602	Durbin-Watson stat		0.018609
Prob(F-statistic)	0.000000			

Source : eviews9

En comparant les probabilités de la densité et de la population par rapport au PIB, nous apercevons quelle sont nulles. Elles sont inférieures à 0,05. Dans ce cas, ce modèle n'est pas un pool nous allons passer au teste du deuxième modèle : fixed.

Tableau N°05 : Estimation du modèle fixed

Dependent Variable: PIB				
Method: Panel Least Squares				
Date: 05/22/17 Time: 11:04				
Sample: 1995 2015				
Periodsincluded: 21				
Cross-sections included: 3				
Total panel (balanced) observations: 63				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
	-			
DES	7.73E+08	1.47E+08	-5.259239	0.0000
POP	21701.81	1255.805	17.28120	0.0000
	-			
C	3.63E+11	2.67E+10	-13.56485	0.0000
EffectsSpecification				
Cross-section fixed (dummy variables)				
R-squared	0.988601	Meandependent var	1.41E+11	
Adjusted R-squared	0.987815	S.D. dependent var	1.34E+11	
S.E. of regression	1.48E+10	Akaike info criterion	49.75537	
Sumsquaredresid	1.28E+22	Schwarz criterion	49.92546	
	-			
Log likelihood	1562.294	Hannan-Quinn criter.	49.82227	
F-statistic	1257.582	Durbin-Watson stat	0.142694	
Prob(F-statistic)	0.000000			

Source : eviews9

Les probabilités de la densité et de la population sont insignifiantes par rapport au PIB du faite quelle sont inférieures à 0.05. Dans ce cas, nous allons passer au teste du troisième modèle :Random

Tableau N°06 : Estimation du modèle Random

Dependent Variable: PIB				
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)				
Date: 05/22/17 Time: 11:07				
Sample: 1995 2015				
Periodsincluded: 21				
Cross-sections included: 3				
Total panel (balanced) observations: 63				
Swamy and Arora estimator of component variances				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
	-			
DES	2.08E+09	74883280	-27.78483	0.0000
POP	6436.808	180.1567	35.72894	0.0000
C	7.32E+10	6.46E+09	11.33065	0.0000
EffectsSpecification				
			S.D.	Rho
Cross-section random			1204.639	0.0000
Idiosyncraticrandom			1.48E+10	1.0000
WeightedStatistics				
R-squared	0.533843	Meandependent var	1.41E+11	
Adjusted R-squared	0.518305	S.D. dependent var	1.34E+11	
S.E. of regression	9.33E+10	Sumsquaredresid	5.23E+23	
F-statistic	34.35602	Durbin-Watson stat	0.018609	
Prob(F-statistic)	0.000000			
UnweightedStatistics				
R-squared	0.533843	Meandependent var	1.41E+11	
Sumsquaredresid	5.23E+23	Durbin-Watson stat	0.018609	

Source : eviews9

D'après le Tableau N°6, le modèle de random représente des probabilités de la densité et de la population inférieures à 0.05. Ceci signifie qu'il existe une relation entre ces variables.

Le teste de Hausman permet de tester la présence éventuelle d'une corrélation ou d'un défaut de spécification dans une recherche par deux types d'estimateurs pour les paramètres du modèle étudié.

Le premier estimateur est supposé être l'estimateur non biaisé à variance minimale sous l'hypothèse nulle de spécification correcte du modèle (absence de corrélation).

En revanche, sous l'hypothèse alternative de mauvaise spécification, cet estimateur est supposé être biaisé.

On suppose que le second estimateur est non biaisé dans les deux cas. Dès lors, il suit de comparer une distance, pondérée par une matrice de variance covariance, entre les deux estimateurs pour pouvoir déterminer si la spécification est correcte ou non. Si la distance est statistiquement nulle, la spécification est correcte, on choisit le premier estimateur.

Si la distance est importante, le modèle est mal spécifié.⁷³

Tableau N°07 : Estimation du teste de Hausman

Correlated Random Effects - Hausman Test				
Equation: Untitled				
Test cross-section random effects				
Test Summary	Chi-Sq. Statistic	Chi-Sq. d.f.	Prob.	
Cross-section random	2313.958340	2	0.0000	
Cross-section random effects test comparisons:				
Variable	Fixed	Random	Var(Diff.)	Prob.
	-	-		
	772925579.0	2080619115.9	15991292047	
DES	39071	39920	099291	0.0000
	21701.80747		1544589.1009	
POP	3	6436.808074	71	0.0000

Source : eviews9

Pour analyser le tableau N°07, nous allons considérer le teste suivant pour voir si le modèle est un pool ou non.

-H0 : prob>0.05 c'est un pool

-H1 : prob<0.05 ce n'est pas un pool (soit fixed ou aléatoire)

En effet, les probabilités des deux variables sont inférieures à 0.05, donc on accepte H1, et on induit que ce modèle n'est pas un pool.

⁷³pdf : L'Econométrie des Données de Panel, Modèles Linéaires Simples, Christophe HURLIN p49

D'autre part, nous allons vérifier est-ce que c'est un modèle fixe ou aléatoire par les deux hypothèses suivantes :

H0 : $\text{prob} > 0.05$, le modèle est aléatoire

H1 : $\text{prob} < 0.05$, le modèle est fixe

Le résultat de cette interprétation a démontré que la probabilité de ce teste est inférieure à 0.05. Dans ce cas, on accepte H1, donc celui-ci est un modèle à effet fixe.

-d'autre part, nous passons à la vérification des deux testes suivants :

- teste de présence d'autocorrélation et hétéroscédasticité

Commençant par le teste d'autocorrélation par la vérification des deux hypothèses suivantes :

-la probabilité est inférieure à 0.05, il existe une autocorrélation

- la probabilité est supérieure à 0.05, il n'existe pas une autocorrélation

Tableau N°08 : Estimation de présence d'autocorrélation

Dependent Variable: PIB				
Method: Least Squares				
Date: 05/22/17 Time: 11:56				
Sample: 1 63				
Included observations: 63				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
DES	-2.08E+09	4.71E+08	-4.419059	0.0000
POP	6436.808	1132.735	5.682536	0.0000
C	7.32E+10	4.06E+10	1.802092	0.0766
R-squared	0.533843	Meandependent var		1.41E+11
Adjusted R-squared	0.518305	S.D. dependent var		1.34E+11
S.E. of regression	9.33E+10	Akaike info criterion		53.40290
Sumsquaredresid	5.23E+23	Schwarz criterion		53.50496
Log likelihood	-1679.191	Hannan-Quinn criter.		53.44304
F-statistic	34.35602	Durbin-Watson stat		0.219626
Prob(F-statistic)	0.000000			

Source :eviews9

Le tableau N°08 indique que la probabilité est inférieure à 0,05. Il y a donc lieu une présence d'une autocorrélation des erreurs.

Afin de corriger les erreurs, il est nécessaire d'appliquer la première différentiation sur les séries pour enlever l'autocorrélation.

Tableau N°09 : Annulation d'autocorrelation des erreurs

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:				
F-statistic	0.115726	Prob. F(2,57)	0.8909	
Obs*R-squared	0.250737	Prob. Chi-Square(2)	0.8822	
Test Equation: Dependent Variable: RESID Method: Least Squares Date: 05/22/17 Time: 12:26 Sample: 2 63 Included observations: 62 Presample missing value lagged residuals set to zero.				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(DES)	11999003	8.36E+08	-0.014353	0.9886
D(POP)	67.45220	2063.220	-0.032693	0.9740
C	58994576	5.00E+09	-0.011807	0.9906
RESID(-1)	0.038968	0.138911	0.280524	0.7801
RESID(-2)	0.050286	0.133913	0.375514	0.7087
R-squared	0.004044	Meandependent var	-2.46E-07	
Adjusted R-squared	0.065847	S.D. dependent var	3.66E+10	
S.E. of regression	3.78E+10	Akaike info criterion	51.62791	
Sumsquaredresid	8.16E+22	Schwarz criterion	51.79945	
Log likelihood	1595.465	Hannan-Quinn criter.	51.69526	
F-statistic	0.057863	Durbin-Watson stat	1.987642	
Prob(F-statistic)	0.993615			

Source : eviews9

La correction des erreurs se réalise avec une probabilité de 0,89, elle est largement supérieure à 0.05. Il n'existe donc plus d'autocorrelation des erreurs.

Cette étude se suit par le teste d'hétéroscidasticité. Ce modèle à effet fixe, est un modèle de régression multiple. Pour cela, nous utilisons les tests d'absence d'hétéroscidasticité tel que les tests de Breusch-Pagan et de White.

Tableau N°10 : Teste d'hétéroscidasticité

Heteroskedasticity Test: Breusch-Pagan-Godfrey				
F-statistic	47.91245	Prob. F(2,59)	0.0000	
Obs*R-squared	38.37331	Prob. Chi-Square(2)	0.0000	
Scaled explained SS	303.6629	Prob. Chi-Square(2)	0.0000	
Test Equation: Dependent Variable: RESID^2 Method: Least Squares Date: 05/22/17 Time: 12:40 Sample: 2 63 Included observations: 62				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	3.27E+20	4.61E+20	0.708123	0.4817
D(DES)	4.63E+20	7.72E+19	6.004139	0.0000
	-			
D(POP)	1.80E+15	1.87E+14	-9.609713	0.0000
R-squared	0.618924	Meandependent var	1.32E+21	
Adjusted R-squared	0.606007	S.D. dependent var	5.57E+21	
S.E. of regression	3.50E+21	Akaike info criterion	102.0964	
Sumsquaredresid	7.21E+44	Schwarz criterion	102.1993	
	-			
Log likelihood	3161.988	Hannan-Quinn criter.	102.1368	
F-statistic	47.91245	Durbin-Watson stat	1.869870	
Prob(F-statistic)	0.000000			

Source : eviews9

Pour confirmer le teste d'hétéroscidasticité, la probabilité doit être inférieure à 0.05. Cette règle est confirmée d'après le tableau N°10, voir une probabilité nulle.

La dernière étape de cette étude se fera pour l'obtention du résultat final.

Tableau N°11 : Estimation de modèle

Dependent Variable: D(PIB)				
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)				
Date: 05/22/17 Time: 12:48				
Sample (adjusted): 1996 2015				
Periodsincluded: 20				
Cross-sections included: 3				
Total panel (balanced) observations: 60				
Swamy and Arora estimator of component variances				
White cross-section standard errors & covariance (d.f. corrected)				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(DES)	37189441	87197325	-0.426497	0.6714
D(POP)	17283.07	1433.966	12.05264	0.0000
C	7.88E+08	4.79E+08	-1.645839	0.1053
EffectsSpecification				
			S.D.	Rho
Cross-section random			147.9784	0.0000
Idiosyncraticrandom			2.76E+09	1.0000
WeightedStatistics				
R-squared	0.423835	Meandependent var	4.94E+09	
Adjusted R-squared	0.403618	S.D. dependent var	5.23E+9	
S.E. of regression	4.04E+09	Sumsquaredresid	9.31E+20	
F-statistic	20.96497	Durbin-Watson stat	0.783814	
Prob(F-statistic)	0.000000			
UnweightedStatistics				
R-squared	0.423835	Meandependent var	4.94E+09	
Sumsquaredresid	9.31E+20	Durbin-Watson stat	0.783814	

Source : eviews9

Notre résultat final repose sur deux hypothèses :

H0 : prob<0,05, le modèle est significatif

H1 : prob>0,05, le modèle n'est pas significatif

Par rapport aux données du tableau N° 11, la probabilité de la densité d'assurance est de 0.67, elle n'est pas significative puisque elle est supérieure à 0,05. Quant à la population, sa probabilité est nulle et significative par rapport à 0,05.

A la fin de cette étude, nous concluons qu'il n'y a pas de relation entre la croissance économique et le secteur des assurances dans les pays du Maghreb.

2- Interprétation Economique

Notre étude empirique a pour objectif de déterminer l'existence ou pas d'un impact du secteur des assurances sur la croissance économique (PIB constant) dans les trois pays Maghrébins. En prenant en compte deux variables explicatives : la population et la densité par habitant. Les résultats obtenus sont négatifs. Autrement dit, il n'existe pas d'impact du secteur des assurances sur le PIB dans les trois pays Maghrébins. Il est donc nécessaire de chercher les causes qui peuvent justifier ce résultat.

L'Algérie, la Tunisie et le Maroc, sont des pays en voie de développement. Leurs secteurs assurantiels restent non pertinents par rapport à ceux des pays développés. Les causes de ce retard sont multiples. Dans un premier lieu ces pays représentent des similitudes par rapport à leur histoire caractérisée par la colonisation française. Le monopole d'Etat qui a laissé après la libéralisation des effets pervers sur tous les secteurs économiques. Ceci est expliqué dans les travaux de Yeatmen effectués sur les pays en voie de développement et les travaux d'Outreville (1990/1996). Ils ont démontré que le monopole de l'Etat sur les opérations d'assurances, influencent négativement sur le secteur des assurances.

Ainsi, d'après une autre étude effectuée toujours par Outreville, dans les pays développés, la branche d'assurance de personne est la plus productive par rapport à la branche d'assurance dommage. L'avantage de celle-ci est la gestion par capitalisation des primes générées en assurance vie, qui permet de favoriser l'investissement ainsi que la croissance économique. Mais par ailleurs, dans la région des trois pays maghrébins, la pratique de l'assurance de personne est peu appréciée et l'importance est accordée à l'assurance de dommage. Les habitants de cette région se trouvent plus dans l'intérêt de payer des primes d'assurance dommage du fait que celle-ci est d'un caractère obligatoire. Elle engendre des taux importants de sinistres à régler dans des courtes périodes et qui ne permettent ni de faire des placements financiers avec

les primes d'assurances collecté, ni de favorisé l'investissement. Ceci reste une cause qui ne permet pas au secteur assurantiel de ces pays de contribuer au PIB de leur nation.

Le plein d'autre causes peuvent justifier notre résultat, comme :

-la religion, qui a un impact négative sur la demande d'assurance et sur tout dans les pays à fort connotation musulman, comme l'affirment les travaux de Kim (1993), Outre veille (1996), Webb et al (2002), Ward et Zurbruegg (2002), Besk et Webb (2003), Cui et Know (2008, 2009), Feyen et al. (2011) et Park et Lemaire (2011), sachant que les trois pays pris en compte dans notre étude sont des pays musulmans ;

- Le contexte juridique et réglementaire des Etats de ces trois pays, qui n'a commencé à s'ajusté qu'après leurs indépendances et le non-respect des règles par les populations de ces pays. Affirmé par les résultats des études effectuer par Porta et al. (1997,1998) et Levine (1998,1999) sur les pays en voie de développement ;

- l'absence d'une culture d'assurance dans ces trois pays. celle-ci réduit le niveau des primes émise par habitant;

-la spécialisation des compagnies d'assurance dans ces pays qui engendre une situation difficile pour leurs secteurs assurantiels ;

-la sécurité sociale qui fournit les mêmes services que l'assurance de personne dans ces pays, qui est dalleur considéré comme l'un des effets négatif sur la demande d'assurance...etc. d'ailleurs, dans les études empirique effectuer sur autre pays par Browne& Kim (1993) et Beck & Webb (2002), ce rapport est vérifier.

D'autre part, ces trois pays ne se sont pas intéressés uniquement au secteur de l'assurance. Il y a bien d'autre secteurs plus développé est plus contributif à la croissance économique de leurs notion. Pour l'Algérie le secteur majeur de son économie ces dernières année est l'industrie des hydrocarbures. Cette activité représente 50 % du PIB de l'Algérie, et 96 % des exportations. Le pays était en 2014 le 9ème producteur mondial de gaz naturel et le 18ème pour le pétrole.⁷⁴

Pour la Tunisie, le secteur clé du développement de son économie, est l'agriculture (culture d'oliviers, d'arbres fruitiers et de palmiers) et l'amélioration de sa production ces dernières

⁷⁴<http://export.businessfrance.fr/chine/001B1508773A+le-marche-des-hydrocarbures-en-algerie-2015.html>

années a permis de développer le secteur. Cette activité représente près de 10% du PIB et emploie près de 15% de la main-d'œuvre en 2015. Ces performances sont la conséquence d'importants efforts de soutien et de modernisation réalisés dans le cadre d'une politique de développement et de régulation des activités agricoles et rurales.⁷⁵

Quant au Maroc, ce qui stimule sa croissance économique est l'exportation du phosphate. Il est le troisième pays producteur et premier exportateur mondial de phosphates, rentrée importante en devises pour le pays. Il détient les premières réserves mondiales avec 50 000 milliards de tonnes.

Les grandes réformes et les grands chantiers entamés par le pays ont donné de bons résultats, notamment avec la hausse continue du PNB, et ceci même durant les mauvaises saisons agricoles dues à des périodes de sécheresse aiguës. Ainsi, ainsi, il ya bien d'autres activités développés au Maroc comme l'essor des investissements privés, le tourisme, à côté de secteur agricole qui atteint 4, 7% à l'année 2016⁷⁶

Nous pouvons dire par là, que l'importance accordée au secteur des assurances par les trois pays maghrébins est peu appréciée. Sachant que dans les pays développés, ce secteur représente une caractéristique essentielle d'un système économique performant, lié à son impact positive sur la croissance économique.

Conclusion

La recherche des causes susceptible d'expliqué le développement d'un secteur assurantiel se diffèrent d'un pays à un autre selon des facteurs économiques, démographiques, socioculturels et structurels. Cependant, en ce qui concerne les trois pays du Maghreb, leurs secteurs assurantiers causent un retard par rapport au reste du monde. Les causes de ce retard sont plus ou moins liées à la structure de leur marché assurantiel, à leur contexte juridique et réglementaire, à leur religion, à leur sécurité sociale qui fournit les mêmes services que l'assurance de personne, à leur niveau d'instruction et à l'importance que donnent ces pays au développement de ce secteur. Ces facteurs freinent le développement de leur secteur assurantiel en engendrant une faible demande en assurance. Ainsi taux de densité d'assurance par habitant et par la suite une contribution du secteur à la croissance économique.

⁷⁵www.lemoci.com

⁷⁶www.lemoci.com

Pour rendre plus explicite la relation entre l'assurance et la croissance économique pour ces pays, nous avons procédé par une étude empirique des données de panel pour la période 1995/2015. Ainsi, les variables explicative au développement du secteur assurantiel des trois pays Maghrébins (la densité par habitante et la population), nous a conduit à détecter une relation négative entre la densité par habitant et le PIB de leur nation par ailleurs, la population est en liaison positive avec la croissance économique. Car on peut stipuler que les pays ayant des populations urbaines très importantes, enregistrent une demande plus élevée en assurance.

Dans l'ensemble de notre étude, les résultats auxquels nous avons abouti nous permettent de conclure que le secteur assurantiel de chacun de ces trois pays n'est pas d'un niveau de développement capable d'exercer un effet positif sur le processus de la croissance économique de leur pays. De ce fait, leurs pouvoirs publics se voient dans l'intérêt de prendre de nouvelles mesures pour développer ce secteur.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

La contribution du secteur de l'assurance à la croissance économique est une évidence pour la majorité des pays et notamment pour les pays développés. En effet le secteur de l'assurance, en collectant des primes auprès des assurés, draine des fonds considérables constituant une source de financement importante, ce qu'il lui permet de jouer, ainsi, un rôle très important sur le marché financier. D'ailleurs, les résultats des études empiriques qui analysent l'impact de l'assurance sur la croissance économique, sont révélés très positifs. Cependant cette réalité n'est pas toujours réalisée au sein des pays en développement.

Pour les trois pays maghrébins, notamment l'Algérie le Maroc et la Tunisie, ont connue l'activité d'assurance par l'administration coloniale. Avant cela chacun de ces trois pays vivaient en communauté, et c'était le principe de solidarité et d'entraide qui prédominait.

Après l'indépendance de ces trois pays, leurs secteurs assurantiels est passé par plusieurs étapes et de multiples réformes, afin d'assurer la survie de ce secteurs et son développement, vue l'impact positive que peut avoir cette activité sur la croissance économique et le bien être quelle peut procurer à l'économie d'un pays.

En terme relatif, Les réformes entreprises par l'État Algérien n'ont pas eu les résultats souhaités et la contribution de son secteur assurantiel à l'économie nationale est insignifiante. Avec de faibles taux de pénétration au PIB et de faibles densités par habitant. Les causes de ce retard peuvent être expliquées par des raisons historiques telles que l'absence de réglementation propre à l'Etat Algérien jusqu'en 1988, le désordre politique et économique entre 1962 et 1965, le monopole de l'Etat sur toutes les opérations d'assurance jusqu'en 1995. Après la libéralisation de ce secteur en 1995, d'autres facteurs spécifiques peuvent expliqué ce retard, comme la privatisation tardive qui s'est précipitée avec une spécialisation incompriese, l'absence d'un marché financier pertinent pour placer les primes, la mauvaise qualité du service offert par les compagnies, absence d'un personnel qualifié, le facteur religieux, absence d'une politique de motivation pour les assurés et les assureurs...etc.

En Tunisie, le secteur d'assurance a connu un développement appuyé par l'accroissement de son chiffre d'affaire. Cette évolution opportune est due à l'adoption d'un certain nombre de réformes, qui ont axées sur l'assainissement de la situation financière des entreprises d'assurances, l'actualisation du cadre législatif et réglementaire, le développement des assurances sous-exploitées (assurance vie, assurance agricole...), la réforme des principaux régimes d'assurances, la mise à niveau des compagnies d'assurance, l'ouverture progressive du secteur à la concurrence et l'amélioration de l'environnement par

Conclusion générale

l'incorporation de nouvelles dispositions et la restructuration du secteur. Mais malgré tout ces efforts, la Tunisie souffre d'une faible taux pénétration de l'assurance dans l'économie nationale, d'une faible densité et d'un rôle modeste dans la mobilisation de l'épargne.

Quant au secteur des assurances au Maroc, il représente un marché modèle pour les pays du Maghreb, son développement est lié à de multiples réformes, notamment sur les plans législatif et réglementaire, ils s'agit de la révision de certaines dispositions du code des assurances et des ajustements techniques de certains articles, comme, l'instauration du principe de solvabilité basée sur les risques, l'amélioration de la gouvernance des entreprises d'assurance et de réassurance, le renforcement de la transparence des entreprises d'assurances, la mise en place d'une politique de contrôle par le Ministère des finances, l'introduction de nouvelles assurances obligatoires tels que l'assurance maladie...etc. Ceci a permis au secteur des assurances d'être en adéquation avec le développement économique et social connu sur le plan national et international. Le secteur des assurances au Maroc présente donc un grand potentiel de développement malgré un taux de pénétration assez faible par rapport aux pays développés.

Sur le plan d'une analyse comparative pour les trois pays maghriben, en termes de développement du secteur des assurances, c'est le Maroc qui présente le secteur d'assurance le plus mature que celui de la Tunisie en deuxième position et celui de l'Algérie qui reste en dernière position. Le développement de ce secteur n'est donc pas du même volume pour ces pays, malgré leurs similitudes par rapport à leurs histoires. Le Maroc représente ainsi le deuxième plus grand marché en Afrique. Mais sur la base d'une analyse macro-économique, ces trois pays représentent de faibles primes d'assurance émises par habitante leurs secteurs d'assurance ne contribuent que marginalement à la croissance économique de leurs pays. D'ailleurs, l'étude économétrique que nous avons effectué en utilisant l'estimation en données de panel durant la période allant de 1995 jusqu'au 2015, nous a permis de conclure que l'impact du secteur d'assurances sur la croissance économique dans cette région reste insignifiante.

En effet, l'assurance qui peut être une source de financement importante pour leurs économie et qui peut avoir un impact positif sur la croissance économique de ces pays, reste non pertinent et accusent un retard considérable par rapport au reste du monde. Il sera donc nécessaire d'adopté de nouvelles réformes, d'intégrer de nouvelles mesures pour développer le secteur et stimuler la demande d'assurance dans leurs pays.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage

- Alexandre. N, Mokime.M, « Modele de croissance économique », Kinshasa, Juillet 2012
- Beitone.A, Cazorla.A, Dollo.C, Draï.a-M, « Dictionnaire des sciences économiques », 2^{ème} Edition, Paris, 2007
- Couilbault.F, Latrasse.M, Eliashberg.C, « les grandes principes de l'assurance », 10^{ème} Editions, l'Argus, paris, 2011
- Khedhiris. K , « Cours d'économétrie », méthodes et application , LA VOISIER, paris, 2007
- Lambert.F, « Droit des assurances », Edition dalloz, paris, 2001
- Landel. J, Charré-Serveau. M : LEXIQUE des termes d'assurances, paris 2000
- Larousse. Petit Dictionnaire de français.1990
- Martin.A, « Techniques d'assurances », 3em édition, Paris, 2014
- Nnouschi,M ,Benchi,R, « La croissance aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècle », Histoire Economique contemporaine, 15 thèmes, 2^{ème} édition
- Patrick.S, « L'econométrie des Données de Panel », Dunod, paris, 2002
- Perroux, F. « L'économie du XX^o siècle», édition PUF, Paris, 1961
- Piriou J-P, Clerc.D : « Lexique de sciences économiques et sociales, Edition la découverte », paris, 2007
- Smith A. (1976) : « Recherche sur la nature et les conditions de la richesse des nations », Edition réalisé par Jean-Marie Tremblay, Québec, 2002.

Thèses et mémoires

- Benahmed Kafia, « Essai d'analyse de la relation entre l'assurance et la croissance économique », mémoire du magistère en science économiques, option monnaie, finance et banque, université mouloud maamri, tizi ousou, 2014.
- Benjoud Zakaria : « quelle politique industrielle pour le secteur des assurances », mémoire de licence, option : commerce et Marketing , Université Hassan, Maroc, 2006

- Mezdad.L, « Essai d'analyse du secteur des assurances et de sa contribution dans l'intermédiation financière nationale », mémoire du magistère en science économique, Option MFB, Université Abderhman Mira, Bejaïa, 2006.
- Mulumba-Kenga, Tshielekeja.M, « L'Assurance : Catalyseur du Développement : Modèles de références et Applications au cas de la République Démocratique du Congo », thèse du doctorat en sciences économiques et de gestion, Université catholique de Louvain, 2011.
- Sadi-Talbi N.H. « Le secteur de l'assurance et le développement économique. Une approche empirique des comportements des PME face au risque », thèse du doctorat en science économique, Option : Gestion du développement, Université de Bejaia, 2015/2016.

Revues

- Revue centre de recherche pour les budgets familiaux, « bien utilisé les assurances », les éditions de l'épargne, 1990.
- Revue de l'assurance n°8, Le Conseille National des Assurances : Contribution des Assurances à L'économie, janvier à mars 2015.
- Guide des Assurance en Algérie, KPMG, 2015.

Rapports

- Rapport annuel de la Fédération Marocaine des sociétés d'assurances, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2012, 2013, 2014, 2015.
- Rapport annuel de la Fédération Tunisienne des sociétés d'assurances, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2012, 2013, 2014, 2015.
- Rapport annuel du conseil national des assurances sur les notes statistiques d marché Algérien des assurances ces, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2012, 2013, 2014.
- Revue sigma, Swisse-Re : 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2012, 2013, 2014, 2015.

Articles

- Bouaziz cheikh, l'histoire de l'assurance en Algérie, assurance et gestion des risques, vol.81 (3-4), octobre-décembre, 2013
- Ferry. C, « L'approche empirique de la demande d'assurance vie ».1997
- Sylla ¹.D.M, Fall².M, «Les déterminants de la consommation d'assurance vie », le cas de l'UEMOA.
- Bellal.B, « l'évolution du secteur algérien des assurances », colloque international sur les sociétés d'assurances takaful et les sociétés d'assurances traditionnelles entre la théorie et l'expérience pratique, septembre ,2012
- Jean François Outreveille, Revue d'économie financière (n° 106), système financière et création de valeur, Montréal, 2012/2.
- Agence Technique des Transports Terrestres « ATTT», Dossier : La distribution automobile en Tunisie, 2014.

Ordonnance

- Article 02 de l'ordonnance n° 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances
- Article 07 de l'ordonnance n° 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances

Webographie

- www.annotations.blog.free.fr
- www.assurance-et-mutuelle.com
- www.cairn.info
- www.ccr.dz
- www.export.businessfrance.frerie
- www.fr.scribd.com
- www.jurisitetunisie.com

- www.lemoci.com
- www.oecd.org
- www.pratclif.com
- www.ses.webclass.fr

Liste des Tableaux et figures

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Représentation du secteur des assurances en Tunisie de 1874 à 1899.....	33
Tableau n°2 : Représentation des assureurs étrangers installés en Tunisie e 1874 à 1899....	34
Tableau n°3 :L'estimation des variables.....	70
Tableau n°4 :L'estimation du modèle None.....	71
Tableau n°5 :L'estimation du modèle Fixed.....	72
Tableau n°6 :L'estimation du modèle Random.....	73
Tableau n°7 : Estimation de test Hosman.....	74
Tableau n°8 : Estimation de présence d'autocorrélation	75
Tableau n°9 : Annulation d'autocorrelation des erreurs.....	76
Tableau n°10 : Teste d'hétéroscidasticité.....	77
Tableau n°11 :L'Estimation de modèle.....	78

Liste des figures

Figure N°1 : Evolution de la production par branches du secteur des assurances en Algérie (DA).....	41
Figure N° 2 : L'évolution du taux de pénétration des assurances en Algérie (2005-2014) en (%).....	43
Figure N°3 : L'évolution de la densité par habitant en Algérie (2005-2014) en (DA).....	43
Figure N°4 : La production du secteur des assurances tunisien par branche (En millions de dinar tunisien, hors acceptation).....	44
Figure N°5 : Evolution des taux de pénétration des assurances de 2005 à 2015 en (%).....	46
Figure N°6 : Evolution de la densité d'assurances par habitant (2005-2015) en (DT).....	47
Figure N°7 : L'évolution du chiffre d'affaires marocain en assurance vie et non vie en millions de dirhams marocain.....	48
Figure N°8 : la constitution du chiffre d'affaires globale par branche pour l'année 2015 (%).....	49
Figure N°9 : L'évolution du taux de pénétration des assurances au Maroc pour la période 2005/2015 en (%).....	50
Figure N°10 : L'évolution de la densité d'assurance au Maroc (2006-2012).....	51
Figure N°11 : Evolution du taux de pénétration de l'assurance au Maroc, en Algérie et en Tunisie en % du PIB pour la période 2005/2015.....	52
Figure N°12 : Evolution du taux de pénétration d'assurance vie dans les trois pays du Maghreb en % entre 2005 et 2015.....	53
Figure N°13 : Evolution du taux de pénétration d'assurance non vie dans les trois pays Maghrébins en % entre 2005 et 2015.....	54
Figure N°14 : Le rang de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie au niveau mondial en termes de taux de pénétration au PIB.....	55

Figure N°15: L'évolution de la densité d'assurance par habitant des trois pays maghrébins (en USD entre 2005 et 2015).....	55
Figure N°16 : L'évolution de la densité d'assurance vie par habitant des trois pays maghrébins (en USD entre 2005 et 2015).....	56
Figure N°17: L'évolution de la densité d'assurance non vie par habitant des trois pays maghrébins (en USD entre 2005 et 2015).....	57
Figure N°18 : Le rang de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie au niveau mondial en termes de densité de l'assurance par habitant.....	58

ANNAXES

Tableau N°1 : Evolution du chiffre d'affaire par branche en Algérie 2005/2015 au MDA

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Automobile	18 873	21 082	24 540	29 566	35 337	39 645	43 552
Incendie et risque divers	14 829	16 990	19 403	25 641	28 533	26 507	28 909
Transport	4 366	4 495	5 128	5 761	6 185	6 093	5 708
Risque agricole	738	569	520	717	1 044	1 237	1 626
Assurances de personne	2 602	3 045	3 547	5 430	5 760	7 180	7 044
Assurance crédit caution	240	322	723	895	820	422	489
TOTAL	41 647	46 504	53 861	68 009	77 678	81 082	87 329

2012	2013	2014
52 466	60 922	63 879
32 055	36 470	41 834
5 333	5 436	6 497
2 247	2 786	3 269
7 499	8 619	8 976
582	873	1017
100 182	115 107	125 472

Tableau N°0 2: Taux de pénétration des assurances en Algérie %

En milliard de dinar	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Le taux de pénétration (%)	0,56	0,55	0,58	0,62	0,77	0,67	0,60	0,63	0,69	0,73

Source : Office National des Statistiques (ONS).

Tableau N°03: la densité par habitant en Algérie en

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Densité (dinar par habitant)	1266	1389	1580	1957	2203	2253	2378	2672	3006	3208

Source : CNA - Le marché Algérien des assurances en 2005 à 201

Tableau N°04 : Primes émises par branche en Tunisie en DT (hors acceptation)

Branche	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	Primes Emises	Primes émises	Primes Emises	Primes émises	Primes Emises	Primes Emises
Automobile	318 260 104	363 370 341	392 168 768	435 820 056	475 335 709	517 345 106
Groupe Maladie	117 174 895	120 220 404	128 783 264	133 526 110	144 498 643	146 257 214
Transport	57 802 297	64 695 051	67 280 858	71 389 487	65 061 395	75 755 889
Incendie	59 089 275	62 761 454	64 997 562	59 464 123	62 018 679	63 260 779
Risques Agricoles	4 003 274	3 786 188	4 538 130	7 931 107	9 195 782	9 305 357
Risques divers	80 777 006	95 579 907	111 901 392	127 896 710	116 330 577	125 656 183
Vie	63 568 300	78 408 507	95 230 626	110 324 283	134 595 011	161 916 994
Crédit	6 360 237	7 245 607	7 251 614	9 325 548	9 514 241	10 108 911
TOTAL A.D.	707 035388	796067459	709640730	955 677424	1 016550037	1 109 606433

Branche	2011	2012	2013	2014	2015
	Primes émises	Primes émises	Primes Emises	Primes émises	Primes Emises
Automobile	538 300 177	587 730 536	641 485 558	706 943 439	766 845 873
Groupe Maladie	167 588 716	185 130 308	202 376 069	217 755 483	238 077 149
Transport	73 486 824	73 653 315	72 421 044	72 427 777	70 901 145

Incendie	70 873 379	80 674 120	95 150 460	106 871 133	112 559 881
Risques Agricoles	7 293 637	6 821 990	5 790 292	7 526 176	5 666 018
Risques divers	121 757 377	126 929 364	147 722 982	146 746 191	154 268 105
Vie	176 953 651	200 396 685	221 309 922	270 193 555	301 866 751
Crédit	9 460 875	10 877 197	11 340 560	11 551 570	12 388 597
TOTAL A.D.	1 165 714 636	1 272 213 515	1 397 596 887	1 540 015 324	1 662 573 519

Source : Fédération Tunisienne des sociétés d'assurance de 2005 à 2015.

Tableau N° 05: Evaluation de la densité d'assurances par habitant en Tunisie (2005-2015)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Primes par habitant (en DT)	71,202	79,101	85,781	93,146	98,355	106,195	110,353	119,768	129,757	141,680

Source : Fédération Tunisienne des sociétés d'assurance de 2005 à 2015.

Tableau N°06 : Evolution des taux de pénétration des assurances en Tunisie en (%) de 2005 à 2015

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taux de pénétrati on%	1,91	1,95	1,96	1,91	1,75	1,77	1,82	1,80	1,85	1,88	1,96

Source : Fédération Tunisienne des sociétés d'assurance de 2005 à 2015.

Tableau N°07 : Évolution de la production du secteur d'assurance par branche au Maroc en (MDH)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Automobile	4 650,8	4 886,6	5 427,9	5 991,4	6 587,7	7 075,8	7 531,3	8 020,9	8 497,1	9 033,7	9 514,2
Assurances Individuelles	1 381,9	2 669,5	4 238,4	4 850,4	4 774,3	4 525,4	4 626,1	5 596,8	5 192,3	5 641,3	6 308,5
Accidents Corporels	1 750,3	1 931,6	2 228,2	2 461,8	2 623,7	2 726,8	2 799,6	2 941,2	3 068,8	3 224,0	3 359,5
Assurances de Groupes	1 877,5	1 453,0	1 351,8	1 452,8	1 526,2	1 777,8	1 727,2	2 026,9	1 987,8	2 061,4	2 106,5
Accidents du Travail	1 223,0	1 383,9	1 476,9	1 658,1	1 831,0	1 894,3	1 957,3	2 039,5	2 140,4	2 213,5	2 090,9
Incendie	4 650,8	770,2	799,8	868,2	941,9	1 032,6	1 062,7	1 223,6	1 255,4	1 159,3	1 312,1
Transport	6 26,4	588,5	682,2	787,5	691,7	706,3	730,0	657,5	587,4	568,5	552,3
Assistance - Crédit - Caution	-	416,8	453,7	538,2	635,9	699,3	763,7	840,6	968,9	1 091,1	1 183,2
Responsabili	2 30,7	280,2	342,8	386,5	424,3	458,2	490,5	477,0	509,5	509,3	544,4

Assurances Générale												
Assurances des Risques Techniques	1 58,3	211,8	235,0	292,5	264,6	304,4	339,5	337,7	377,1	416,0	393,7	
Autres Opérations Non Vie	1 11,3	112,1	124,2	135,8	164,2	189,8	405,6	525,8	606,7	606,3	701,2	
TOTAL	16661	14704.2	17342.7	19423.2	20465.5	21390.7	22433.5	24687.5	25191.4	26524.4	28066.5	

Source : Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance – 2005 a 2015

Tableau N°08: La densité d'assurance de vie et non vie en Algérie (primes par habitants en dollar)

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Assurances vie	0.9	1.2	1.3	2.4	1.8	2.5	3.0	2.0	3	3	2.5
Assurances non vie	16.5	17.6	19.7	27.6	21.1	30.5	30.0	32	36	37	29.3
Volume de primes totales	17.4	18.7	21.0	30.0	22.9	32.8	33	34	39	40	31.8
Rang	80	81	82	80	82	81	80	81	81	80	82

Source : Sigma Swiss Re

Tableau N°09 : Le taux de pénétration d'assurance vie et non vie en Algérie en %

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Assurances vie	0.03	0.00	0.00	0.00	0.00	0.1	0.1	0.05	0.0	0.0	0.07
Assurances non vie	0.53	0.5	0.5	0.6	0.6	0.7	0.6	0.62	0.8	0.8	0.76
Volume de primes totales	0.56	0.5	0.5	0.6	0.6	0.8	0.7	0.67	1.8	0.8	0.82
Rang	87	86	88	86	86	83	84	85	81	82	81

Source : Sigma Swiss Re

Tableau N°10: La densité d'assurance de vie et non vie à la Tunisie (primes par habitants en dollar)

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Assurance vie	4.8	5.3	7.0	8.1	9.7	9.9	11.1	11	12	13	12.8
Assurance non vie	53.9	53.9	60.1	63.0	64.0	64.9	64.7	65	65	67	60.3
Total	58.7	59.2	67.2	71.1	73.8	74.8	75.7	76	77	80	73.1
Rang	64	67	72	71	70	73	72	72	74	71	72

Source : Sigma Swiss Re

Tableau N° 11: Le taux de pénétration d'assurance vie et non vie a la Tunisie en %

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Assurance vie	0.17	0.2	0.2	0.8	1.7	0.2	0.26	0.3	0.3	1.0	0.34
Assurance non vie	1.90	1.8	1.8	1.3	0.3	1.5	1.50	1.5	1.5	1.9	1.58
Total	2.07	2.0	2.0	2.1	1.9	1.7	1.75	1.8	1.8	2.9	1.91
Rang	62	59	61	63	63	67	64	63	67	65	65

Source : Sigma Swiss Re

Tableau N°12 : La densité d'assurance de vie et non vie au Maroc (primes par habitants en dollar)

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Assurance vie	11.4	14.7	22.9	26.8	27.8	25.6	27	32.36	31	34	31.8
Assurance non vie	35.3	37.8	46	53.3	55	54.4	62	62.89	66	67	59.3
Total	47.0	52.5	68.9	80.30	82.80	80.00	89	95.25	97	102	90.8
Rang	71	71	70	69	68	71	71	70	71	68	70

Source : Sigma Swiss Re

Tableau N° 13: Le taux de pénétration d'assurance vie et non vie en Maroc en %

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Assurance vie	0.17	0.8	1.1	1	0.9	0.9	0.9	1.05	1.0	1.1	1.06
Assurance non vie	2.16	2.1	2.3	1.9	1.9	1.9	2	2.07	2.0	2.1	1.99
Total	2.87	2.9	3.4	2.9	2.8	2.8	2.1	3.14	3.0	3.2	3.05
Rang	47	43	42	49	50	48	49	47	47	45	45

Source : Sigma Swiss Re

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale.....01

Chapitre 01 : Les fondements théoriques et conceptuels de l'assurance et de la

Croissance économique.....03

Section 01 : Fondement historique et théorique de l'assurance03

1-Approche historique de l'assurance.....03

1-1 Origine de l'assurance.....03

1-1-1 L'assurance maritime.....04

1-1-2 L'assurance terrestre.....05

1-1-2-1 L'assurance sur la vie.....05

1-1-2-2 L'assurance incendie.....05

1-1-2-3 L'assurance de responsabilité civile.....05

2- Notion générales et élément essentielles d'assurance.....06

2-1 Définition de l'assurance06

2-1-1 Définition empirique06

2-1-2 Définition juridique.....06

2-1-3 Définition économique.....06

2-1-4 Définition technique.....07

2-2 Le contrat d'assurance.....07

2-3 Caractéristiques du contrat d'assurance.....07

2-3-1 Le caractère consensuel.....08

2-3-2 Le caractère synallagmatique.....08

2-3-3 Le caractère aléatoire.....	08
2-3-4 Le caractère onéreux.....	08
2-3-5 Le contrat de bonne fois.....	08
2-4 Les parties du contrat d'assurance.....	08
2-4-1 L'assureur.....	08
2-4-2 Le souscripteur.....	09
2-4-3 L'assuré.....	09
2-4-4 Les tiers bénéficiaires.....	09
2-5 Les éléments d'une opération d'assurance.....	09
2-5-1 Le risque.....	09
2-5-2 La prime ou la cotisation.....	10
2-5-3 La prestation de l'assureur.....	10
2-6 Classification des assurances.....	10
2-6-1 Classifications juridique des assurances.....	10
2-6-1-1 Les Assurances de dommages.....	10
2-6-1-2 Les Assurances de personne.....	11
2-6-2 Classification technique des assurances.....	11
2-6-2-1 Assurances gérées par répartition.....	11
2-6-2-2 Assurances gérées par capitalisation.....	12
2-7 Les lois fondamentales de l'assurance.....	12
2-7-1 La nécessité de la production.....	12
2-7-2 L'homogénéité des risques.....	12
2-7-3 La dispersion des risques.....	13
2-7-4 La division des risques.....	13
2-7-4-1 La coassurance.....	13
2-7-4-2 La réassurance.....	13

Section 02 : Notion de base sur la croissance économique.....	13
1-Définition de la croissance économique.....	14
2-Les différents types de la croissance économie	14
2-1 La croissance extensive.....	14
2-2 La croissance intensive.....	14
2-3 La croissance potentielle.....	14
2-4 La croissance Zéro.....	15
3 Les facteurs de la croissance économique	15
3-1 Le facteur travail.....	15
3-2 Le facteur capital	15
3-3 Le progrès technique.....	16
Section 03 : La relation entre l'assurance et la croissance économique.....	16
1- Revue de la littérature théorique et empirique sur la relation entre l'assurance et la croissance économique (ou le développement de l'économie en générale).....	16
2- Rôle de l'assurance dans l'économie.....	21
2-1 Le rôle économique de l'assurance.....	21
2-1-1 L'assurance est un dispositif d'épargne.....	21
2-1-2 L'assurance outil de crédit.....	21
2-1-3 L'assurance instrument de la protection du patrimoine.....	21
2-2 Le rôle social de l'assurance.....	22
Conclusion	23
Chapitre 02 : Evolution du marché des d'assurances des trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc).....	25
Section 01 : Présentation du secteur assurantiel Algérien, Tunisien et Marocain.....	25
1- Présentation du secteur Algérien des assurances	25

1-1 Aperçu historiques du secteur des assurances en Algérie.....	25
1-1-1 La période coloniale (avant 1962).....	26
1-1-2 La période de 1962 à 1989.....	26
1-1-3 La période de l'ouverture et de libéralisation à partir de 1995.....	27
1-1-4 Révision de la loi n° 95-07 du 25 janvier 1995.....	28
1-2 Les intervenants dans le marché algérien des assurances.....	28
1-2-1 Le ministère des Finances.....	29
1-2-2 Les institutions autonomes.....	29
1-2-2-1 Le Conseil National des Assurances (CNA).....	29
1-2-2-2 La Commission de Supervision des Assurances (CSA).....	29
1-2-2-3 La Centrale des Risques (CR).....	30
1-2-3 Les assureurs.....	30
1-2-3-1 L'assurance directe.....	30
1-2-3-2 Les mutuelles d'assurances.....	30
1-2-4 Les compagnies de réassurances.....	30
1-2-5 Les banques.....	31
1-2-6 Les agents généraux.....	31
1-2-7 Les courtiers.....	32
2- Présentation du secteur Tunisien des assurances.....	32
2-1 Aperçue historique du secteur des assurances en Tunisie.....	32
2-1-1 Le marché tunisien des assurances avant l'indépendance.....	32
2-1-2 Les assureurs créés entre 1874 et 1900.....	33
2-1-3 Le marché tunisien des assurances après l'indépendance.....	34
2-2 Les intervenants dans la marche tunisienne des assurances.....	35
2-2-1 Le Comité général des Assurances (C.G.A.).....	35
2-2-2 Sociétés d'assurance et de réassurance.....	36
2-2-3 Intermédiaires en assurance.....	36

2-2-4 Les actuaires, les experts en assurance et commissaires d'avaries.....	36
2-2-5 Associations mutuelles.....	36
3-Présentation de secteur assurantiel Marocain.....	36
3-1 Aperçue historique de l'assurance au Maroc.....	38
3-2 Les intervenants dans la marche Marocaine des assurances.....	38
3-2-1 Les entreprises d'assurances et de réassurance.....	38
3-2-2 Les intermédiaires d'assurances.....	38
3-2-3 Les institutions de régulation du secteur.....	39
3-2-3-1 La Direction des Assurances Prévoyance Sociale (D.A.P.S).....	39
3-2-3-2 Le Comité Consultatif des Assurances Privées (C.C.A.P).....	39
3-2-3-3 Le Fonds de garantie des accidents de la circulation (FGAC).....	39
3-2-3-4 Le Fonds de solidarité des assurances.....	40
3-2-3-5 Le Bureau Central Marocain d'Automobiles (B.C.M.A).....	40
Section 02 : Caractéristiques des marches assurantielles des trois pays Maghrébins.....	40
1- L'évolution du marché Algérien des assurances.....	41
1-1 L'évolution de la production par branches en Algérie.....	41
1-2 L'évolution du taux de pénétration des assurances en Algérie.....	42
1-3 L'évolution de la densité d'assurance par habitant en Algérie.....	43
2- L'évolution du marché Tunisien des assurances.....	44
2-1 L'évolution du chiffre d'affaire par branches en Tunisie.....	44
2-2 L'évolution de la pénétration d'assurance par habitant Tunisie.....	46
2-3 L'évolution du taux de densité des assurances en Tunisie.....	46
3- L'évolution du marché Marocain des assurances.....	47
3-1 L'évolution du chiffre d'affaire marocain en assurance vie et non vie.....	47
3-2 La constitution du chiffre d'affaire Marocain par branche pour l'année 2015.....	48

3-3 Le taux de pénétration de l'assurance au Maroc	50
3-4 La densité par habitant au Maroc.....	50
Section 03 : Etude comparative entre les secteurs d'assurances des trois pays Maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc).....	51
1- La comparaison en termes de taux de pénétration de l'assurance dans le PIB national dans les trois pays maghrébins.....	51
1-1 La comparaison en termes de taux de pénétration de l'assurance dans le PIB.....	53
1-2 La comparaison en termes de taux de pénétration d'assurance vie dans le PIB.....	53
1-3 Comparaison en termes du taux de pénétration de l'assurance non vie au PIB.....	53
1-4 La comparaison en termes du rang du taux de pénétration de l'assurance au PIB au niveau mondiale.....	54
2- La comparaison en termes de la densité de l'assurance par habitant dans les trois pays maghrébins.....	55
2-1 La comparaison en termes de densité de l'assurance vie par habitant.....	55
2-2 La comparaison en termes de densité de l'assurance par habitant.....	56
2-3 La comparaison en terme de densité de l'assurance non vie par habitant.....	57
2-4 La comparaison en termes de rang de la densité par habitant au niveau mondiale.....	57
Conclusion.....	58
Chapitre 03 : Analyse économétrique de l'impact des assurances sur la croissance économique dans les pays du Maghreb.....	60
Section 01 : Les facteurs du développement du secteur assurantiel	60
1- Les facteurs économique.....	60
1-1 Le revenu	60
1-2 L'inflation anticipée.....	61

1-3 Le prix de l'assurance.....	61
1-4 Le taux d'intérêt.....	62
1-5 Le marché du travail	62
2- Les facteurs démographiques.....	62
2-1 Le ratio de dépendance.....	62
2-2 L'espérance de vie.....	63
2-3 Le taux d'urbanisation.....	63
3- Les facteurs socioculturels.....	63
3-1 La religion	64
3-2 Le niveau d'instruction	64
4- Les facteurs structurels.....	64
4-1 La structure du marché assurantiel.....	64
4-2 la sécurité sociale.....	64
4-3 Le contexte juridique et réglementaire.....	65
4-4 Le secteur financier.....	65
Section 2 : Aperçu sur l'étude des données de panel.....	65
1- Les différents types de modèles analytique de données de panel.....	66
1-1 Les modèles à coefficients constant	66
1-2 Les modèles à effet fixe	66
1-3 Les modèles à effets aléatoire	69
Section 3 : étude empirique sur l'impact de secteur des assurances sur la croissance économie dans les trois pays Maghrébins (modèle panel).....	69
1-Méthodes d'estimation.....	70
2-Interprétation Economique.....	79

Conclusion	81
Conclusion générale	83
Bibliographie	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Annexes	

Résumé

La littérature économique confirme que l'activité de l'assurance présente une composante essentielle de l'économie d'un pays, par l'importance des primes collectées et des investissements réalisés et, plus fondamentalement, en raison du rôle social et économique qu'elle joue en couvrant les risques des particuliers et des entreprises. Le développement de cette activité dans la région du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc), n'a pas atteint un niveau important pour la considéré comme étant une activité stimulent le développement des économies de ces pays.

L'objet de ce travail est de déterminé l'impact du secteur des assurances sur la croissance économique dans ces trois pays. Les résultats d'analyse des données de panel pour la période allant de 1995 jusqu'au 2015 affirment que l'impact du secteur d'assurances sur la croissance économique dans cette région reste insignifiante. Autrement dit, aucun de ces pays ne contribue massivement à la constitution de PIB de sa nation.

Mots clés : risque, assurance, croissance économique, la région du Maghreb, analyse en donnée de annèle

Summary

The economic literature confirms that insurance activity is an essential component of a country's economy, given the size of the premiums collected and the investments made and, more fundamentally, because of the social and economic role it plays, It plays by covering the risks of individuals and companies. The development of this activity in the Maghreb region (Algeria, Tunisia, and Morocco) has not reached a significant level for the activity considered as an activity stimulating the development of the economies of these countries.

The purpose of this work is to determine the impact of the insurance sector on economic growth in these three countries. The results of panel data analysis for the period 1995 to 2015 state that the impact of the insurance sector on economic growth in this region remains insignificant. In other words, none of these countries contributes massively to the GDP of its nation.

ملخص

تظهر الأدبيات الاقتصادية أن نشاط التأمين هو عنصر أساسي لاقتصاد أي بلد , نظرا لأهميته في نمو الدخل و الاستثمار أضف إلى ذلك الدور الاجتماعي و الاقتصادي الذي تلعبه التأمينات في تغطية الأفراد من المخاطر التي تهدد الملكية أو الفرد .

إلا أن مستوى تطور هذا النشاط في منطقة المغرب العربي (الجزائر، تونس، المغرب) لم يبلغ الحدود الذي يمكنها من رفع نسبة النمو الاقتصادي.

الهدف من هذا العمل هو البحث عن تأثير مجال التأمينات على نمو اقتصاديات الدول المغاربية خلال الفترة الممتدة بين 1995 إلى 2015 .

نتائج البحث كشفت على أن قطاع التأمين ليس لديه أي تأثير على النمو لاقتصادي في المنطقة.

كلمات البحث: المخاطر, التأمين, النمو الاقتصادي, منطقة المغرب العربي, تحليل panel.